Hydro Québec

Rapport annuel 1999

toute notre énergi pour

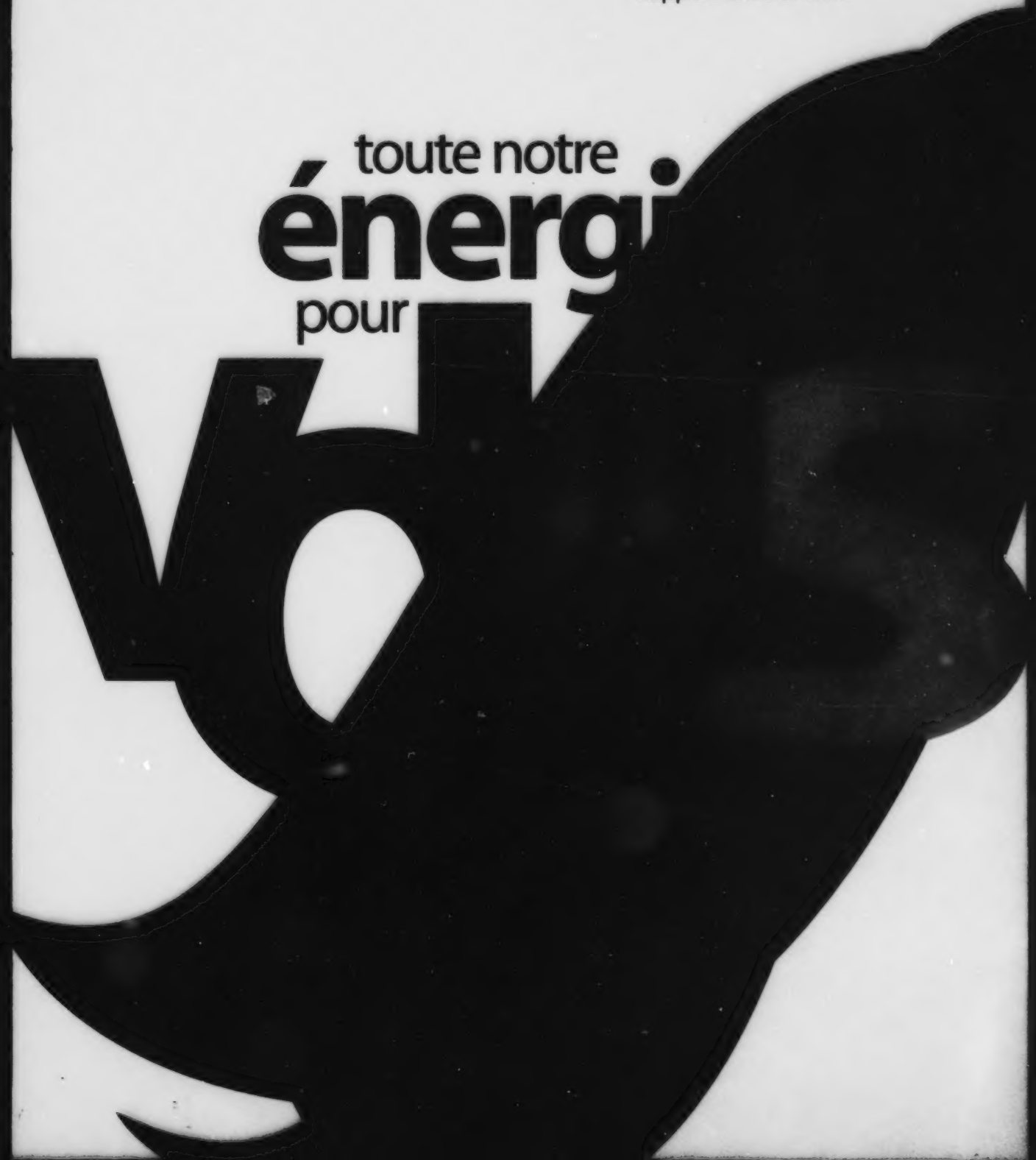

Nous sommes un grand producteur d'énergie verte et un important distributeur en Amérique du Nord. À nos clients, nous offrons des services dans le domaine de l'énergie soit directement, soit par l'intermédiaire de nos filiales, de notre division TransÉnergie ou de sociétés dans lesquelles nous détenons une participation. Nous satisfaisons d'abord les besoins de notre clientèle du Québec. Nous livrons aussi de l'électricité à une quinzaine d'entreprises d'électricité du nord-est des États-Unis, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Depuis que nous sommes négociant en gros, nous réalisons des ventes à des grossistes américains. Nous avons un seul actionnaire : le gouvernement du Québec.

16 Faits saillants financiers
17 Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général
22 Revue de l'année
42 Énoncé du Conseil d'administration sur la règle d'entreprise
43 Rapport d'activité du Conseil d'administration et de ses comités
45 Revue financière
46 Analyse par la Direction
71 États financiers consolidés
94 Renseignements complémentaires
98 La Direction
99 Le Conseil d'administration
100 Les équipements de production
101 Les grands équipements
102 Glossaire

100-04829/

36439 mégawatts

La satisfaction des besoins en électricité de nos clients québécois oriente la majeure partie de nos activités. Nous travaillons sans relâche pour répondre à la demande à des conditions concurrentielles tout en améliorant notre rentabilité. Nous mettons tout en œuvre pour faire profiter nos clients québécois de tarifs stables, parmi les plus bas en Amérique du Nord.

un service de qualité

3,5 millions d'abonnements
des tarifs d'électricité bas et stables
un service personnalisé

sommes à l'écoute !

un réseau fiable

32 000 kilomètres
de lignes de transport
106 000 kilomètres
de lignes de distribution

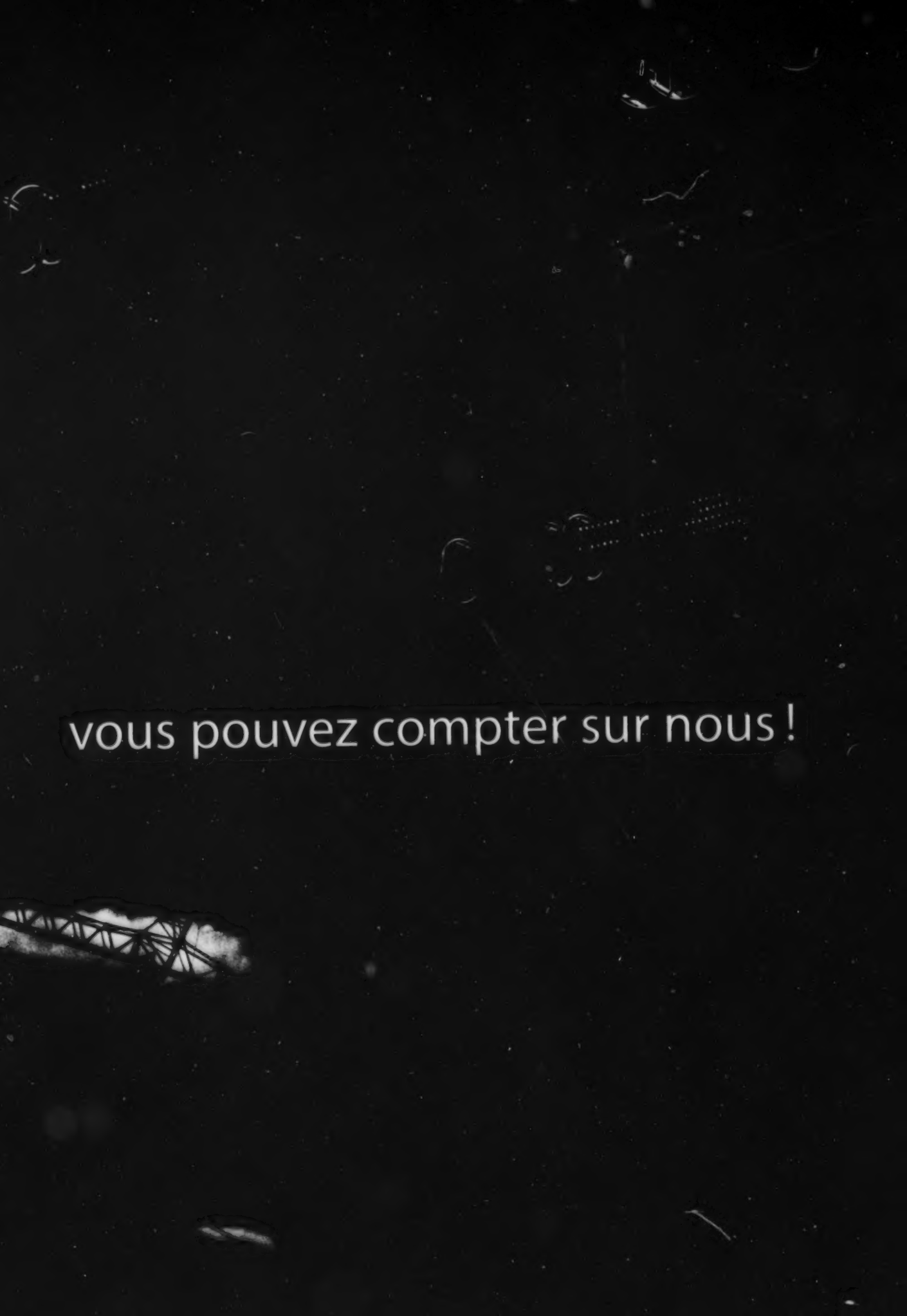
vous pouvez compter sur nous !

9,6 G$ de chiffre d'affaires
56,8 G$ d'actif

une gestion efficace

visons la croissance

19 135 employés dans toutes les régions du Québec

un personnel compétent

Nos employés sont les principaux artisans de la qualité des services que nous offrons à nos clients. Ensemble, nous proposons une combinaison gagnante de connaissances, d'expérience et de capacité d'innovation qui distingue à bien d'égards Hydro-Québec. Une entreprise d'avant-garde. Au fil des ans, nous avons constitué un savoir-faire reconnu mondialement. Nous continuons à développer les compétences techniques de notre personnel afin qu'il puisse poursuivre sur la voie de l'excellence.

Hydro Québec
à votre service !

20 100 emplois soutenus par nos activités d'exploitation
12 500 emplois soutenus par nos investissements
1,5 G$ d'achats annuels auprès de nos fournisseurs

des partenariats profitables

Pour atteindre nos objectifs de croissance, nous misons sur l'établissement de partenariats fructueux. Au Québec, nous poursuivons la mise en valeur du potentiel hydroélectrique rentable, de concert avec les communautés locales. Nous commercialisons certaines de nos technologies en collaboration avec des entreprises locales ou internationales. Nous réalisons en partenariat bon nombre de nos investissements et de nos projets à l'étranger. Nos alliances contribuent à valoriser notre savoir-faire et diversifient nos risques d'affaires, en plus d'assurer notre expertise et celle de nos partenaires.

nos succès sont les vôtres !

un rôle social important

des dons et des commandites
dans toutes les régions
3,2 M$ à Centraide

nous som solidaires !

c'est pour vous et c'est rentable !

voyez les chiffres…

Hydro Québec
Hydro Québec
Hydro Québec

M$	1998	Variation (%)
Résultats et dividendes		
Produits	8 812	9
Bénéfice net	679	33
Dividendes	279	62
Bilan		
Actif total	57 295	1
Dette à long terme	37 623	4
Avoir de l'actionnaire	13 288	3
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	2 225	30
Activités d'investissement	(2 277)	2
Activités de financement	(12)	—
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	33	203
Ratios (%)		
Rendement sur l'avoir propre	5,2	29
Marge bénéficiaire	7,7	23
Taux de capitalisation	25,0	5
Taux d'autofinancement	50,2	19

Bénéfice net et rendement sur l'avoir propre

M$

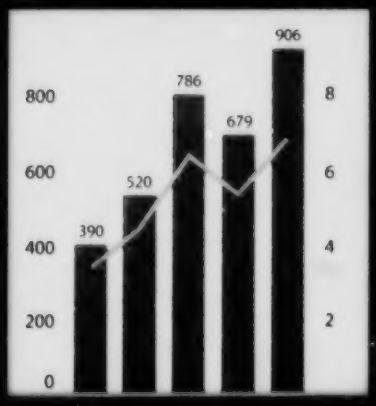

Bénéfice net

Rendement sur l'avoir propre

Chiffre d'affaires

M$

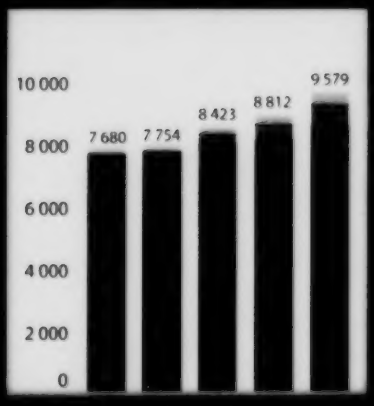

Dividendes versés et taux de capitalisation

M$

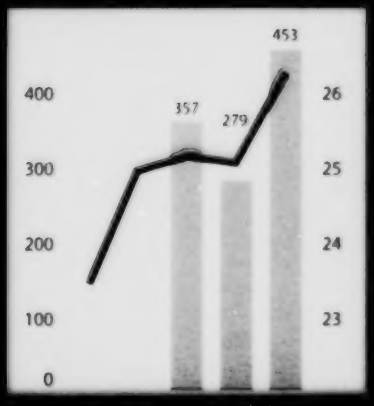

Cette année, notre performance nous permet de combler le recul de 1998, année marquée par deux événements climatiques exceptionnels. Notre bénéfice net en hausse de 33 % franchit le seuil des 900 M$. Notre rendement sur l'avoir propre suit la progression de notre rentabilité et atteint [illegible]. Nous maintenons le cap sur les objectifs de notre Plan stratégique 2000-2003.

Notre [illegible] affaires [illegible] le progrès [illegible] nos [illegible] nous [illegible] [illegible] [illegible]

En 1999, Hydro-Québec a nettement progressé vers l'atteinte des objectifs fixés dans son *Plan stratégique 1998-2002*.

LE CLIENT, EN TOUT TEMPS **Au chapitre de l'exploitation, Hydro-Québec a rempli sa mission première en mettant à la disposition de sa clientèle québécoise toute l'électricité requise, à des conditions concurrentielles.**

L'ensemble des besoins en électricité a été comblé, en majorité, par la production d'origine hydraulique. Hydro-Québec a aussi effectué des transactions à court terme sur les marchés hors Québec, qui lui ont permis d'optimiser les produits de ses ventes. Sur l'ensemble de ses marchés, l'entreprise a réalisé des ventes de 171 TWh, dont 86 % au Québec.

Nous avons déployé d'importants efforts pour améliorer la fiabilité de l'alimentation électrique pour l'ensemble de nos clients. Nous avons consacré quelque 139 millions de dollars à la réalisation de divers projets visant à renforcer le réseau de transport dans les zones à risque élevé de verglas. Nous avons réalisé une partie des travaux destinés à sécuriser l'alimentation du centre-ville de Montréal. Nous avons amorcé les travaux de renforcement pour alimenter le centre-ville de Québec et la région de la Mauricie. Nous avons repris le processus d'autorisation concernant les projets de bouclage en Montérégie et dans l'Outaouais, de même que la construction d'une interconnexion avec l'Ontario. Ces travaux permettront d'accélérer le rétablissement du service en cas de panne majeure.

Dans le domaine de la production d'électricité, Hydro-Québec a franchi en 1999 d'importantes étapes en vue de parachever le développement du potentiel hydroélectrique au Québec pour être en mesure de répondre à la croissance de la demande des clients québécois. Elle continue de privilégier la filière hydroélectrique, en raison de ses coûts d'aménagement et d'exploitation concurrentiels et de ses nombreux avantages environnementaux, notamment son importante contribution à la réduction des gaz à effet de serre.

Hydro-Québec a conclu une convention d'actionnaires avec la Newfoundland and Labrador Hydro concernant la Churchill Falls (Labrador) Corporation (CF(L)Co), dans laquelle les deux entreprises détiennent une participation. Cette entente a pour objet de préciser les règles de régie d'entreprise applicables à la CF(L)Co, qui continuera de vendre à Hydro-Québec jusqu'en 2041 la quasi-totalité de la production de la centrale des Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 428 MW. Elle assure aussi la pérennité des installations et la stabilité financière de la CF(L)Co. Hydro-Québec a également conclu un contrat qui prévoit l'achat de 682 MW additionnels de puissance garantie en période d'hiver provenant de la centrale des Churchill Falls, jusqu'en 2041.

Nous avons continué nos travaux de réfection de certaines centrales afin de prolonger leur vie utile, notamment la centrale de Beauharnois. Les travaux de construction de la centrale de la Sainte-Marguerite-3 se poursuivent, et les travaux préliminaires à la mise en chantier de la centrale de Grand-Mère sont bien engagés. Pour ce qui est de l'aménagement hydroélectrique du fleuve Churchill, nous maintenons le dialogue avec l'ensemble des partenaires pour que le projet se réalise dans les meilleures conditions possible.

La centrale des Sept-Chutes et la centrale de la Chute-Bell, qui n'étaient plus exploitées depuis une quinzaine d'années, ont été remises en service. Elles ont été réhabilitées avec la participation des communautés concernées, dans le cadre de sociétés en commandite qui feront profiter les populations locales des retombées de leur partenariat avec Hydro-Québec.

DES ENTENTES GAGNANT-GAGNANT L'un des événements marquants de l'année 1999 demeure la conclusion d'ententes novatrices de partenariat entre Hydro-Québec, les conseils de bande des Montagnais de Betsiamites et d'Essipit ainsi que les municipalités régionales de comté suivantes : Le Fjord-du-Saguenay, La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Maria-Chapdelaine. Ces ententes portent sur les travaux de dérivation partielle des rivières Portneuf, Manouane et du Sault aux Cochons vers les centrales de la Bersimis-1 et de la Bersimis-2 ; elles traitent aussi de la construction d'une centrale d'une puissance installée de 440 MW sur la rivière Toulnustouc. Hydro-Québec a également conclu avec la communauté de Betsiamites une entente qui vise à donner une valeur ajoutée au territoire hôte des projets en rétablissant la population de saumons de la rivière Betsiamites.

Ces ententes, largement appuyées par les milieux d'accueil, prévoient d'importantes retombées économiques pour tous les partenaires. Elles traduisent la pertinence et la faisabilité de notre nouvelle approche de partenariat d'affaires avec les communautés locales du Québec pour réaliser les nouveaux projets hydroélectriques. Elles mettent aussi en lumière les avantages dont bénéficieront nos partenaires qui s'associeront, selon les formules qui leur conviennent, aux travaux de construction des projets.

SAISIR LES OCCASIONS D'AFFAIRES Nous avons mis en place un nouveau mode de gestion de l'innovation, qui repose sur une synergie accrue entre nos unités opérationnelles, nos services de recherche, notre unité de valorisation des produits issus de la recherche d'Hydro-Québec et nos filiales de capital de risque et de valorisation de la technologie. Notre filiale Hydro-Québec CapiTech a d'ailleurs revu sa politique d'investissement afin de cibler des entreprises dont les produits et services sont susceptibles de faciliter le développement de nos activités ou d'améliorer la performance de nos unités d'affaires. De plus, grâce à ses investissements dans des fonds internationaux de capital de risque, Hydro-Québec CapiTech est maintenant en mesure de s'associer aux grands courants d'innovation technologique du marché de l'énergie.

Nous avons réorganisé nos activités à l'international. Ces dernières sont concentrées dans les secteurs de haute compétence d'Hydro-Québec. Elles mettent davantage à contribution l'expertise du personnel des unités d'affaires tout en générant des retombées économiques intéressantes pour les investisseurs et les entreprises

québécoises. Nos efforts de développement des affaires se poursuivent notamment en Chine et dans certains pays ciblés d'Amérique latine et d'Afrique, en partenariat avec des investisseurs ou des entreprises internationales ou québécoises.

Dans le contexte de l'ouverture des marchés en Amérique du Nord, Hydro-Québec a également entrepris des travaux de recherche-développement afin d'accroître la capacité de transit du réseau de transport de TransÉnergie.

Enfin, Hydro-Québec assurera la pérennité de son savoir-faire et de celui de l'industrie québécoise en participant au développement du secteur électrique continental, plus particulièrement en transport d'électricité à haute tension où son expertise est bien reconnue.

DES RÉSULTATS FRUCTUEUX Les résultats enregistrés en 1999 confirment le bien-fondé des orientations stratégiques de l'entreprise. Ils traduisent la qualité de la gestion ainsi que la pertinence des décisions prises au cours de l'année. Ainsi, Hydro-Québec enregistre, au terme de l'exercice, un bénéfice net de 906 millions de dollars, en progression de 33,4 % sur l'année précédente qui avait été marquée par des conditions climatiques extrêmes.

Ces profits résultent en partie d'une augmentation de 3,5 % des ventes au Québec, la vigueur de la croissance économique ayant contribué à une hausse de la demande. Ils proviennent également de l'augmentation des transactions d'achat-revente d'électricité sur le marché américain. Les vastes réservoirs d'Hydro-Québec représentent un avantage concurrentiel unique, car ils permettent à l'entreprise de profiter de la volatilité des prix sur le marché de l'électricité dans le nord-est des États-Unis pour acheter de l'électricité à bas prix en période hors pointe et la revendre à prix élevé en période de pointe.

La moitié des bénéfices, soit 453 millions de dollars, sera versée au gouvernement du Québec sous forme de dividendes, alors que le reste sera réinvesti dans l'entreprise, surtout pour améliorer l'ensemble des services aux clients.

Hydro-Québec a maintenu son importante participation à l'essor économique du Québec par ses activités d'exploitation, ses dépenses d'investissement, ainsi que ses achats de biens et services. En 1999, elle a contribué à soutenir des emplois équivalant à 32 600 années-personnes, répartis dans toutes les régions du Québec, et ses achats auprès des fournisseurs s'élèvent à 1,5 milliard de dollars.

HORIZON 2000-2004 En 1999, Hydro-Québec a mis à jour son plan stratégique afin de l'adapter au contexte futur et d'en préciser certaines orientations. Dans la continuité des années précédentes, le *Plan stratégique 2000-2004* confirme que l'amélioration du service à la clientèle demeure la priorité.

Hydro-Québec prévoit déployer des efforts particuliers pour répondre aux attentes exprimées par chacune de ses catégories de clients, notamment en établissant une communication plus efficace avec eux et en leur proposant une offre de service enrichie.

Dans le secteur résidentiel, nous offrirons notamment à nos clients des garanties de service pour les travaux prioritaires, comme le raccordement au réseau, de même qu'un choix de modalités de paiement et de facturation plus souples.

Nous mettrons en place un guichet unique d'accès aux services d'Hydro-Québec pour nos clients d'affaires ayant plusieurs établissements. De plus, nous leur proposerons des programmes de remplacement et d'ajout d'équipements électriques. Dans un proche avenir, nous prévoyons offrir à tous nos clients l'accès à un ensemble de services par le réseau Internet.

Afin d'améliorer nos communications avec nos clients et d'accélérer nos interventions d'urgence, nous avons ratifié avec l'Union des municipalités du Québec et avec la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales un protocole d'entente pour mettre en place des mécanismes permanents d'échange et de concertation entre les parties, à l'image du comité créé en 1996 avec l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Nous avons aussi révisé l'entente Hydro-Québec–UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier.

Par ailleurs, Hydro-Québec réitère son engagement à maintenir le gel de ses tarifs jusqu'en avril 2002. L'entreprise entend faire profiter sa clientèle de sa bonne santé financière en poursuivant un objectif de stabilisation des tarifs jusqu'en 2004. Elle devrait atteindre cet objectif grâce à la croissance de ses marchés et à la réduction de ses charges financières.

Vu le potentiel d'affaires qu'offre le secteur gazier, particulièrement dans l'est du Canada, nous avons créé, à l'automne, le Groupe du secteur gazier. La mission première de cette nouvelle unité d'affaires consiste à assurer une présence ciblée importante dans ce marché afin d'y saisir les bonnes occasions, en collaboration avec nos partenaires. Le Groupe du secteur gazier a également la responsabilité de gérer nos investissements dans Noverco, qui est à la tête de nombreuses entreprises principalement engagées dans le transport et la distribution du gaz naturel.

Globalement, Hydro-Québec s'engage, dans son *Plan stratégique 2000-2004*, à offrir un rendement croissant à son actionnaire. Nous prévoyons que notre rendement sur l'avoir propre passera de 6,7 % en 1999 à 9,8 % en 2004, un niveau plus près de celui de l'ensemble des entreprises du même secteur d'activité.

Hydro-Québec entend assurer une croissance rentable de son activité afin de continuer à contribuer au dynamisme de l'économie du Québec. Cet objectif repose, dans une large mesure, sur le parachèvement du développement du potentiel hydroélectrique du Québec, grâce auquel l'entreprise pourra satisfaire la demande à long terme du marché québécois de l'électricité, et ce, à des conditions concurrentielles. Hydro-Québec poursuivra également ses activités sur les marchés à court terme de l'électricité afin de tirer avantage des nouvelles conditions créées par la restructuration de l'industrie, notamment au chapitre des transactions d'achat-revente.

DES JALONS POUR L'AVENIR **Dans le domaine des relations du travail, Hydro-Québec a conclu des ententes pour cinq ans avec ses ingénieurs, ses techniciens, ses employés de métiers et ses employés de bureau. Ces ententes ouvrent des avenues prometteuses. L'instauration d'un régime de rémunération incitative reliée à l'atteinte des objectifs du plan d'affaires crée des conditions particulièrement propices au développement de l'entreprise. En effet, notre progression repose en grande partie sur l'expertise de nos employés, sur leur dynamisme et sur leur capacité d'adaptation au changement. Nous avons revu la rémunération globale des autres employés pour la rendre plus incitative et concurrentielle.**

Afin d'assurer la pérennité et l'évolution de son savoir-faire, Hydro-Québec veillera au développement des compétences de ses employés. Pour compenser la décroissance normale de l'effectif, elle prévoit recruter quelque 1 500 nouveaux employés au cours des prochaines années, dont un nombre important de jeunes diplômés ayant une formation universitaire ou technique dans des secteurs stratégiques.

Au terme de cette année, nous remercions les membres du Conseil d'administration de leur contribution. Nous réitérons notre confiance dans l'engagement et le professionnalisme de nos employés, qui demeurent les principaux artisans de notre croissance et de notre rentabilité. Nous comptons sur eux pour atteindre notre objectif premier qui est la satisfaction des clients.

En ce début du troisième millénaire, après plus de 55 ans de croissance, Hydro-Québec est mieux en mesure que jamais de remplir son mandat auprès de la clientèle québécoise et de jouer pleinement son rôle de levier économique. En mettant en place les moyens nécessaires pour favoriser sa propre croissance pour les décennies à venir, elle contribue à celle de l'ensemble de la société québécoise.

Le président du Conseil d'administration,

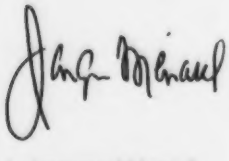

L. Jacques Ménard

Le président-directeur général,

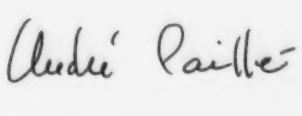

André Caillé

à l'écoute de nos clients

SATISFAIRE LES ATTENTES **Hydro-Québec a fait de la satisfaction de sa clientèle l'objectif premier de son *Plan stratégique 2000-2004*.**

En plus des projets et des réalisations visant à consolider le réseau de transport, nous avons poursuivi notre programme de renforcement du réseau de distribution, qui vise à diminuer le nombre de pannes et leur durée. Nous avons achevé en 1999 la première étape, soit la modification des normes de conception du réseau et le rajustement des pratiques d'ingénierie en fonction de ces nouvelles normes. La mise en œuvre de ce programme de 175 M$ s'étalera sur trois ans.

La continuité du service s'est améliorée considérablement au cours de l'année, pour atteindre une moyenne de 2,81 heures par client, si l'on ne tient pas compte des pannes résultant de conditions climatiques extrêmes. Afin de mieux faire face à de telles conditions, nous avons pris les moyens nécessaires pour établir un diagnostic plus rapide en cas de panne majeure. L'intensification des travaux d'élagage des arbres a aussi contribué de façon importante à l'amélioration enregistrée, la végétation étant à l'origine d'environ 40 % des pannes du réseau de distribution. Nous nous sommes fixé comme objectif de réduire la durée moyenne des interruptions de service à 2,35 heures par client en 2004.

Quelque 100 000 nouveaux compteurs à radiofréquence nous permettent de mesurer plus régulièrement la consommation de clients dont le compteur était difficile d'accès.

DES MOYENS DE COMMUNICATION EFFICACES **Le déploiement du centre d'appels Hydro*Direct*, où sont traités les appels des clients, s'est poursuivi avec l'ouverture des sites de Montréal et de Saint-Antoine, qui se sont ajoutés à celui de Saint-Hyacinthe. Grâce à ce centre d'appels, nous pourrons offrir un service plus rapide et de meilleure qualité à l'ensemble de nos clients. Nous avons aussi inauguré un site à Hull pour répondre aux besoins particuliers de nos clients d'affaires.**

Nous avons également créé un guichet unique réservé aux municipalités des territoires des Laurentides, de Montmorency et du Richelieu afin de disposer de liens de communication privilégiés en situation d'urgence. À la suite des violents orages de juillet, nous avons mis en place une nouvelle procédure de communication qui nous permet de transmettre de l'information plus précise sur les délais de rétablissement du service. Nous comptons étendre progressivement cette procédure qui aide les responsables des mesures d'urgence et les élus municipaux à obtenir de l'information plus rapidement à l'occasion de tels événements.

Satisfaction de la clientèle

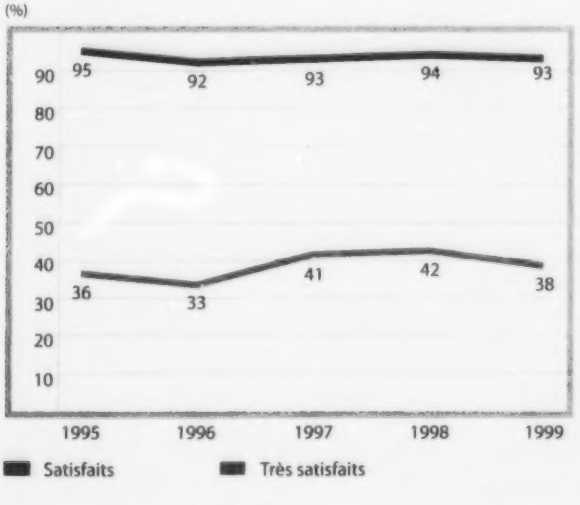

Nous avons commencé à utiliser le réseau Internet, notamment pour les informations concernant les déménagements et les nouveaux raccordements, ainsi que pour l'autorelève des compteurs. Nos clients peuvent aussi s'inscrire par Internet au mode de versements égaux et de prélèvements automatiques. Nous comptons recourir de plus en plus au commerce électronique pour mieux servir nos clients.

DES MODALITÉS DE PAIEMENT PLUS SOUPLES Nous avons poursuivi nos efforts afin de diminuer le nombre de factures impayées. À la fin de 1999, le montant total des comptes en souffrance avait diminué de près de 25 % par rapport à l'année précédente.

Tout en étant plus rigoureuses, nos méthodes de recouvrement offrent une certaine souplesse aux clients éprouvant des difficultés financières. Ainsi, les clients qui le désirent peuvent conclure des ententes de paiement avec l'entreprise. De plus, nous avons amorcé un projet pilote avec 560 clients à très faible revenu de Montréal et de Shawinigan. Ce projet, appelé *Le budget éclairé*, a pour but de leur apporter une aide ponctuelle afin qu'ils puissent réduire leur facture d'électricité tout en acquérant de bonnes habitudes de paiement. Il répond à deux attentes fréquemment exprimées : que l'entreprise traite tous ses clients de manière équitable et qu'elle fasse preuve de souplesse envers les clients en difficulté.

UN OUTIL DE RENTABILITÉ L'ensemble des actions de notre force de vente dans toutes les régions nous a permis de dépasser nos cibles commerciales de 30 %. Nous avons abaissé le coût unitaire des relevés de compteurs de près de 16 %, ce qui a servi à améliorer notre productivité.

Nous avons continué en 1999 à offrir à nos clients résidentiels divers programmes contribuant à améliorer leur confort tout en optimisant leur consommation d'électricité. Nous avons notamment loué 12 700 nouveaux chauffe-eau, ce qui porte le nombre total de chauffe-eau en location à 149 000. Nous avons également vendu plus de 110 000 thermostats électroniques qui assurent à nos clients un confort accru.

Nous avons mis l'accent sur notre rôle d'assistance technique auprès de nos clients d'affaires en leur offrant des produits et services adaptés à leurs besoins. Nous leur avons proposé un service d'aide à l'implantation d'électrotechnologies qui contribue à maximiser leur productivité et leur rendement énergétique. Nous avons d'ailleurs effectué une percée dans le domaine de la cuisson des aliments en restaurant.

Indice comparatif des prix de l'électricité
Clientèle domestique au 1er janvier 1999

(Montréal = 100)

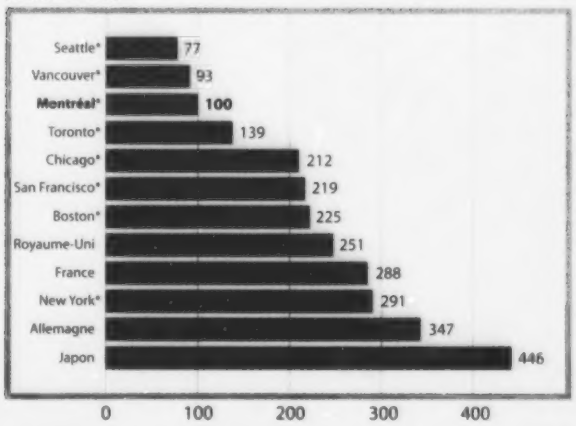

Indice associé à une facture mensuelle (toutes taxes comprises) pour une consommation de 625 kWh

* Au 1er mai 1999.

Sources : Hydro-Québec, *Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines au 1er mai 1999*. Electricity Association, *International Electricity Prices at January 1, 1999*.

Indice comparatif des prix de l'électricité
Clientèle industrielle au 1er janvier 1999

(Montréal = 100)

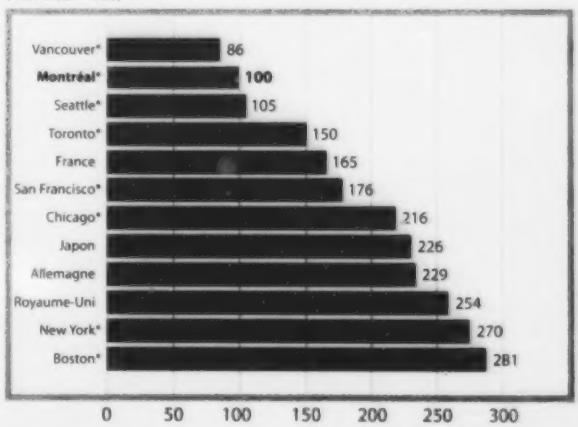

Indice associé à une facture mensuelle (toutes taxes comprises) pour une puissance de 10 MW, une consommation de 5 760 MWh et un facteur d'utilisation de 80 %

* Au 1er mai 1999.

Sources : Hydro-Québec, *Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines au 1er mai 1999*. Electricity Association, *International Electricity Prices at January 1, 1999*.

L'Institut de recherche d'Hydro-Québec, la société ABB et le Centre d'innovation sur le transport d'énergie du Québec ont mis au point un transformateur à isolation solide qui peut être enfoui directement dans le sol.

Des ententes commerciales importantes ont été conclues en 1999 : avec Métallurgie Magnola, pour une puissance de 120 MW avec possibilité d'augmentation à 240 MW ; avec la Compagnie minière IOC pour une puissance de 75 MW ; et avec Silicium Bécancour pour une puissance de 85 MW.

Outre la location et l'entretien, Hydro-Québec a commencé à offrir en 1999 un service de vente de chauffe-eau.

Deux premiers sites de recouvrement ont été ouverts : à Joliette, pour le secteur résidentiel, et à Montréal, pour le secteur commercial. De plus, un premier site HydroDirect desservant exclusivement les clients d'affaires dans l'ensemble du Québec a été inauguré à Hull.

Hydro-Québec a conclu une entente avec l'Union des municipalités du Québec et avec la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales. Le but : faciliter l'échange d'information sur des problématiques communes, notamment en vue de mieux gérer les pannes et d'accélérer l'application de mesures efficaces en situation d'urgence.

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL **Nous avons poursuivi nos efforts, en partenariat avec Investissement Québec et la Société générale de financement du Québec, en vue de favoriser la venue ou l'expansion au Québec de grandes entreprises pour lesquelles les bas tarifs ainsi que la fiabilité et la qualité de l'approvisionnement électrique représentent des attraits majeurs.**

Au cours de l'année, nous avons collaboré à l'avancement d'importants projets dans des secteurs de pointe, en particulier la production de matériaux pour les entreprises de haute technologie et de télécommunications. Nous avons apporté notre soutien à des projets d'expansion, de protection ou de réouverture d'usines plus traditionnelles.

Dans le domaine de la métallurgie, nous avons contribué à des projets de diversification de certaines productions québécoises de ferro-alliages. Nous avons également participé à des projets dans les domaines de la biofermentation et de la biotechnologie. Nous avons joué un rôle important dans l'obtention d'un contrat mondial de production de fluorescents à partir d'une nouvelle technologie par une entreprise déjà implantée au Québec. Enfin, nous avons été associés à la création, à Montréal, d'un centre d'excellence mondial pour la fabrication des turbines à gaz Trent.

Nous avons par ailleurs resserré nos liens avec nos clients Grande entreprise. À cette fin, nous avons tenu, pour la onzième année consécutive, des rencontres afin d'échanger avec eux sur différents sujets et pour mieux connaître leurs attentes et leurs besoins.

satisfaire la demande au Québec

Grâce à la production de ses centrales et à ses contrats d'achat, Hydro-Québec assure un approvisionnement fiable en électricité, à des conditions avantageuses, à l'ensemble de ses clients au Québec. En 1999, elle a continué d'exploiter son parc de production de façon optimale. Ce parc comprend 80 centrales qui produisent 143 TWh, dont 93 % sont d'origine hydraulique. En 1999, la production et les achats ont totalisé 148 TWh.

La sécurité d'approvisionnement du marché québécois représente un élément essentiel de la qualité du service de l'entreprise. C'est pourquoi Hydro-Québec gère sa production selon des critères rigoureux conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Ainsi, elle s'assure de disposer en tout temps d'une réserve en énergie suffisante pour pallier des conditions extrêmes, soit un déficit éventuel d'apport d'eau de 64 TWh sur deux années consécutives. La probabilité d'un tel déficit est de moins de 2 %.

Quant à la réserve en puissance, elle respecte le critère de fiabilité de 2,4 heures par an de risque de délestage. Ce critère découle de l'application de normes communes à l'ensemble des producteurs d'électricité en Amérique du Nord, notamment les membres du Northeast Power Coordinating Council, dont Hydro-Québec fait partie.

LE PARC DE PRODUCTION **Pour satisfaire la demande au Québec, nous continuons d'assurer la pérennité de nos installations de production. Nous avons procédé en 1999 à la réfection et à la modernisation des équipements de certaines centrales afin d'en prolonger la vie utile. Ainsi, nous avons effectué des travaux de réhabilitation aux centrales de la Bersimis-1, de La Gabelle, de Shawinigan-2, de Shawinigan-3, de La Tuque, de Manic-2 et de Beauharnois. De plus, nous avons réalisé des travaux d'envergure sur deux des quatre groupes de la centrale thermique de Tracy.**

La centrale des Sept-Chutes et la centrale de la Chute-Bell, désaffectées depuis une quinzaine d'années, ont été remises en service après avoir été restaurées. Nous avons réalisé ces projets de réhabilitation en partenariat avec les municipalités concernées, dans le cadre de sociétés en commandite. Il s'agit d'une illustration concrète de la nouvelle approche de partenariat local que privilégie Hydro-Québec.

En ce qui concerne la centrale nucléaire de Gentilly-2, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a délivré un permis d'exploitation sans restriction échéant le 31 octobre 2000.

Tout au long de l'année, l'entreprise a poursuivi l'application rigoureuse de normes visant à assurer la sécurité des barrages afin que la présence et l'exploitation d'aménagements hydroélectriques n'entraînent de conséquences indésirables ni pour le public ni pour l'environnement. Ces normes sont comparables à celles de l'industrie et conformes aux règles de la Commission internationale des grands barrages.

LE CHANTIER DE LA SAINTE-MARGUERITE-3

Grâce à une conception rigoureuse des ouvrages et à une gestion optimale des travaux, la mise en service de la centrale de la Sainte-Marguerite-3, prévue pour l'automne de 2001, sera devancée de quelques mois.

L'aménagement présente des caractéristiques uniques, notamment une hauteur de chute équivalant à sept fois la hauteur des chutes Niagara. Lors de sa mise en service, la nouvelle centrale ajoutera une puissance de 882 MW et une production annuelle de 2,8 TWh au parc d'Hydro-Québec.

L'ensemble des travaux d'aménagement de la centrale de la Sainte-Marguerite-3 a permis à un nombre important d'entreprises locales et régionales de bénéficier de retombées économiques évaluées à près de 500 M$. Les travailleurs de la région ont représenté 69 % du total de la main-d'œuvre.

L'optimisation du potentiel hydroélectrique québécois s'avère avantageuse, tant sur le plan économique que sur le plan environnemental, pour l'ensemble de la collectivité québécoise et pour les communautés concernées.

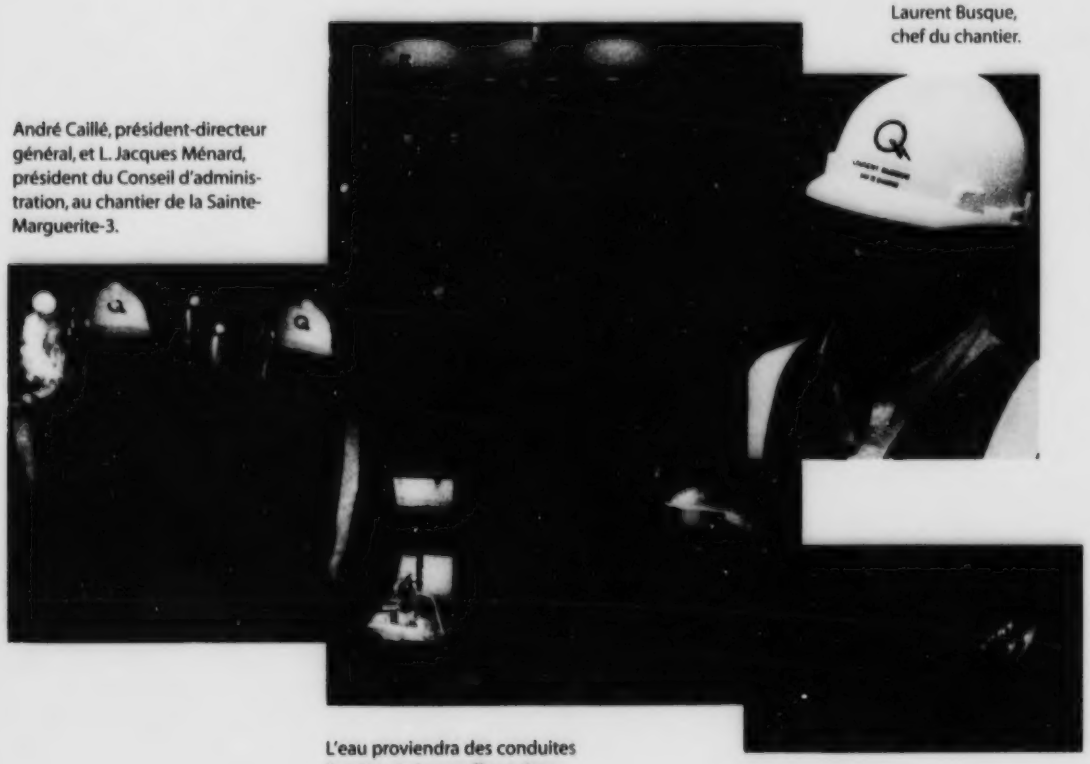

Laurent Busque, chef du chantier.

André Caillé, président-directeur général, et L. Jacques Ménard, président du Conseil d'administration, au chantier de la Sainte-Marguerite-3.

L'eau proviendra des conduites forcées et s'engouffrera dans ces immenses colimaçons, les bâches spirales, puis actionnera les pales de la turbine, située au centre. La centrale abritera deux groupes turbines-alternateurs de 441 MW chacun, les plus puissants du parc d'Hydro-Québec.

Vue d'une conduite forcée.

LE PARTENARIAT, CLÉ DU DÉVELOPPEMENT

Hydro-Québec a poursuivi en 1999 son objectif de développement du potentiel hydroélectrique rentable au Québec et en périphérie. Ce développement vise d'abord à assurer l'approvisionnement à plus long terme d'un marché québécois en croissance, à des conditions concurrentielles pour la clientèle et de manière rentable pour l'entreprise.

Les ententes conclues avec le Conseil de bande des Montagnais de Betsiamites, avec le Conseil de bande des Montagnais d'Essipit et avec plusieurs municipalités régionales de comté de la Côte-Nord et du Saguenay marquent un tournant majeur puisqu'elles concrétisent la nouvelle approche de partenariat pour l'aménagement de nouvelles installations hydroélectriques au Québec. Ces projets représentent une production annuelle future de près de 3 TWh et des investissements de plus de 700 M$. Des ententes de partenariat similaires ont également été conclues dans le cadre des projets de réfection des centrales des Sept-Chutes et de la Chute-Bell.

Nous avons poursuivi en 1999 des consultations auprès des communautés locales, qui sont des partenaires éventuels pour la réalisation de projets comme la dérivation partielle de la rivière Romaine, dans le cadre du projet d'aménagement du cours inférieur du fleuve Churchill, au Labrador, et comme la construction de la centrale de l'Eastmain-1, envisagée en même temps que la dérivation partielle de la rivière Rupert sur le territoire couvert par la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*.

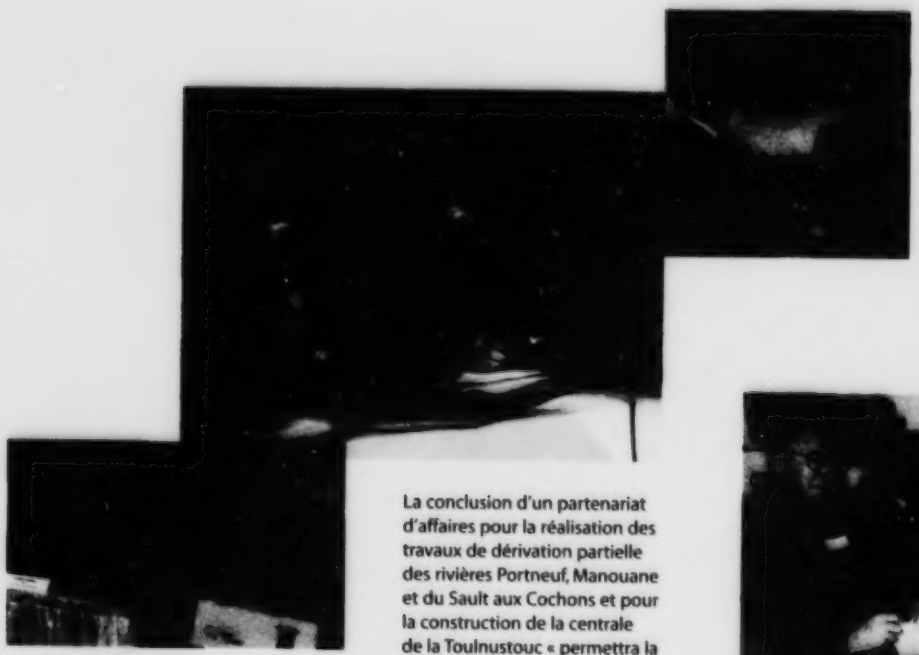

Hydro-Québec a remis en service la centrale des Sept-Chutes, située non loin du mont Sainte-Anne. Construite en 1916, cette centrale attire près de 40 000 visiteurs chaque année en raison de sa grande valeur patrimoniale. Ghislain Ouellet, Vice-président à l'exploitation des équipements de production, annonce la création d'une société en commandite, en compagnie de Germain Tremblay, maire de Saint-Ferréol-les-Neiges.

La conclusion d'un partenariat d'affaires pour la réalisation des travaux de dérivation partielle des rivières Portneuf, Manouane et du Sault aux Cochons et pour la construction de la centrale de la Toulnustouc « permettra la création de nombreux emplois, la formation d'entreprises nouvelles, la restauration d'une des plus belles rivières à saumon du patrimoine innu-montagnais et des développements majeurs qui auront un impact sur la pratique des activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage ». — René Simon, chef du Conseil de bande des Montagnais de Betsiamites.

La création d'un fonds de développement, dans le cadre du projet de la Toulnustouc, témoigne « des avantages découlant d'un partenariat équitable avec Hydro-Québec, en plus de servir les intérêts communs des partenaires et d'enrichir le patrimoine des générations à venir ». — Georges-Henri Gagné, préfet de la municipalité régionale de comté de Manicouagan.

Hydro-Québec et les municipalités régionales de comté du Fjord-du-Saguenay, de La Haute-Côte-Nord, de Manicouagan et de Maria-Chapdelaine ont signé une entente de partenariat qui prévoit la création d'une société en commandite en vue de réaliser des projets hydroélectriques sur la Côte-Nord.

un réseau plus robuste

TransÉnergie a pour mission de répondre en tout temps à la demande de ses clients d'une manière efficace et efficiente. Pour remplir cette mission, nous avons poursuivi les travaux de bouclage du réseau à haute tension afin d'accroître la sécurité de l'alimentation des régions qui ont été les plus exposées dans le passé à des conditions climatiques extrêmes.

La première étape des travaux de bouclage du centre-ville de Montréal s'est achevée avec la construction d'une liaison souterraine entre les postes Atwater et Hadley et d'une ligne à 315 kV entre le poste de l'Aqueduc et le poste Atwater, qui sera exploitée temporairement à 120 kV. Nous avons aussi augmenté de 75 % la capacité de transit entre la centrale de Beauharnois et le centre-ville de Montréal.

Nous avons terminé la première étape des travaux visant à accroître la sécurité de l'alimentation du centre-ville de Québec : nous avons ajouté un transformateur au poste de Québec pour boucler les réseaux à 315 kV et à 230 kV. Afin de sécuriser l'alimentation de la région de Gaspé, nous avons entrepris l'avant-projet d'une ligne de bouclage à 161 kV.

Nous avons mené à terme la première étape de la boucle montérégienne, soit la construction du tronçon de ligne à 735 kV d'une longueur de 100 km qui relie les postes des Cantons et de Saint-Césaire. En cas d'urgence, nous pourrions mettre ce tronçon en service en quelques heures et l'exploiter à 230 kV.

Enfin, nous avons entrepris de nouvelles études pour les autres étapes du bouclage de la Montérégie, pour le bouclage de la région de l'Outaouais et pour l'interconnexion projetée avec l'Ontario. Nous avons à rencontrer les principaux intervenants de ces régions afin de déterminer pour chacune un tracé de moindre impact.

Les projets de bouclage et de renforcement du réseau visent à sécuriser l'alimentation en électricité de l'ensemble de nos clients.

En 1999, Hydro-Québec a modernisé son centre de conduite du réseau, situé à Montréal.

Nous avons achevé, en 1999, une ligne de 7 km, montée sur pylônes tubulaires et reliant le poste de l'Aqueduc au poste Atwater. Une fois terminé, le projet de bouclage de la région de Montréal augmentera de 1 000 MW la capacité de transit du réseau qui alimente le centre-ville.

ASSURER LA PÉRENNITÉ DU RÉSEAU **Étant donné le vieillissement d'une partie de notre parc d'équipement, nous avons amorcé la mise en œuvre d'un plan de gestion des actifs visant à assurer la fiabilité du réseau tout en prolongeant la vie utile de certains équipements. Au total, nous avons investi en 1999 près de 205 M$ dans des projets de remplacement et de modernisation de certains éléments du réseau, notamment le centre de conduite du réseau et les postes de départ des centrales de Beauharnois, de la Bersimis-1 et de La Tuque.**

Pour atténuer les impacts du verglas sur le réseau, nous avons commencé à employer une méthode de déglaçage thermique par effet Joule, là où les conditions le permettent, ce qui empêche la glace de s'accumuler sur les conducteurs. Parallèlement, nous poursuivons nos travaux de recherche afin d'améliorer les moyens de prévention des pannes majeures et, le cas échéant, d'accélérer le rétablissement du service.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES **Tout au long de l'année, TransÉnergie a recherché les meilleures occasions d'affaires dans le domaine du transport de l'énergie, tant en Amérique que sur les autres continents. Nous coordonnons nos activités à l'étranger en vue de commercialiser notre savoir-faire dans les domaines reliés à l'exploitation des réseaux à haute tension.**

En 1999, le facteur d'utilisation de nos interconnexions avec les réseaux voisins a dépassé de 23 % celui de l'an dernier.

Dans le domaine de la recherche, nous avons intensifié les travaux visant à optimiser l'utilisation de nos interconnexions aussi bien pour exporter de l'électricité que pour en importer. En effet, la sécurité de l'approvisionnement passe aussi par un meilleur accès aux ressources des réseaux voisins.

Nous poursuivons également nos efforts en vue de commercialiser les technologies de nos filiales stratégiques Teqsim International et TransÉnergie Technologies.

En Australie, TransÉnergie a entrepris des travaux en vue de réaliser une interconnexion d'une longueur de 67 km qui utilise une nouvelle technologie à courant continu à haute tension. Elle travaille également à la construction d'une interconnexion de 600 km au Pérou.

environnement

UN ENGAGEMENT FORMEL **Tout au long de l'année 1999, Hydro-Québec a continué à favoriser l'utilisation responsable des ressources qu'elle gère. Depuis 1994, nous avons consacré en moyenne 90 M$ par an à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, soit près de 2 % de nos charges totales d'exploitation.**

Au-delà des mesures visant à atténuer les impacts de nos nouvelles installations sur l'environnement, nous avons conclu diverses ententes avec les communautés d'accueil. Ces ententes ont pour but d'encadrer les études et la réalisation des projets, de définir la participation des communautés autochtones ou locales et de leur assurer des revenus à long terme, une fois les installations en service.

LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE **Conformément à notre plan stratégique, nous avons continué à privilégier le recours à l'hydroélectricité pour combler les besoins de nos clients. Cette source d'énergie renouvelable permet en effet de réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre, l'un des plus importants problèmes environnementaux actuels. Le Québec a un taux d'émission de gaz à effet de serre très inférieur à celui du Canada ; son excellente performance est surtout attribuable au recours à la filière hydroélectrique pour la production de l'électricité.**

Vu ces résultats, nous avons demandé aux responsables d'ÉcoGESte, un programme mis sur pied par le gouvernement du Québec, de reconnaître les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) évitées grâce aux investissements que nous avons faits dans de nouveaux projets de production hydroélectrique depuis 1990 et aux achats d'énergie éolienne et hydraulique auprès de producteurs privés. Ce programme donnera droit à des crédits qui auront éventuellement une valeur marchande auprès d'entreprises ou de provinces éprouvant de la difficulté à se conformer aux objectifs de réduction des émissions de CO_2 établis dans le Protocole de Kyoto.

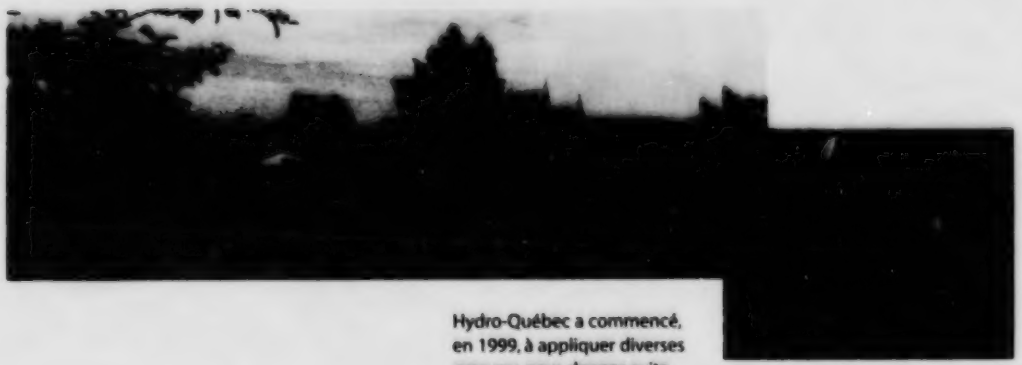

Hydro-Québec a commencé, en 1999, à appliquer diverses mesures pour donner suite au Programme d'évaluation de la conformité environnementale de tous les postes de son réseau de transport.

L'implantation de systèmes de gestion environnementale selon le modèle ISO 14001 confirme la volonté d'Hydro-Québec de faire de la protection de l'environnement un élément indissociable de ses objectifs de croissance à long terme.

DES ACTIONS CONCRÈTES **Hydro-Québec a mis en vigueur un plan d'action visant à assurer une gestion proactive et méthodique de substances appauvrissant la couche d'ozone. Ce plan prévoit l'élimination progressive de ces substances et leur remplacement par des produits dont l'impact environnemental est faible ou nul. Il prévoit aussi la récupération systématique de divers équipements au moment de leur remplacement.**

La volonté de protéger les ressources se concrétise dans la poursuite et le développement d'activités de récupération systématique pour maximiser la réutilisation et le recyclage des matières résiduelles. Ainsi, en 1999, ces activités ont produit des revenus bruts dépassant 9 M$ et permis de réaliser d'importantes économies. Nous avons recyclé et réutilisé : métaux, transformateurs, accumulateurs, appareillage électrique, cartouches d'imprimantes, des centaines de milliers de litres d'huiles isolantes et des centaines de tonnes de papier. Nous avons réparé, réutilisé et recyclé des milliers de poteaux en bois et valorisé plus de 22 tonnes de résidus de poteaux non recyclables.

Nous avons également négocié une entente avec le ministère de l'Environnement et la Société de la faune et des parcs du Québec portant sur la protection de la biodiversité sur l'ensemble de nos propriétés.

Sur la scène internationale, la Commission mondiale des barrages nous a invités à faire partie d'un comité chargé d'orienter ses travaux. Nous avons aussi continué à œuvrer au sein d'organismes nous permettant de mettre en valeur les qualités environnementales de l'hydroélectricité, comme l'Association canadienne de l'hydroélectricité, l'Agence internationale de l'énergie, la Commission mondiale des barrages et l'Association canadienne de l'électricité.

Le 21 décembre, une première unité de l'entreprise a obtenu un certificat d'enregistrement ISO 14001 pour son système de gestion environnementale.

Afin d'améliorer les conditions de pêche dans le secteur de la centrale de la Sainte-Marguerite-3, Hydro-Québec a aménagé des frayères et ensemencé certains lacs.

Les émissions brutes de gaz à effet de serre des grands réservoirs des centrales hydroélectriques sont 29 fois moindres que les émissions produites par les centrales au mazout, 34 fois moindres que celles des centrales au charbon et 18 fois moindres que celles des centrales à cycle combiné au gaz naturel.

l'innovation, une valeur ajoutée

LA RD, UNE ACTIVITÉ STRATÉGIQUE **L'innovation technologique représente un enjeu économique primordial pour Hydro-Québec. Elle a un impact déterminant sur l'efficacité de nos unités d'affaires et nous permet de maintenir nos avantages concurrentiels. De plus, certaines technologies mises au point pour nos propres besoins offrent un potentiel de commercialisation susceptible de contribuer à notre rendement à long terme.**

Après avoir rigoureusement réévalué nos activités de recherche-développement pour les concentrer sur nos activités de base, nous avons amorcé en 1999 la mise en place de mécanismes nécessaires pour mieux gérer l'innovation.

À cette fin, nous avons créé des équipes multidisciplinaires dans les secteurs stratégiques de la production, du transport et de la distribution ainsi que dans celui des services à la clientèle et aux grandes entreprises. Dans chacun de ces secteurs, nous avons déterminé les champs de recherche qui permettront de hausser le niveau de fiabilité de notre approvisionnement, d'accroître la sécurité de l'alimentation de nos clients, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'optimiser l'utilisation de nos installations.

DÉCOUVERTE ET COMMERCIALISATION **Afin d'optimiser l'impact de nos investissements en recherche-développement, nous avons mis en place la Direction de la valorisation de la technologie chargée de mettre en valeur les innovations mises au point par Hydro-Québec. Dès le début du processus d'innovation technologique, la direction met son expertise et son soutien technique à la disposition des équipes multidisciplinaires en vue de les aider à évaluer les projets de recherche-développement en fonction des objectifs stratégiques de l'entreprise, des coûts, des délais et de la faisabilité technique de chacun. Elle doit également valider les gains potentiels qui résultent de l'utilisation de ces technologies afin de faciliter leur implantation dans les unités concernées et, le cas échéant, de favoriser leur commercialisation en faisant appel à des partenaires externes.**

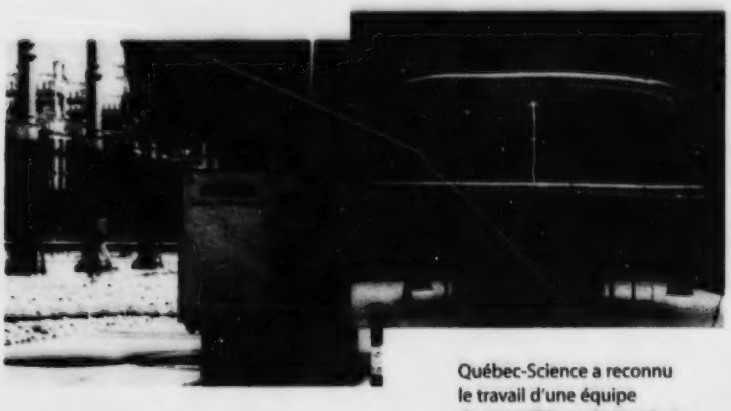

Depuis décembre 1999, Hydro-Québec CapiTech est actionnaire de Snemo, une entreprise de Brossard qui conçoit et fabrique des appareils de commande, de surveillance et de protection d'équipements électriques à haute et à très haute tension.

Québec-Science a reconnu le travail d'une équipe de scientifiques de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec et de l'Institut national de la recherche scientifique qui travaillent à mettre au point une technique inédite de déclenchement de la foudre par laser. Grâce à cette technique, nous pourrions déclencher la foudre afin d'en détourner la trajectoire.

Pour sa part, la Direction principale de la valorisation et des participations aide les unités d'affaires à obtenir des brevets, à gérer ces derniers et à administrer les licences attribuées aux entreprises qui commercialisent les innovations et les produits mis au point par Hydro-Québec. Pour atteindre une rentabilité optimale, elle gère également les participations d'Hydro-Québec dans les filiales et les autres entités comme Hydro-Québec CapiTech, ACEP et Énergie Capital Innovation.

INVESTIR DANS LA TECHNOLOGIE **En 1998, nous avions procédé à une réorientation majeure du holding qui gérait nos filiales technologiques pour en faire une société de capital de risque dans le domaine de l'énergie. En 1999, nous avons réévalué la politique d'investissement d'Hydro-Québec CapiTech afin qu'elle corresponde à son nouveau statut de société de capital de risque corporatif.**

En nous fondant sur des critères de sélection rigoureux, nous avons continué à développer un portefeuille d'investissements dans des entreprises en démarrage ou en croissance susceptibles d'engendrer des retombées dans des secteurs stratégiques pour Hydro-Québec.

Hydro-Québec CapiTech a de plus investi dans des fonds de capital de risque, comme Nth Power Technologies et EnerTech Capital Partners II, pour faire son entrée sur le marché américain.

En plus des retombées financières qu'ils génèrent, nos investissements dans des fonds de capital de risque étrangers nous permettent d'exercer une veille technologique et nous fournissent d'autres occasions d'investir dans des entreprises conformes à nos critères. Nous sommes ainsi mieux en mesure de repérer les technologies véritablement novatrices et de cibler les occasions d'affaires pouvant être mises à profit par les unités d'affaires.

Au fil des ans, Hydro-Québec a joué un rôle clé en matière d'innovation technologique, plus particulièrement dans les domaines de la production d'hydroélectricité et du transport d'électricité à haute tension.

En 1999, Hydro-Québec CapiTech est devenue partenaire d'Électro Composites, une entreprise de Saint-Jérôme qui conçoit et fabrique des isolateurs destinés à des entreprises d'équipements électriques et industriels.

un marché sans frontières

DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES RENTABLES

Nous avons franchi cette année une nouvelle étape dans le développement d'une base rentable d'activités internationales favorisant la croissance de l'entreprise, à moyen et à long terme. Nous sommes maintenant en mesure de tirer pleinement profit des occasions d'affaires résultant de la déréglementation de l'industrie de l'électricité à l'échelle mondiale. Nous sommes ainsi mieux en mesure d'orienter nos ressources en fonction des caractéristiques et des besoins du marché international. Nous pouvons également orienter nos efforts vers les secteurs où nous détenons des avantages concurrentiels et un savoir-faire éprouvé, principalement la construction et la gestion d'installations de production hydroélectrique et le transport d'électricité à haute tension.

Au cours des dernières années, nous avons investi 279 M$ de fonds propres dans dix projets internationaux totalisant des actifs de 2,8 G$. Ces investissements ont généralement été réalisés avec des partenaires du Québec. Les achats de biens et services découlant des partenariats commerciaux conclus avec des entreprises québécoises en 1999 ont entraîné des retombées économiques et favorisé la création d'emplois au Québec.

La déréglementation de l'industrie de l'électricité à l'échelle mondiale crée de nouvelles occasions d'affaires dont Hydro-Québec entend tirer profit.

DES CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

En 1999, Hydro-Québec International (HQI) a poursuivi et entrepris plusieurs projets dans le domaine des services professionnels. Au total, les projets réalisés ont entraîné des retombées directes au Québec de près de 26,6 M$ et créé des emplois équivalant à 120 années-personnes. HQI a réalisé la plupart de ces projets en Chine, en Haïti, en Algérie, au Burkina Faso, au Costa Rica, en Iran, au Cameroun et en Libye.

Au cours de l'année, Hydro-Québec a été présente dans 31 pays, où elle a réalisé 86 projets. Plusieurs de ces projets représentent des percées importantes sur des marchés prometteurs.

En Chine, nous avons pris une participation de 20 % dans la Meiya Power Company (MPC). Cette société compte parmi les plus importants gestionnaires de projets énergétiques en Chine, ce qui nous permet de prendre pied dans le pays qui a le potentiel hydroélectrique le plus élevé du monde.

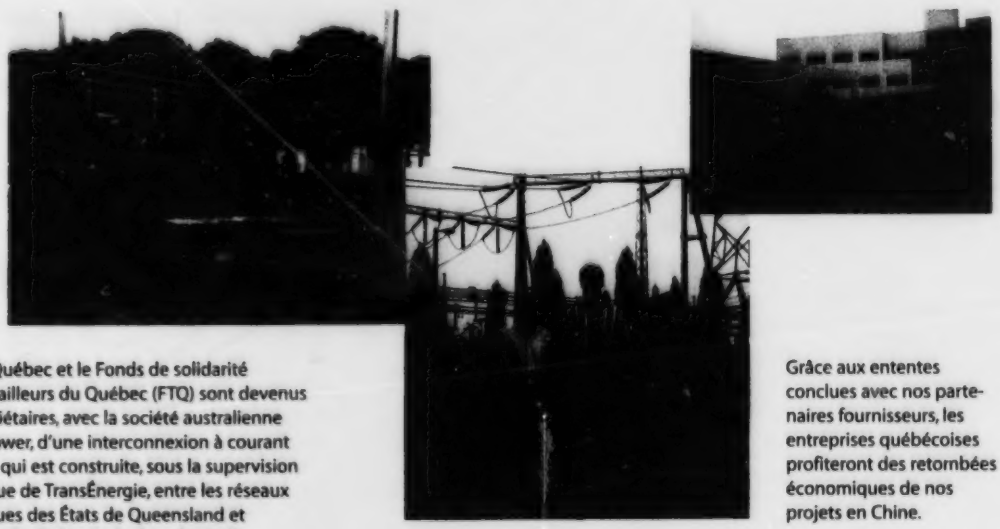

Hydro-Québec et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) sont devenus copropriétaires, avec la société australienne NorthPower, d'une interconnexion à courant continu qui est construite, sous la supervision technique de TransÉnergie, entre les réseaux électriques des États de Queensland et de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie.

Grâce aux ententes conclues avec nos partenaires fournisseurs, les entreprises québécoises profiteront des retombées économiques de nos projets en Chine.

Hydro-Québec s'est engagée à réaliser des activités à l'international avec des partenaires du Québec.

Par la même occasion, nous avons conclu des ententes avec nos partenaires fournisseurs ABB Alstom Power et Générale Électrique du Canada. Celles-ci prévoient des mécanismes à long terme pour faire rejaillir des retombées économiques sur les entreprises québécoises, retombées proportionnelles aux commandes passées en Chine par les entreprises dans lesquelles la MPC détient des participations.

Nous avons aussi obtenu un contrat de services de la China Power Grid Development Corporation. Il s'agit de vérifier les programmes d'assurance de la qualité des fabricants et de superviser les travaux de construction de convertisseurs dans le cadre d'un programme d'assistance technique pour un important projet de transport d'électricité à haute tension entre le complexe des Trois-Gorges et la ville de Changzhou.

En Afrique, nous avons fait l'acquisition, par l'intermédiaire du consortium HQI-ELYO, filiale du Groupe Suez Lyonnaise des Eaux, de 17 % des actions de la Société nationale d'électricité du Sénégal. Nous sommes ainsi devenus responsables de la gestion de l'ensemble de la production, du transport et de la distribution d'électricité de cette société.

Éconoler International, une entreprise appartenant conjointement à HQI et à Dessau-Soprin, a par ailleurs annoncé la création d'une première entreprise de services écoénergétiques en Tunisie : la Société tunisienne de gérance de l'énergie, dont le mandat consiste à apporter des solutions intégrées pour réduire la consommation d'énergie.

En partenariat avec SNC-Lavalin International, nous avons obtenu un contrat en Côte-d'Ivoire pour la réalisation d'une étude portant sur la prévision de la demande d'électricité et pour l'élaboration d'un plan d'investissement dans le secteur électrique de ce pays.

Nous avons aussi décroché un contrat de la Société nationale d'électricité et du gaz, en Algérie, pour des services de formation, de supervision et de mise sur pied d'équipes affectées à des travaux sous tension sur des lignes de transport et dans des postes à haute et à très haute tension.

En Haïti, nous gérons, pour le compte de l'Agence canadienne de développement international, un important programme d'assistance technique pour la réfection du réseau de production et de distribution dans la province de Jacmel.

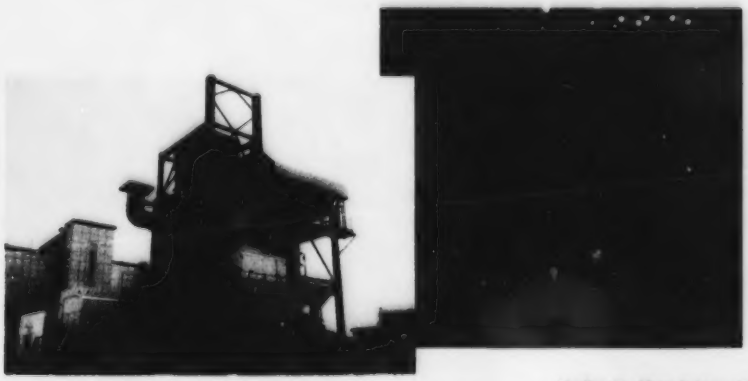

La construction et la mise en service de la centrale à turbine à gaz de Bel-Air, au Sénégal, d'une puissance de 37,4 MW, ont été réalisées avec la participation d'une entreprise québécoise et d'un partenaire sénégalais.

Hydro-Québec International est devenue copropriétaire de la centrale de Fortuna, au Panamá. Cette centrale hydroélectrique de 300 MW est la plus importante du pays.

le développement organisationnel

LES PERSONNES, AU CŒUR DE LA CROISSANCE **Les relations entre Hydro-Québec et ses employés ont connu une évolution importante au cours de l'année. Afin d'adapter les conditions de travail à un contexte plus concurrentiel, nous avons appliqué des approches novatrices qui assurent une plus grande reconnaissance des efforts individuels et collectifs.**

Toutes nos conventions collectives, sauf celle des chercheurs de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, ont été renégociées ou révisées de façon à associer davantage les employés aux efforts déployés par l'entreprise pour atteindre ses objectifs.

Le salaire des ingénieurs, des employés de métiers, des techniciens et des employés de bureau a été augmenté selon les paramètres gouvernementaux, sans coûts excessifs pour l'entreprise, pour son actionnaire ni pour ses clients. De plus, ces employés bénéficient désormais d'un régime d'intéressement qui prévoit le versement de montants forfaitaires en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise. Les sommes versées à ce titre peuvent atteindre jusqu'à 3 % du salaire annuel de base.

Ces ententes ont été approuvées par 90 % des employés du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec et par plus de 75 % des employés du Syndicat canadien de la fonction publique.

Le salaire et les conditions de travail des employés de bureau non régis par une convention collective, des professionnels et des secrétaires de direction ont été revus afin que leur rémunération globale soit incitative et plus concurrentielle.

LA FORMATION, CLÉ DE LA RÉUSSITE **En vue de disposer des ressources nécessaires pour soutenir notre croissance et en vue d'assurer la pérennité de notre savoir-faire, nous avons continué à travailler au développement des compétences techniques et commerciales de notre personnel.**

Nous avons ainsi élaboré des outils qui aideront les employés dans la planification de leur cheminement professionnel au sein de l'entreprise. Ces outils, dont l'implantation s'échelonnera sur plusieurs années, permettront aussi aux gestionnaires de planifier efficacement le recrutement, la dotation et la formation.

Les employés sont, au quotidien, les principaux artisans de la qualité du service, de la mise en valeur du potentiel hydroélectrique, de l'innovation technologique et, de manière plus générale, de la croissance et de la rentabilité de l'entreprise.

La satisfaction des clients requiert des employés une capacité d'adaptation au changement, notamment à l'évolution rapide des technologies commerciales.

Nous avons également consacré 373 années-personnes à la formation. Les dépenses de formation ont totalisé 72,6 M$, ce qui représente 4,6 % de la masse salariale.

Au chapitre de la sécurité, nous avons enregistré une baisse de 6,2 % du taux de fréquence des accidents du travail, alors que le taux de gravité a chuté de 23,9 %.

En vue de combler les postes qui se libéreront à court terme et de préparer la relève, nous avons mis sur pied un programme d'embauche de nouveaux diplômés. Déjà en 1999, nous avons recruté 107 nouveaux employés dans plusieurs secteurs techniques stratégiques.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ

Afin d'améliorer la gestion des fonctions de soutien à l'échelle de l'entreprise, Hydro-Québec a procédé à l'implantation du progiciel R/3 de SAP. Ce nouvel outil informatique, qui remplace les 200 systèmes utilisés auparavant pour la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, nous permet de gérer nos activités en temps réel, facilite l'accès à l'information et améliore le processus décisionnel. Pour réaliser ce projet d'envergure, nous avons dû former plus de 6 400 employés permanents entre octobre 1998 et mai 1999.

Parallèlement, nous nous sommes assurés que tous les produits informatiques aideraient l'entreprise et ses clients à franchir le cap de l'an 2000 en toute sécurité. Près de 4 000 applications, logiciels, systèmes d'exploitation, automatismes et équipements ont été soumis à un processus rigoureux, et de nombreux tests de maintien de la date ont été réussis. Hydro-Québec a participé avec succès à deux exercices de simulation, à l'échelle de l'Amérique du Nord, en collaboration avec le North American Electric Reliability Council. Tous ces efforts de préparation ont permis de passer à l'an 2000 sans inconvénient pour la clientèle.

Par ailleurs, Hydro-Québec et Bell Canada ont créé une coentreprise, Connexim, qui réunit les ressources et l'expertise des deux partenaires dans le secteur des télécommunications. Depuis le début de l'année, Connexim assure la gestion et l'exploitation des réseaux de télécommunications administratifs internes reliés à la téléphonie, à la transmission de données et à la télécopie d'Hydro-Québec et de Bell Canada au Québec. Ainsi, Hydro-Québec pourra réaliser des économies à moyen terme et valoriser le potentiel de ses actifs de télécommunications. De cette manière, la création d'emplois à la fine pointe de la technologie sera favorisée au Québec, Connexim prévoyant accroître son effectif jusqu'à 900 personnes d'ici à 2003.

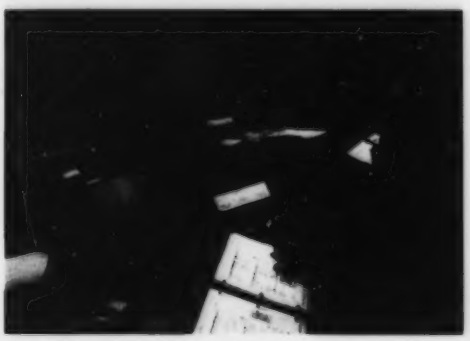

Avec l'implantation du progiciel R/3 de SAP, Hydro-Québec est maintenant dotée d'un outil informatique de pointe qui a pour effet d'améliorer l'efficacité tout en facilitant les décisions d'ordre économique.

notre apport à la collectivité

UN ENGAGEMENT SOUTENU **Comme dans le passé, Hydro-Québec a apporté une contribution notable à la société au sein de laquelle elle évolue. Par ses activités, elle engendre des retombées économiques majeures qui profitent à l'ensemble de la collectivité. De plus, elle consacre des sommes importantes au soutien d'associations, d'organismes et d'événements qui concourent à améliorer la qualité de vie de la collectivité québécoise dans divers secteurs d'activité.**

LES ORGANISMES ET LES ASSOCIATIONS **Dans le secteur de l'éducation, notre programme de soutien aux universités québécoises a servi à financer des activités d'enseignement et de recherche. Il comporte notamment l'attribution de bourses à des étudiants des premier, deuxième et troisième cycles.**

Nous avons parrainé la création de trois nouvelles chaires de recherche, soit une chaire en analyse de risques toxicologiques pour la santé humaine à l'Université de Montréal, une chaire en économie de l'énergie à l'Université Laval et la Chaire Louis-Edmond-Hamelin en recherche sociale nordique et autochtone de l'Université Laval. Elles s'ajoutent à la douzaine de chaires auxquelles nous sommes déjà associés dans divers domaines reliés à nos activités. Nous appuyons aussi le projet de recherche pour le développement des PME mené à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Dans le domaine de la santé, nous soutenons depuis 1998 des projets de recherche portant sur la santé mentale ainsi que sur les effets de l'environnement sur la santé des enfants. Notre programme de dons comporte aussi des bourses pour des chercheurs émérites qui travaillent dans ces deux secteurs.

Nous avons par ailleurs apporté notre contribution à divers organismes communautaires. À titre d'exemple, nous avons accordé un don au Centre Immaculée-Conception, qui offre une large gamme de services aux jeunes, notamment

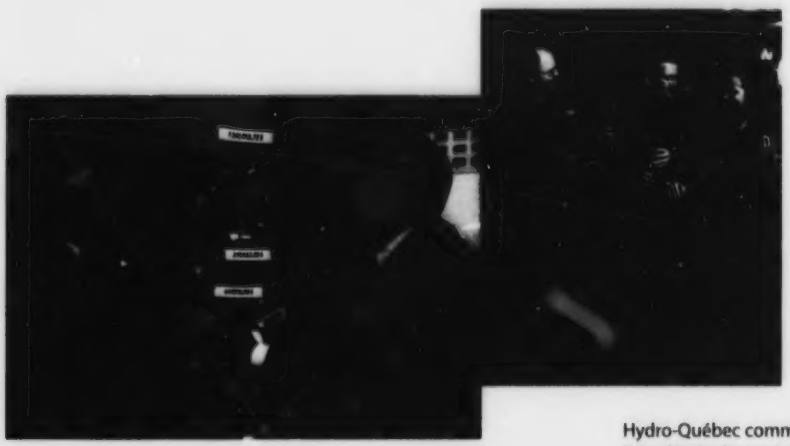

Hydro-Québec demeure le plus important donateur de Centraide au Québec. En 1999, les dons recueillis auprès des employés et des retraités ont atteint 1,6 M$. L'entreprise a donné un montant équivalent, ce qui porte notre contribution totale à 3,2 M$.

Hydro-Québec commandite l'Académie de musique du Domaine Forget, qui accueille l'été de jeunes élèves de 15 à 25 ans provenant de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Hydro-Québec contribue à améliorer la qualité de vie de la collectivité québécoise en soutenant de nombreux projets dans toutes les régions du Québec.

des séjours dans des camps d'été pour les enfants de milieux défavorisés. Nous avons aussi soutenu la Fondation Ressources-Jeunesse, qui aide les jeunes à s'intégrer au marché du travail, ainsi que le Centre Normand-Léveillé, seul camp de vacances au Québec pouvant recevoir des enfants qui présentent plusieurs handicaps.

LA COMMANDITE **Nous avons continué à commanditer de nombreux projets et événements dans divers domaines.**

Dans le domaine de la musique, Hydro-Québec est devenue, en 1999, le premier commanditaire en titre de l'Orchestre symphonique de Montréal. Ainsi, l'entreprise voit son nom associé à la promotion de tous les concerts de l'orchestre pour les trois prochaines années. Nous commanditons aussi des formations comme l'Orchestre symphonique de Québec et l'Orchestre de chambre de Hull.

Nous commanditons l'Académie de musique du Domaine Forget, à Saint-Irénée, ainsi que le Festival international qui s'y déroule l'été. Des musiciens professionnels reconnus participent aux 35 concerts qui y sont présentés.

Afin de soutenir la relève, nous avons continué de commanditer les activités de la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française, notamment le concours Ma première Place des Arts et les Week-ends de la chanson. Nous avons également commandité les onzièmes Prix Miroir de la chanson francophone remis à l'occasion du Festival d'été de Québec.

Parmi les activités commanditées dans d'autres domaines, mentionnons la Dictée P.G.L. organisée par la Fondation Paul Gérin-Lajoie et l'aménagement du marais Léon-Provencher à Saint-Augustin-de-Desmaures, destiné à la sauvegarde des milieux humides.

Hydro-Québec soutient la Chaire industrielle sur le givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques de l'Université du Québec à Chicoutimi et le projet de développement de la domotique mené à l'Université Concordia.

En collaboration avec la Fédération québécoise pour le saumon atlantique et le Centre d'interprétation du saumon atlantique à Sainte-Flavie, nous avons apporté notre soutien à la préservation de cette ressource au Québec.

les affaires réglementaires

Le processus d'approbation des dossiers soumis à la Régie de l'énergie s'est poursuivi en 1999.

En juillet, la Régie a adopté quatre principes réglementaires concernant la tarification du transport : l'utilisation d'une année témoin projetée comme base d'examen pour la fixation des tarifs ; l'établissement de la base de tarification et de la structure de capital sur une moyenne de treize soldes mensuels ; la concordance de l'année tarifaire avec l'exercice financier d'Hydro-Québec ; et la détermination des principaux critères à utiliser pour identifier et séparer les activités réglementées des activités non réglementées.

De plus, la Régie a rendu en novembre une décision concernant le déroulement de la cause tarifaire pour l'établissement des tarifs de transport, qui se fera en deux étapes : des séances d'information données par Hydro-Québec à l'intention des intervenants et du personnel de la Régie, puis les audiences publiques. Par la suite, la Régie rendra une décision sur les tarifs de transport applicables à compter du 1er janvier 2001.

Hydro-Québec a aussi comparu devant la Régie de l'énergie à la suite d'une demande de modification des tarifs d'électricité par l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et par l'Association des industries forestières du Québec. Après avoir entendu les représentations des parties, la Régie a suspendu l'étude de ce dossier.

La Régie a par ailleurs décidé d'attendre la décision du gouvernement sur les tarifs de fourniture avant de disposer de la requête du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec relative à la surveillance des opérations d'Hydro-Québec visant à assurer un approvisionnement suffisant aux consommateurs québécois. À la suite de cette décision de la Régie, le Regroupement a présenté une requête en Cour supérieure. La Cour a décidé de renvoyer ce dossier à la Régie pour fins d'étude. Hydro-Québec a interjeté appel de ce jugement.

Enfin, la Régie a remis au gouvernement du Québec, en vue d'une décision, son avis sur les modalités d'établissement de la contribution de la filière de la petite production hydroélectrique au plan de ressources d'Hydro-Québec.

la politique d'acquisition

Hydro-Québec a poursuivi en 1999 l'application des principes généraux énoncés dans la politique Nos acquisitions de biens meubles et de services, approuvée par le Conseil d'administration en septembre 1998.

En matière de sécurité d'approvisionnement, nous avons notamment conclu une nouvelle entente de partenariat avec un de nos fournisseurs, et la négociation de deux autres ententes avec des fournisseurs de biens et services liés à notre mission de base est en bonne voie. Au nombre de sept, ces ententes ont pour but, entre autres, d'inciter les fournisseurs à développer d'autres marchés pour être moins vulnérables aux fluctuations du volume des acquisitions d'Hydro-Québec.

En ce qui a trait à la qualité, l'assujettissement à la norme ISO 9000 a été étendu aux entrepreneurs en distribution d'électricité.

Pour ce qui est de l'efficacité, Hydro-Québec a presque doublé le nombre des ententes d'approvisionnement avec ses fournisseurs, qui est passé à près de 100. Ce type d'entente nous permet de diminuer nos dépenses grâce aux prix plus bas consentis par les fournisseurs, aux coûts de gestion évités à l'interne et à la diminution des coûts liés aux inventaires. C'est en partie grâce à ces ententes que nous avons réalisé depuis 1997 des économies cumulatives de plus de 80 M$ au chapitre des acquisitions de biens et services.

Enfin, cette année encore, les activités d'Hydro-Québec ont entraîné d'importantes retombées économiques au Québec : nos acquisitions de biens et services totalisent plus de 1,5 G$, dont 95 % ont été effectuées au Québec.

pour un français de qualité

En ce qui concerne l'application des éléments linguistiques de la politique Notre régie d'entreprise et de la directive Application de la Charte de la langue française, nous avons mis l'accent, en 1999, sur l'élaboration d'outils visant à améliorer la qualité de la langue française dans l'entreprise.

Deux nouveaux ouvrages de référence ont été publiés : *Tours d'adresse et de rédaction*, un guide de correspondance entièrement revu et considérablement enrichi, et *J'écris pour Hydro*, un guide de rédaction au travail. Nous avons élaboré la *Terminologie de la restructuration du marché de l'énergie* et en avons diffusé une édition provisoire. Enfin, notre base de données terminologiques, modernisée pour le passage à l'an 2000, est devenue plus conviviale et accessible à l'ensemble du personnel.

Dans le cadre de la Semaine du français et de la francophonie, Hydro-Québec a organisé des activités de promotion et de sensibilisation à l'interne.

Hydro-Québec a déposé à l'Office de la langue française son bilan annuel de l'application de la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information adoptée par le gouvernement du Québec.

Enfin, le Comité linguistique permanent d'Hydro-Québec a poursuivi ses travaux et tenu deux réunions en 1999.

énoncé du Conseil d'administration sur la régie d'entreprise

Le Conseil d'administration doit veiller à ce qu'Hydro-Québec soit bien gérée. Il le fait à la lumière de principes de régie d'entreprise qu'il a adoptés pour s'assurer que l'entreprise poursuit ses activités dans le meilleur intérêt de son actionnaire, de ses employés, de ses clients et des communautés locales qu'elle dessert. Ces principes trouvent leur application dans des engagements touchant l'éthique, la philosophie de gestion, la gestion stratégique, la gestion des risques d'affaires, le contrôle des activités, les communications, ainsi que la langue de travail et de communication.

Plusieurs outils élaborés de concert avec la Direction permettent au Conseil d'assumer ses responsabilités, notamment :

- **un plan stratégique contenant nos grandes orientations pour la période 2000-2004, dans lequel sont définis l'environnement d'affaires, les orientations et stratégies poursuivies de même que les perspectives financières et économiques ;**
- **un plan d'affaires annuel dans lequel sont inscrits les budgets d'investissement et d'exploitation et les objectifs annuels de performance quantifiables et mesurables des membres de la Direction ;**
- **une revue mensuelle des résultats financiers permettant au Conseil de suivre l'évolution des résultats par rapport aux objectifs définis dans le plan stratégique et dans le plan d'affaires ;**
- **une revue quadrimestrielle des résultats de gestion ;**
- **un rapport annuel sur la gestion intégrée des risques d'affaires.**

Le Conseil a également confié aux différents comités l'étude préalable de plusieurs dossiers, mettant ainsi à contribution l'expertise et l'expérience de chacun des membres. Plus particulièrement, le Conseil a demandé au Comité d'éthique et de régie d'entreprise de se pencher sur l'évaluation de sa performance et de son fonctionnement en tant que conseil. À la lumière des résultats, le comité a recommandé au Conseil diverses mesures visant à améliorer son fonctionnement.

À la suite de la révision des encadrements de l'entreprise, des mécanismes de reddition de comptes sur l'application des politiques ont été mis en place. Chaque unité administrative dépose et présente annuellement aux comités du Conseil un rapport permettant de mesurer l'application des orientations véhiculées par les politiques sur la base d'indicateurs et d'informations de gestion.

rapport d'activité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Hydro-Québec est composé d'au plus 16 membres nommés par le gouvernement du Québec pour une période n'excédant pas cinq ans, de même que du président-directeur général, nommé par le Conseil avec l'approbation du gouvernement. Le sous-ministre des Ressources naturelles est membre d'office du Conseil, mais sans droit de vote.

Le Conseil d'administration a tenu 10 réunions en 1999. Le taux de participation à ces réunions a été de plus de 70 %. Le Comité exécutif a tenu 10 réunions, et les autres comités se sont réunis 29 fois.

Au cours de l'année, le Conseil a défini les grandes orientations d'Hydro-Québec pour les cinq prochaines années qui sont présentées dans le *Plan stratégique 2000-2004* et qui consistent principalement à mieux servir les clients et à assurer la croissance rentable de l'entreprise. En outre, le Conseil a suivi l'évolution des plans d'affaires, des objectifs et des résultats financiers de l'entreprise et de ses filiales en propriété exclusive.

et de ses comités

VÉRIFICATION Le Comité de vérification a pour mandat principal d'assurer le Conseil d'administration de la conformité des états financiers à la situation financière d'Hydro-Québec, de la suffisance et de l'efficacité des contrôles internes ainsi que de l'application de mécanismes adéquats pour identifier et gérer les risques internes et externes importants auxquels fait face l'entreprise. Le comité prend connaissance des rapports de vérification interne et des plans d'action qui en découlent.

Au cours de 1999, le comité a suivi de très près les travaux liés au passage à l'an 2000, et l'implantation du progiciel R/3 de SAP a continué de retenir son attention. Par ailleurs, il a notamment analysé des rapports de vérification sur le rétablissement du service électrique en distribution et sur la relève de la consommation aux fins de facturation des clients. Ces deux éléments sont étroitement liés à l'un des objectifs de l'entreprise, à savoir l'amélioration de la qualité du service. Le comité a accordé une importance particulière à la gestion des bâtiments administratifs et recommandé certaines mesures au Conseil d'administration sur la base d'un rapport dont il a été saisi.

FINANCES Le rôle du Comité des finances consiste à donner des avis au Conseil d'administration en matière de finances, notamment sur le financement, la gestion des fonds de l'entreprise, les assurances, les affaires bancaires, le plan d'affaires et le budget annuel qui en découle, ainsi que sur la gestion des risques financiers et la gestion intégrée des risques d'affaires.

En 1999, le comité a accordé une large place à l'analyse et à la gestion des risques. Il a notamment examiné avec attention la stratégie à mettre en place pour gérer les risques financiers associés au passage à l'an 2000 et le programme annuel de gestion des risques énergétiques. Il a recommandé l'amorce d'activités de gestion des risques climatiques à l'aide d'instruments dérivés sur la température. Le comité a en outre étudié la politique d'assurance de l'entreprise.

RESSOURCES HUMAINES Le Comité des ressources humaines a pour mandat principal de donner son avis au Conseil d'administration en matière de recrutement, de rémunération globale, de formation, de relève, ainsi que sur d'autres sujets, y compris le recrutement, la nomination, l'évaluation et la rémunération du président-directeur général et des cadres supérieurs.

En 1999, le comité s'est penché à plusieurs reprises sur l'état des négociations avec les syndicats qui représentent des employés et il a conseillé la Direction au sujet du règlement du conflit de travail. Il a recommandé au Conseil d'approuver le nouveau mandat salarial d'une partie des employés, ainsi que l'instauration d'un régime d'intéressement assujetti à l'atteinte des objectifs de l'entreprise et d'un congé de cotisation au Régime de retraite d'Hydro-Québec.

Le comité a par ailleurs étudié divers dossiers reliés, entre autres, à la structure organisationnelle, à la relève dans les emplois stratégiques et à la mobilisation du personnel.

ÉTHIQUE ET RÉGIE D'ENTREPRISE **Le Comité d'éthique et de régie d'entreprise veille à ce qu'Hydro-Québec soit gérée en conformité avec les normes les plus rigoureuses en matière d'éthique et de régie d'entreprise, conformément aux exigences de la loi et des règlements qui la régissent. Le comité donne également des avis sur l'application et le suivi du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants. Il fait des recommandations sur les règles d'éthique applicables aux affaires de l'entreprise.**

En 1999, le comité a recommandé au Conseil d'administration l'adoption d'un nouveau Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants qui tient compte des exigences du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics édicté par le gouvernement du Québec. Le comité a aussi suggéré que les filiales adoptent le même code d'éthique et de déontologie que celui d'Hydro-Québec et qu'elles puissent ainsi bénéficier des travaux réalisés et de l'expertise acquise par l'entreprise en cette matière. En outre, le comité a procédé à une évaluation de la performance et du fonctionnement du Conseil d'administration et proposé au Conseil la suite à donner à cet exercice.

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE **Le Comité d'environnement et de responsabilité sociale donne des avis en matière de gestion environnementale, de santé et de sécurité du public, de relations avec les communautés, de responsabilité sociale et d'image de marque. Le comité est saisi de tout rapport ou avis d'infraction portant sur un incident environnemental.**

Au cours de l'année, le comité s'est penché sur l'établissement des orientations qui doivent sous-tendre l'attribution des dons et commandites et sur le dossier des chaires universitaires. Il s'est également intéressé au programme d'assurance de la performance environnementale, notamment à l'implantation de la norme ISO 14001. Enfin, il a examiné le rapport sur l'environnement destiné au Conseil.

GESTION DE LA CAISSE DE RETRAITE **Le Comité de gestion de la caisse de retraite a pour mandat de donner des avis au Conseil d'administration en ce qui a trait à la gestion et au rendement des placements, ainsi qu'à l'évaluation des gestionnaires de portefeuille. Il donne aussi son avis sur la gestion du régime de retraite, y compris l'évolution de son passif.**

En cours d'année, le comité a recommandé au Conseil la révision de la politique de gestion des placements de la caisse de retraite ainsi que celle du portefeuille de référence. Il a aussi recommandé la création d'un fonds commun des portefeuilles de la caisse de retraite ainsi que la conclusion d'une entente relative aux frais d'administration du régime de retraite imputés à la caisse de retraite.

Le comité s'est notamment penché sur l'évaluation du rendement du portefeuille de la caisse de retraite et des gestionnaires de portefeuille spécialisés.

Revue financière

46 Analyse par la Direction
69 Rapport de la Direction
70 Rapport des vérificateurs
71 États financiers consolidés
- 71 Résultats consolidés
- 71 Bénéfices non répartis consolidés
- 72 Bilan consolidé
- 73 Flux de trésorerie consolidés
- 74 Notes complémentaires aux états financiers consolidés

94 Renseignements complémentaires

vue d'ensemble

LE BÉNÉFICE NET franchit le cap des 900 M$ pour se fixer à 906 M$. Il enregistre ainsi une progression de 227 M$ ou 33 % par rapport à l'année précédente, dont les résultats avaient été affectés par des événements climatiques exceptionnels.

LES PRODUITS dépassent pour la première fois 9 G$, atteignant 9 579 M$, en hausse de 9 % par rapport à 1998. La vigueur de l'économie québécoise et notre position concurrentielle sur les marchés hors Québec expliquent la croissance appréciable de nos ventes d'électricité.

LES DIVIDENDES de 453 M$ constituent le troisième versement consécutif à notre actionnaire. Les versements effectués au gouvernement du Québec représentent un montant cumulatif de 1,1 G$ depuis 1997.

LE RENDEMENT obtenu comble le recul observé en 1998 et présente une progression vers les objectifs du *Plan stratégique 2000-2004*. La marge bénéficiaire s'élève à 9,5 % contre 7,7 % en 1998. Le rendement sur l'avoir propre se situe à 6,7 %, comparativement à 5,2 % l'an dernier.

LES FONDS GÉNÉRÉS PAR L'EXPLOITATION atteignent 2,9 G$, en hausse de 30 %. Ils financent en totalité le programme d'investissement de la Société et servent au remboursement d'une partie de sa dette à long terme.

LES INVESTISSEMENTS s'élèvent à 2,1 G$. Ils permettent d'accroître la fiabilité des actifs, de répondre à la demande croissante et de poursuivre le développement des affaires.

LE REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DE LA DETTE À LONG TERME, conjugué au refinancement avantageux des dettes échues, favorise la réduction des frais financiers.

Bénéfice net et dividendes versés

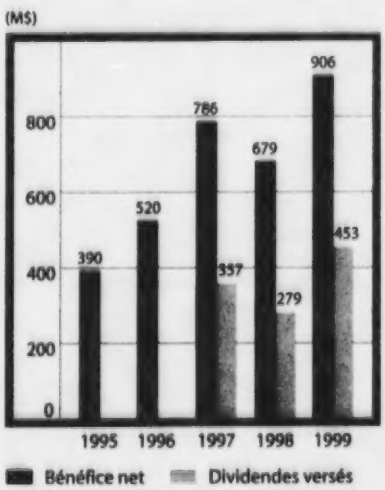

L'Analyse par la Direction couvre les résultats sectoriels ainsi que la situation financière consolidée d'Hydro-Québec. Une présentation des risques et des enjeux les plus significatifs, au cœur de notre gestion intégrée des risques d'affaires, ainsi que de nos perspectives complète cette analyse.

Dans notre analyse, le groupe consolidé (Hydro-Québec) comprend la société d'État Hydro-Québec (la Société) ainsi que les entreprises dans lesquelles cette dernière détient une participation, y compris ses filiales.

1 RÉSULTATS

Notre présentation des résultats reflète le découpage sectoriel adopté en 1998 pour la présentation de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. La présentation des résultats consolidés est donc suivie de l'analyse des résultats de nos trois secteurs d'exploitation, soit :

- l'Électricité, en tant qu'activité commerciale de base d'Hydro-Québec;
- le Gaz, dont les activités couvrent le transport et la distribution de gaz naturel, principalement par l'intermédiaire de notre participation dans Noverco;
- l'Expertise et la technologie, qui correspond à la commercialisation de la technologie et du savoir-faire, par l'entremise de nos principales filiales.

Les composantes des secteurs sont indiquées au début de chaque présentation sectorielle. À la fin de l'analyse, une illustration sommaire des secteurs d'exploitation offre un repère additionnel, avec la présentation, par secteurs, de nos principales unités d'affaires, filiales et participations.

1.1 Résultats consolidés

Les résultats obtenus en 1999 témoignent de la progression de la rentabilité de l'entreprise, conformément à notre engagement des dernières années. Cette année, notre bénéfice net consolidé atteint 906 M$, une progression de 33 % par rapport au bénéfice de l'an passé qui, rappelons-le, avait été affecté par deux événements climatiques : la tempête de verglas et les températures exceptionnellement clémentes.

Le chiffre d'affaires consolidé de 9,6 G$ présente une augmentation de 9 % comparativement à 1998. Les charges totales qui atteignent 5,5 G$ sont aussi plus élevées, en hausse de 0,6 G$. La marge bénéficiaire d'exploitation fléchit donc légèrement pour s'établir à 42 % du total des produits de 1999, en baisse de 1 %. Par ailleurs, la réduction de 1 % des frais financiers, qui se situent à 3,1 G$, contribue à l'amélioration du bénéfice.

Bénéfice net trimestriel

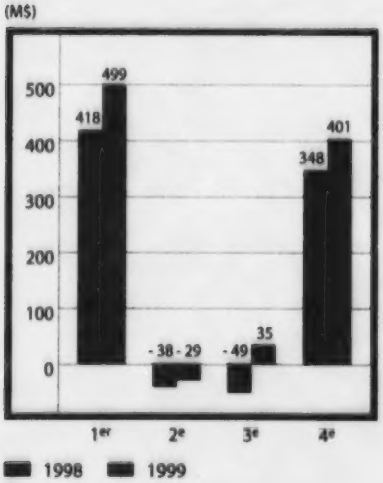

Les résultats trimestriels témoignent bien des efforts accomplis tout au long de l'année. Nous avons réalisé un bénéfice de 499 M$ au premier trimestre, contre 418 M$ en 1998, soit près de 20 % de plus que l'an dernier. En 1998, nos activités avaient été affectées par la tempête de verglas en janvier. Les résultats des trimestres subséquents surpassent ceux de 1998, de même que ceux des années précédentes. La perte de 29 M$ enregistrée au deuxième trimestre, liée à la baisse saisonnière des ventes d'électricité, constitue notre meilleur résultat des cinq dernières années. Le bénéfice de 35 M$ inscrit au troisième trimestre est le plus élevé des quinze dernières années. Enfin, nous avons aussi réalisé une bonne performance au dernier trimestre, le bénéfice de 401 M$ se comparant favorablement à celui des cinq années précédentes, avec une hausse de 15 % par rapport au bénéfice du dernier trimestre de 1998.

1.2 Électricité

Le secteur Électricité, activité principale d'Hydro-Québec, réunit la production, le transport et la distribution d'électricité. Ces activités sont exercées au sein de nos unités d'affaires ainsi que par l'intermédiaire des filiales et des participations suivantes:

- Gestion Production H.Q. (activités de production d'électricité),
- Marketing d'énergie H.Q. (activités de courtage d'électricité),
- Hydro-Québec International (activités liées à l'électricité),
- Société d'énergie de la Baie James,
- Société de transmission électrique de Cedars Rapids,
- Churchill Falls (Labrador) Corporation.

Notre secteur Électricité regroupe 97 % des actifs d'Hydro-Québec. Les produits du secteur représentent, en 1999, 91 % des produits consolidés, comparativement à 93 % en 1998. Le bénéfice net sectoriel atteint 889 M$, en hausse de 192 M$ ou 28 % comparativement à 1998. Cette progression provient des principaux éléments dont l'illustration et l'analyse suivent.

Éléments de variation du bénéfice net

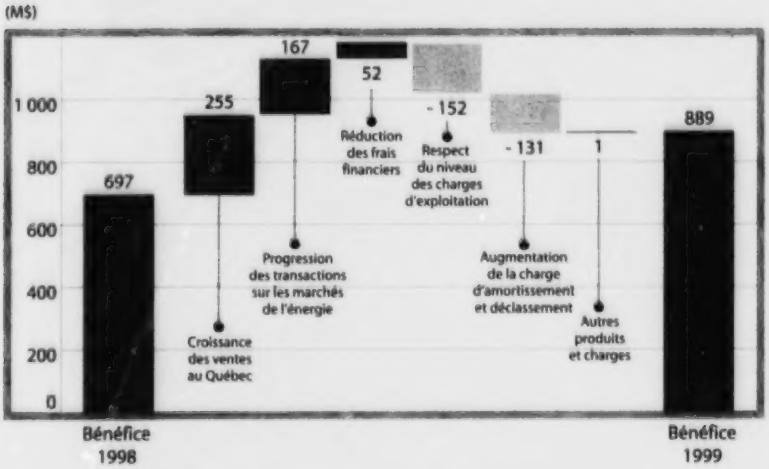

1.2.1 Croissance des ventes au Québec

En 1999, nos ventes d'électricité au Québec retrouvent leur croissance. Les produits totalisent 7 445 M$, en progression de 255 M$ ou 3,5 % par rapport à 1998. Le volume des ventes s'établit, quant à lui, à 147 TWh, ce qui représente une hausse de 4,2 TWh ou 2,9 %.

Ventes d'électricité au Québec, par catégories

	Ventes			Produits des ventes		
	1999	Variation 1998-1999		**1999**	Variation 1998-1999	
	TWh	TWh	%	M$	M$	%
Domestique et agricole	**49,3**	1,6	3,4	**3 034**	128	4,4
Générale et institutionnelle	**29,8**	1,0	3,5	**1 963**	69	3,6
Industrielle	**63,4**	1,6	2,6	**2 233**	56	2,6
Autres	**4,5**	0,0	0,0	**215**	2	0,9
Total	**147,0**	4,2	2,9	**7 445**	255	3,5

Éléments de variation des ventes au Québec

(M$)

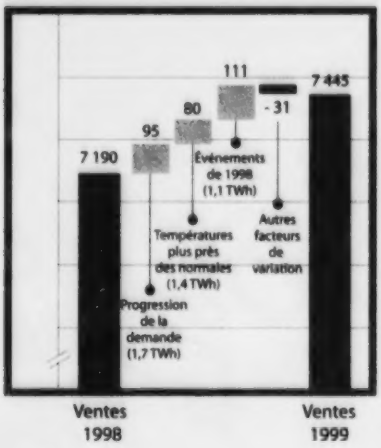

Outre les effets de la tempête de verglas et de la hausse tarifaire de 1998, la croissance de nos ventes atteint 144 M$ ou 3,1 TWh. Cette augmentation s'explique principalement par la progression de la demande et par des conditions climatiques plus près des normales.

Progression de la demande

Stimulée par la bonne tenue de l'économie québécoise, la progression de la demande explique à elle seule 95 M$ ou 37 % de la hausse des produits des ventes d'électricité au Québec, soit une augmentation du volume des ventes de 1,7 TWh.

La demande de la catégorie industrielle connaît la plus forte progression avec une hausse de 1,3 TWh. L'industrie des pâtes et papiers, qui n'a pas connu les arrêts de travail de 1998, compte pour une part importante de cette croissance. Par ailleurs, notre clientèle de petite et moyenne consommation contribue à plus du quart de la hausse observée. Enfin, la progression de la demande permet à l'ensemble de la catégorie industrielle d'enregistrer une hausse des produits de 56 M$.

Les ventes de la catégorie domestique et agricole et celles de la catégorie générale et institutionnelle enregistrent une croissance respective de 0,1 TWh et de 0,4 TWh, et leurs produits connaissent une hausse correspondante de 11 M$ et de 30 M$. L'augmentation de la demande dans ces catégories résulte de la conjoncture économique favorable au Québec qui stimule le marché de l'emploi, la consommation et la construction résidentielle.

Répercussions sur les ventes des écarts de température par rapport aux normales saisonnières

(M$)

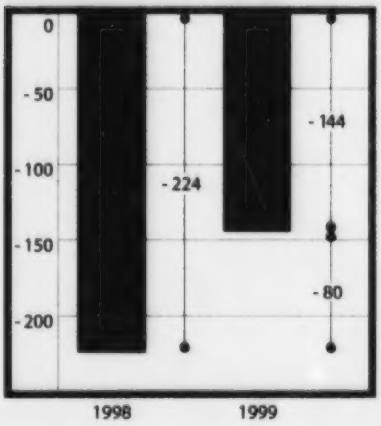

Températures plus près des normales saisonnières

Les températures qui ont prévalu en 1999 nous procurent des revenus supplémentaires de 80 M$ par rapport à 1998. En fait, bien que les températures aient été très clémentes cette année, elles demeurent loin des records enregistrés en 1998. La catégorie domestique et agricole est la plus touchée par l'effet des températures : elle enregistre une hausse de volume de 0,9 TWh et des produits supplémentaires de 51 M$. Pour sa part, la catégorie générale et institutionnelle connaît une augmentation de 0,4 TWh correspondant à une hausse des produits de 26 M$. Enfin, les autres catégories bénéficient d'un accroissement des produits de 3 M$ et d'une augmentation du volume des ventes de 0,1 TWh.

Malgré l'écart favorable attribuable aux températures de 1999 par rapport à celles de 1998, l'analyse comparative des températures de 1999 et des normales saisonnières révèle un manque à gagner de 144 M$. La catégorie domestique et agricole, la plus sensible aux variations des conditions climatiques, compte pour 85 % de ce manque à gagner.

Retombées d'événements survenus en 1998

Les conséquences non récurrentes de la tempête de verglas de 1998 ont un effet favorable sur nos ventes de l'année. Elles nous permettent de récupérer 1,1 TWh en volume des ventes et des revenus de 72 M$. Cette récupération est principalement attribuable à la catégorie domestique et agricole qui enregistre une hausse de 39 M$ ou 0,6 TWh.

Conformément au *Plan stratégique 2000-2004*, nous respectons notre engagement de gel tarifaire qui doit se poursuivre jusqu'en 2002. Toutefois, la dernière hausse tarifaire entrée en vigueur le 1er mai 1998 s'applique en 1999 sur une année complète et engendre des produits supplémentaires de 39 M$. La catégorie domestique et agricole enregistre la plus grande part de cette augmentation avec un revenu additionnel de 19 M$. Les autres catégories se partagent ainsi la hausse résiduelle de 20 M$: la catégorie générale et institutionnelle, 10 M$; la catégorie industrielle, 9 M$; et la catégorie « autres », 1 M$.

Produits des ventes d'électricité au Québec

(%)

1999

Ventes d'électricité au Québec

(%)

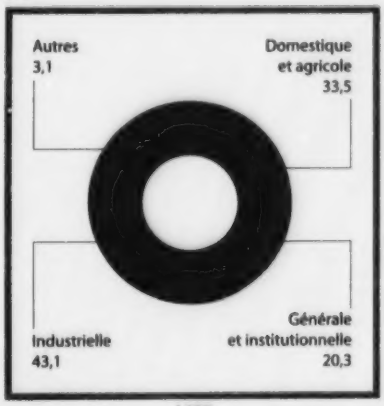

1999

Clientèle au Québec

(%)

1999

Autres facteurs de variation

Les autres variations sont principalement liées aux fluctuations des marchés financiers. En 1999, la baisse de 8,1 % du prix annuel moyen de l'aluminium entraîne une diminution des produits de 31 M$, comparativement à 1998. Pour sa part, l'incidence du taux de change sur les ventes réalisées en dollars américains est négligeable par rapport à l'an dernier. Notons que les variations du taux de change et du prix de l'aluminium ne touchent que la clientèle industrielle. Par ailleurs, ces éléments font l'objet d'une gestion financière au moyen d'instruments dérivés visant à en atténuer les effets sur les résultats de l'entreprise.

1.2.2 Progression des transactions sur les marchés de l'énergie

Outre nos ventes d'électricité au Québec, nous poursuivons nos efforts de mise en marché afin de saisir les occasions d'affaires qu'offre la restructuration des marchés de l'électricité nord-américains.

Composantes des marchés de l'énergie

	1999	Variation 1998-1999	
	M$	M$	%
Ventes hors Québec	**1 051**	237	29,1
Achats d'électricité et de combustible	**636**	100	18,7
Autres produits	**124**	30	31,9

Ventes d'électricité hors Québec

L'ouverture à la concurrence des marchés de gros offre aux producteurs et aux revendeurs d'électricité une flexibilité accrue dans le choix de leurs transactions. De façon générale, cette ouverture a entraîné la progression des transactions à court terme, lesquelles amènent une plus grande volatilité des prix. Les marges de manœuvre que nous procurent nos réservoirs et nos interconnexions nous ont permis d'accroître nos transactions d'achat-revente sur les marchés externes et de réaliser ainsi certains arbitrages avantageux de prix de marché.

Dans ce contexte, nos ventes d'électricité à court terme hors Québec connaissent une croissance notable en 1999. Au terme de l'exercice, ces ventes totalisent 624 M$, soit près de 7 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Il s'agit d'un accroissement des produits de 206 M$ ou 49 % par rapport à 1998. Le volume de ces ventes atteint 16 TWh, ce qui représente 5,7 TWh de plus que l'an dernier. Cette croissance est soutenue par notre capacité de production excédentaire et, dans une moindre mesure, par des achats d'électricité à court terme réalisés à des conditions avantageuses sur les marchés extérieurs.

Ventes d'électricité hors Québec

	1999	Variation 1998-1999	
	M$	M$	%
Ventes à court terme			
Autres provinces	**196**	105	115,4
États-Unis	**428**	101	30,9
	624	206	49,3
Ventes à long terme			
Autres provinces	**27**	2	8,0
États-Unis	**365**	- 4	- 1,1
	392	- 2	- 0,5
Ventes internationales	**35**	33	—
Total	**1 051**	237	29,1

Malgré la progression des transactions à court terme, le marché de l'énergie est toujours en période de transition. Par conséquent, nos ventes à long terme maintiennent leur niveau d'activité, totalisant un volume de 8,2 TWh et des produits de 392 M$. Toutefois, conformément aux ententes ratifiées, une part importante de ces contrats de vente à long terme viendront à échéance d'ici la fin de l'an 2002. Cette réduction des ventes à long terme sur les marchés extérieurs permettra à l'entreprise de libérer des quantités d'énergie qu'elle pourra, d'une part, revendre à bon prix dans le cadre de transactions à court terme hors Québec et, d'autre part, utiliser pour répondre à la demande interne croissante.

Enfin, nous continuons de renforcer notre présence sur les marchés internationaux. Les activités exercées par l'intermédiaire de nos participations au Panamá et au Costa Rica nous permettent d'enregistrer cette année des ventes d'électricité supplémentaires de 33 M$.

Achats d'électricité et de combustible

Nos activités sur les marchés de l'énergie ne pourraient se concrétiser sans une gestion efficace des approvisionnements énergétiques, ce qui explique nos achats d'électricité et de combustible.

En 1999, les achats d'électricité totalisent 544 M$, en hausse de 68 M$ ou 14,3 % par rapport aux achats de 1998. Si l'on exclut l'augmentation de 31 % liée aux achats d'électricité à court terme essentiellement destinés à la revente, la hausse des achats d'électricité n'excède pas 6 % et est attribuable aux engagements auprès des producteurs privés. Les coûts liés à ces ententes atteignent 148 M$ à la fin de cette année, comparativement à 125 M$ en 1998. La mise en service de cinq nouvelles centrales et l'indexation des prix payés selon les ententes contractuelles expliquent ces résultats à la hausse. Enfin, les achats en provenance de la centrale des Churchill Falls totalisent 110 M$, un niveau comparable à celui de l'année précédente.

Achats d'électricité

	1999	Variation 1998-1999	
	M$	M$	%
Achats réguliers	**285**	16	6,0
Achats à court terme*	**258**	61	31,0
Autres	**1**	- 9	- 90,0
Total	**544**	68	14,3

* Inclut les options d'achat.

Par ailleurs, les achats de combustible atteignent 92 M$ à la fin de l'exercice et se composent principalement d'achats de mazout destiné aux activités de façonnage et à l'alimentation de nos centrales thermiques. Dans le cadre de la gestion de ces approvisionnements, des quantités de mazout achetées cette année ont été revendues à bon prix sur les marchés.

Autres produits

Le service de stockage d'énergie, les ententes de façonnage, les ventes et le stockage de mazout rapportent des revenus de 72 M$, comparativement à 92 M$ en 1998. Ces services sont d'abord des instruments de gestion de nos approvisionnements énergétiques. Par surcroît, ils nous permettent d'optimiser le potentiel commercial de nos actifs.

Enfin, dans le cadre de nos opérations à l'échelle internationale, nos activités de construction contribuent de façon significative à la croissance de nos produits. Grâce à un contrat de construction d'une ligne de transport assurant une interconnexion au Pérou, nous inscrivons des revenus de 52 M$ au terme de l'exercice. Ce projet, entrepris en 1998, enregistrait à peine 2 M$ de revenus l'an dernier.

1.2.3 Respect du niveau des charges d'exploitation

Nos charges d'exploitation sont demeurées stables, en comparaison de nos produits, si l'on fait abstraction des charges liées à nos principales activités internationales. Nos charges d'exploitation représentent ainsi 19 % de nos produits, niveau identique à ceux de 1997 et de 1998. Elles ont néanmoins augmenté de 94 M$, comparativement à celles de 1998, pour s'établir à 1 657 M$. Cette augmentation reflète le retour au rythme normal des activités courantes ainsi que la plus faible proportion de charges capitalisée aux projets d'investissement.

Depuis plusieurs années, la portion de nos charges capitalisée aux projets d'investissement diminue. En 1999, seulement 21 % de nos charges totales ont été capitalisés, bien en deçà de la moyenne de 26 % des cinq années précédentes. La situation particulière de 1999 s'explique par le ralentissement des travaux de renforcement et de bouclage du réseau et par la priorité accordée, à la suite du conflit de travail, aux travaux de préparation du réseau pour satisfaire la pointe hivernale.

Le coût de la main-d'œuvre, qui représente la majeure partie de nos charges totales, est, quant à lui, en diminution constante depuis plusieurs années. En 1999, le coût de la masse salariale ne correspond plus qu'à 61 % de nos charges totales, alors qu'il a représenté 70 % des charges, en moyenne, au cours des cinq années précédentes. Cette diminution du coût de notre masse salariale indique clairement que nous avons tenu notre engagement de stabiliser l'effectif total, conformément à notre *Plan stratégique 1998-2002*. Au 31 décembre 1999, par rapport à notre cible annoncée de 19 500, notre effectif s'établit à 19 135 employés.

Masse salariale totale et effectif total*

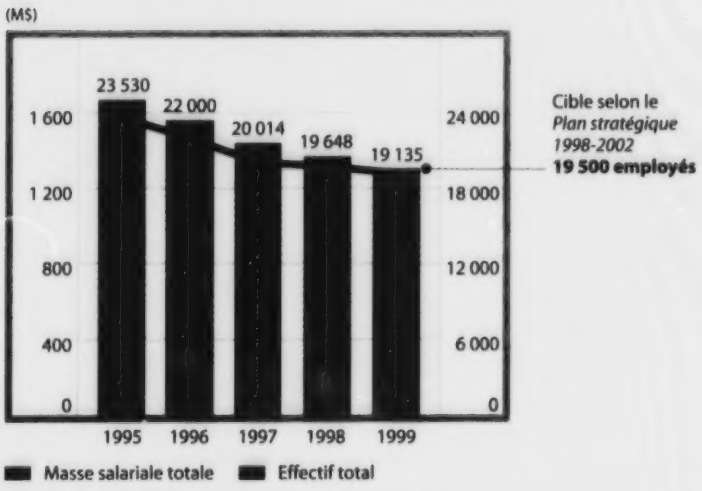

* L'effectif total indiqué exclut les employés non rémunérés et les employés temporaires de chantier.

Les activités d'entretien courant et d'amélioration du réseau, y compris les salaires, ont coûté un peu plus du quart des charges d'exploitation, soit environ 450 M$. Au cœur de nos préoccupations, la qualité et la fiabilité du service ont fait l'objet d'efforts soutenus et continuent de faire l'objet d'un suivi constant. À cet égard, l'un des indicateurs de la performance du réseau est la durée moyenne des interruptions de service par client. Cette année, nous avons dépassé la performance visée, puisque les interruptions ont été limitées à 2,81 heures par client. Notre cible pour 1999 était de 2,85, un jalon vers l'atteinte de notre objectif de 2,65 en 2002. D'ici 2004, nous comptons abaisser le nombre d'heures d'interruption de service à 2,35 par client.

Nombre moyen d'heures d'interruption de service par client*

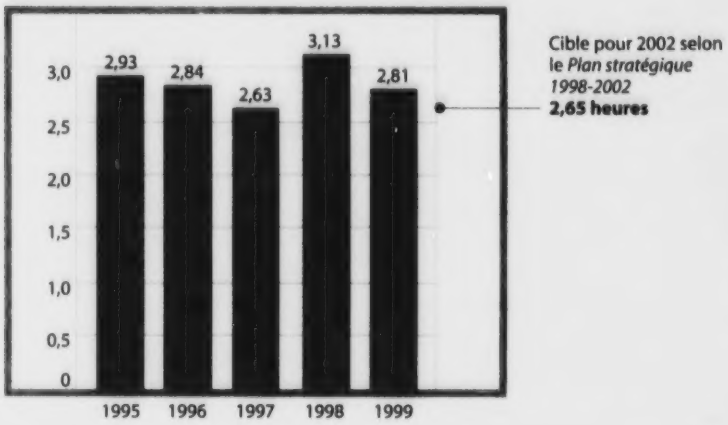

* Les données ne tiennent pas compte des événements climatiques majeurs exceptionnels.

Les coûts totaux des travaux reliés au passage à l'an 2000 ont été de 40 M$ depuis cinq ans, dont 9 M$ au cours de l'année écoulée. Les coûts inférieurs à nos prévisions reflètent la gestion rigoureuse des travaux qui ont assuré le déroulement harmonieux de ce passage. Depuis 1995, nous nous sommes affairés à convertir nos équipements et nos systèmes informatiques afin qu'ils puissent traiter adéquatement les dates postérieures à 1999. La conformité à l'an 2000 a visé l'ensemble des systèmes de l'entreprise, notamment le contrôle des opérations du réseau et la facturation à la clientèle. Les travaux réalisés ont touché 1 000 modèles d'automatismes contrôlant le réseau électrique et les centrales, 575 équipements et logiciels d'exploitation des infrastructures technologiques et plus de 2 000 systèmes de conception maison et provenant de fournisseurs extérieurs. Hydro-Québec exerçant ses activités 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, il faut habituellement quelque 300 personnes pour assurer la continuité du service un 1er janvier. Toutefois, cette année, 1 300 personnes étaient au travail le 31 décembre. Ces employés ont assuré une surveillance en temps réel des systèmes et des installations critiques pour le service électrique. Les mesures de secours ont été mises en vigueur, les centres d'urgence étaient en état de veille et le plan des mesures d'urgence a été partiellement déployé. Aucun incident digne de mention n'est survenu.

De manière générale, certains événements particuliers ont fait varier les charges d'exploitation, les effets des uns contrebalançant les effets des autres. L'implantation de la nouvelle norme comptable canadienne relative au coût des avantages sociaux futurs a eu un effet significatif sur les résultats. La charge totale de retraite, dont

la majeure partie affecte les charges d'exploitation, présente une variation favorable de près de 140 M$ comparativement à l'an passé. Le crédit de retraite résulte de l'utilisation conséquente de méthodes et d'hypothèses liées au marché pour l'établissement de la charge de retraite ainsi que de la situation de surplus du Régime de retraite d'Hydro-Québec. En contrepartie, le conflit de travail, qui s'est échelonné de mai à septembre, a eu une incidence sur les charges d'exploitation. Cette situation a entraîné une diminution des travaux liés aux projets capitalisables, comme nous l'avons mentionné précédemment, ainsi que des frais additionnels dus à l'intensification des travaux pour récupérer le retard dans la préparation du réseau à l'approche de l'hiver. De plus, en vertu de l'entente négociée, les employés ont bénéficié en 1999 d'une prime d'intéressement de 2 % ou 3 % de leur rémunération de base, selon les groupes d'emplois, d'une augmentation de salaire de 1,5 % ainsi que d'améliorations au régime de retraite dont un congé de cotisations. Le régime d'intéressement, pratique courante dans les entreprises commerciales, permet de reconnaître la contribution des employés au rendement de l'entreprise.

Enfin, en 1999, nous inscrivons des charges d'exploitation additionnelles de 58 M$ reliées à nos principales activités internationales, dont l'essor reflète notre orientation stratégique de développement. Ces charges se rapportent à nos opérations en Amérique du Sud et en Amérique centrale, notamment le projet TransMantaro pour la construction et l'exploitation d'une ligne d'interconnexion au Pérou ainsi que l'exploitation de la centrale Fortuna, au Panamá, et d'une minicentrale à Rio Lajas, au Costa Rica.

1.2.4 Augmentation de la charge d'amortissement et déclassement

La charge d'amortissement et déclassement a augmenté de 131 M$ ou 8,5 % en 1999 et s'élève à 1 664 M$ en fin d'exercice. L'évolution de la charge est essentiellement attribuable à l'amortissement des immobilisations. La méthode d'amortissement à intérêts composés, qui résulte en une progression croissante de la charge d'amortissement dans le temps, constitue un facteur naturel d'augmentation. La révision à la baisse de la durée de vie de certains actifs durant l'exercice, conjuguée à l'incidence des mises en service de l'année courante, ainsi que les répercussions, sur une année complète, des mises en service de l'année précédente, ont également entraîné une hausse de la charge d'amortissement des immobilisations.

1.2.5 Réduction des frais financiers

Les frais financiers s'élèvent à 3 036 M$ en 1999, comparativement à 3 088 M$ en 1998, soit une diminution de 52 M$ ou 1,7 %.

Marchés financiers

L'évolution des frais financiers est influencée, entre autres, par les conditions qui prévalent sur les marchés des capitaux. À cet égard, l'année 1999 a été marquée par la stabilité des marchés financiers et une croissance économique plus forte que prévu en début d'année. En effet, plutôt que d'entrer dans le cycle déflationniste qu'annonçait la crise financière asiatique, l'économie mondiale a montré, en 1999, des signes clairs de reprise.

En 1998, le cours du dollar canadien avait régressé par rapport à la devise américaine. En 1999, après avoir connu un redressement en début d'année, le dollar canadien est demeuré relativement stable au cours de l'année jusqu'à ce qu'il connaisse une remontée à la toute fin de l'exercice. En conséquence, le taux de change moyen du dollar canadien en dollar des États-Unis pour l'exercice se rapproche du niveau de 1998, puisqu'il s'établit à 0,673 $ US en 1999, comparativement à 0,674 $ US l'année précédente. La bonne tenue du dollar canadien résulte de la croissance économique des États-Unis dont profite le Canada, de la remontée du prix des matières premières, ainsi que de l'amélioration de la conjoncture économique en Asie.

La stabilité du dollar canadien a engendré une baisse des taux d'intérêt à court terme sur le marché canadien, au deuxième trimestre. Au dernier trimestre, on a constaté une tendance à la hausse de ces taux, dans la foulée de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme déjà amorcée aux États-Unis, où la croissance économique demeure exceptionnelle.

Au Canada, les taux d'intérêt à long terme après être descendus, à la fin de 1998, à des bas niveaux historiques avoisinant les 5 %, n'ont enregistré qu'une légère remontée durant l'année.

Gestion des risques financiers

La Société gère ses risques financiers de façon intégrée dans le but de restreindre l'incertitude relative à ses résultats et d'optimiser le rapport risque-rendement des flux liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et du prix de l'aluminium. Ainsi, advenant un mouvement des marchés, cette stratégie permet de maximiser les gains potentiels, tout en limitant la perte maximale en deçà de la limite établie par le Conseil d'administration en début d'exercice.

Intérêts

La charge d'intérêts s'élève à 2 902 M$, comparativement à 2 951 M$ l'année précédente, soit une diminution de 49 M$ ou 1,7 %. Cette diminution provient surtout des échéances de dettes à long terme, refinancées à des taux d'intérêt très avantageux, ainsi que de la baisse de la dette à long terme. Ces deux éléments ont permis de réduire la charge d'intérêts de 134 M$ par rapport à 1998. Notons que la diminution de la dette permettra des économies annuelles récurrentes de l'ordre de 35 M$, exclusion faite de l'effet de change.

D'autre part, l'incidence favorable de ces éléments a été en partie atténuée par une baisse des revenus de placements, lesquels sont soustraits de la charge d'intérêts. La fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt, y compris l'effet compensatoire de leur gestion au moyen d'instruments dérivés, a aussi entraîné une augmentation de nos frais financiers.

Perte de change

La perte de change représente 134 M$, comparativement à 137 M$ en 1998. L'amortissement de la perte de change non matérialisée a peu fluctué entre les deux exercices, le taux de change moyen du dollar canadien en dollar des États-Unis étant demeuré relativement stable. Par ailleurs, le volume des échéances de dettes libellées en devises a été sensiblement le même que l'année précédente.

1.3 Gaz

Le secteur Gaz est constitué des activités de transport et de distribution de gaz naturel. Il se compose d'une participation de l'entreprise dans Noverco de même que des activités de courtage de gaz réalisées par l'entreprise et ses filiales, Marketing d'énergie H.Q. et H.Q. Energy Services U.S. (HQUS).

Résultats du secteur

	1999	Variation 1998-1999	
	M$	M$	%
Produits	**758**	190	33,5
Charges	**719**	166	30,0
Bénéfice net	**39**	24	160,0

La convergence énergétique qui continue d'animer les marchés nord-américains confirme le bien-fondé de nos orientations dans l'industrie du gaz. Au cours du dernier trimestre, nous avons créé une nouvelle unité d'affaires, le Groupe du secteur gazier, dont la mission est d'assurer à l'entreprise une présence ciblée importante dans ce marché, afin que nous soyons en mesure de mieux saisir les occasions d'affaires qui se présentent. Dans les domaines du transport et de la distribution de gaz naturel, la nouvelle unité d'affaires continue d'appuyer les initiatives de la Société en commandite Gaz Métropolitain (SCGM) et d'Enbridge, par l'intermédiaire de nos investissements dans Noverco. Dans les activités de courtage, elle rétablit nos positions et nous permet de suivre l'évolution des besoins et le potentiel du marché, particulièrement au Québec.

Participation dans Noverco

Les résultats tirés de notre participation dans Noverco permettent d'inscrire un bénéfice net de 28 M$, soit 15 M$ de plus que l'an dernier. Cette augmentation s'explique surtout par un gain de dilution réalisé par Gaz Métropolitain à la suite de l'émission de parts de la SCGM. Rappelons que les effets de la température sur les résultats financiers de la SCGM sont nivelés par un mécanisme de stabilisation tarifaire.

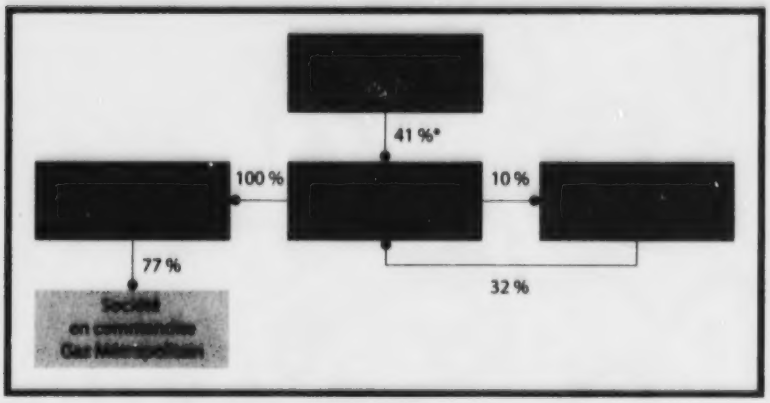

* La Société détient également des options d'achat d'actions sur une tranche additionnelle de 9 %.

Autres activités du secteur

Les autres activités du secteur Gaz affichent un bénéfice net de 11 M$ lié essentiellement au courtage de gaz sur les marchés québécois et américains.

En 1999, par l'entremise de notre filiale HQUS, nous avons réalisé des ventes de gaz de 17 M$ sur les marchés américains. La filiale a pour mission d'effectuer des transactions avec des entreprises situées à proximité des marchés de consommation aux États-Unis. Le projet d'alimentation de la centrale thermique de Bucksport, dans le Maine, et la commercialisation d'une capacité de transport aux fins de façonnage, sur le marché de la Nouvelle-Angleterre, en sont des exemples.

1.4 Expertise et technologie

Le secteur Expertise et technologie est celui des activités de commercialisation de la technologie et du savoir-faire développés par Hydro-Québec. Il comprend les filiales qui œuvrent dans ces domaines, c'est-à-dire Hydro-Québec CapiTech (H.Q. CapiTech), Hydro-Québec International (HQI) ainsi que des holdings des unités d'affaires Gestion Production H.Q., TransÉnergie H.Q. et Hydro-Québec Valtech.

En 1999, le secteur Expertise et technologie enregistre une perte de 22 M$, comparativement à 33 M$ en 1998. L'écart de 11 M$ entre les deux exercices s'explique essentiellement par des redressements aux résultats consolidés du secteur en 1998 et en 1999, et par une légère amélioration de la rentabilité des activités de commercialisation cette année.

Ce sont les performances des holdings des unités d'affaires qui permettent à l'entreprise d'afficher de meilleurs résultats en 1999. Au terme de l'exercice, leur bénéfice net atteint 6 M$ et présente une amélioration de 16 M$ par rapport à l'année 1998, où des frais liés aux redressements et aux restructurations avaient grevé les résultats. Par ailleurs, le bénéfice net de 5,5 M$ tiré de notre participation dans Connexim en 1999 contribue au redressement observé.

Dans le cas des activités d'expertise d'Hydro-Québec International, l'année se termine avec une perte de 9,5 M$, comparativement à un bénéfice de 1,6 M$ en 1998. Au cours du dernier trimestre, conformément à son nouveau mandat, HQI a dû réorganiser ses ressources pour se consacrer désormais aux activités de démarchage sur la scène internationale. La responsabilité du développement et de la gestion des projets et des investissements incombera dorénavant aux unités d'affaires d'Hydro-Québec.

Enfin, H.Q. CapiTech affiche un bénéfice de 1,8 M$, comparable à celui de l'an dernier. La filiale investit dans des entreprises dont les produits technologiques et les services sont reliés au domaine de l'énergie. En 1999, elle revoit ses critères de sélection à titre de société de capital de risque corporatif. Compte tenu du stade de développement du capital de risque dans l'industrie de l'énergie et de l'expérience naissante de la filiale dans ce domaine, l'approche retenue se veut avant tout prudente et en étroite cohésion avec les stratégies des unités d'affaires de l'entreprise.

2 SITUATION FINANCIÈRE

2.1 Activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont engendré des liquidités de 2 884 M$ en 1999, soit une augmentation de 659 M$ ou 29,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette hausse des liquidités résulte surtout de la progression du bénéfice net qui, une fois redressé pour tenir compte de la charge d'amortissement, a augmenté de 365 M$ en 1999. Cette progression, qui va au-delà du retour à des conditions d'exploitation plus normales, s'explique principalement par la croissance des ventes d'électricité au Québec et hors Québec. Rappelons que le bénéfice net avait enregistré un recul en 1998, principalement à cause de l'instabilité des marchés financiers ainsi que de deux événements naturels incontrôlables : les températures exceptionnellement clémentes et la tempête de verglas. De plus, des sorties de fonds de 182 M$ exigées par la tempête de verglas et les activités d'exploitation ont été effectuées en 1998, mais feront l'objet d'un remboursement par le gouvernement du Québec au plus tard le 31 décembre 2002.

Les liquidités obtenues au cours de l'exercice ont servi à autofinancer le programme d'investissement de la Société et, de surcroît, à rembourser une partie de sa dette à long terme. La hausse des liquidités a eu un effet positif sur le taux d'autofinancement d'Hydro-Québec qui atteint 59,5 % à la fin de l'exercice, alors qu'il s'établissait à 50,2 % à la fin de l'exercice précédent.

Taux d'autofinancement

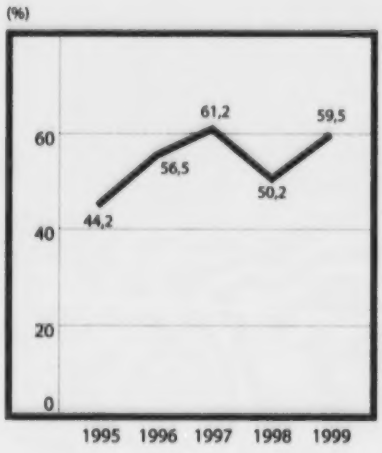

Investissements

(M$)

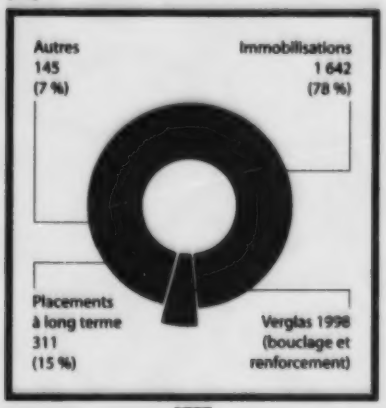

1999

Investissements en immobilisations

(M$)

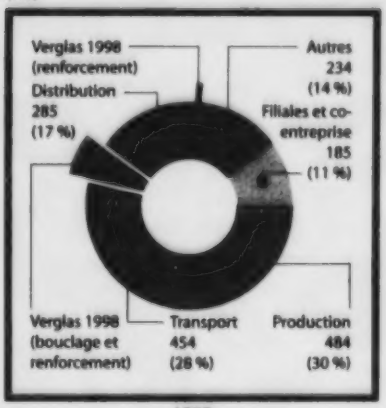

1999

2.2 Activités d'investissement

Les investissements s'élèvent à 2 098 M$ en 1999, ce qui correspond à une diminution de 228 M$ ou 9,8 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette baisse provient essentiellement d'une réduction des investissements en immobilisations, compensée en partie par l'augmentation de l'investissement effectué sous forme de placements à long terme.

Immobilisations

La Société

L'investissement en immobilisations réalisé par la Société représente 1 457 M$ au terme de l'exercice, soit 527 M$ de moins que l'an dernier, alors que nous avions investi 1 984 M$. D'une part, le conflit de travail de 1999 a ralenti les travaux dans plusieurs projets. D'autre part, la tempête de verglas de 1998 a nécessité des investissements de 614 M$, dont 455 M$ pour des travaux de reconstruction des réseaux de transport et de distribution. En faisant abstraction de l'ensemble des travaux associés au verglas pour les deux exercices, l'investissement en immobilisations s'élève à 1 311 M$ en 1999, soit un niveau légèrement inférieur aux 1 370 M$ investis en 1998.

Verglas de 1998

Outre la remise en état de nos réseaux de transport et de distribution, les travaux majeurs de bouclage et de renforcement entrepris sur ces réseaux ont exigé des investissements de 146 M$ en 1999. Notons que ces travaux, arrêtés temporairement au mois de février 1999, seront achevés d'ici 2002, dans le respect des lois et des règlements auxquels leur réalisation est soumise. De 2000 à 2002, ils engendreront des déboursés de l'ordre de 800 M$, dont plus de 600 M$ pour le réseau de transport.

Production

Dans le but d'assurer la sécurité d'approvisionnement en électricité des clients du Québec, nous avons investi 484 M$ en 1999 dans notre parc de production, dont près de la moitié, soit 228 M$, pour la construction de la centrale de la Sainte-Marguerite-3. Cet ouvrage représentera, au moment de sa mise en service prévue en 2001, un ajout de puissance de 882 MW au parc actuel. La Société a également poursuivi son programme de réfection et de réhabilitation de centrales. Ce programme vise à moderniser les centrales et à en maintenir le rendement, tout en prolongeant leur durée de vie utile. Dans certains cas, les travaux effectués permettent également d'augmenter la puissance des installations. Citons parmi les projets en cours représentant les investissements les plus importants ceux des centrales de Beauharnois, de la Bersimis-1, de Shawinigan-2 et de Shawinigan-3.

Transport

L'investissement dans notre réseau de transport s'établit à 454 M$ en 1999. En plus d'un investissement de 139 M$ relié au verglas de 1998 et consacré au renforcement du réseau ainsi qu'à des travaux de bouclage, une somme de 315 M$ a été injectée dans différents projets visant principalement à assurer la pérennité du réseau. Les travaux importants réalisés touchent le renouvellement de l'équipement du poste de la centrale de Beauharnois, dans le cadre de sa réfection, ainsi que la modernisation de notre centre de conduite du réseau. Soulignons également la construction d'un poste et d'une ligne relativement aux travaux d'érection de la centrale de la Sainte-Marguerite-3.

Distribution

Nos activités de distribution ont fait l'objet d'investissements de 285 M$ durant l'exercice. Dans le cadre des travaux découlant de la tempête de verglas de 1998, la somme de 7 M$ a été affectée au raffermissement du réseau. Nous avons aussi investi 278 M$ dans l'entretien, l'amélioration et la croissance de l'ensemble du réseau. Ces investissements visent à maintenir un haut degré de satisfaction de la clientèle à l'égard de la disponibilité et de la qualité de l'alimentation électrique.

Autres activités

Au cours de l'exercice, nous avons consacré 234 M$ à d'autres projets, principalement à l'équipement de soutien qui a fait l'objet d'investissements de 133 M$, dont 49 M$ en informatique. Nous avons aussi injecté 76 M$ dans nos installations de télécommunications.

Les filiales et la coentreprise

Les investissements en immobilisations réalisés par les filiales et la coentreprise de la Société totalisent 185 M$, en hausse de 77 M$ par rapport à l'exercice précédent. Notre quote-part des sommes investies par la SCGM, que nous détenons par l'intermédiaire de Noverco, s'élève à 89 M$. Également, notre filiale HQI a consacré 62 M$ à différents projets visant principalement la construction de réseaux de transport à haute tension en Amérique du Sud et en Australie. Finalement, nous avons consacré 33 M$ à la réhabilitation des centrales des Sept-Chutes et de la Chute-Bell, dans le cadre de partenariats avec les communautés locales. Ces projets ont été concrétisés par notre filiale Gestion Production H.Q.

Mises en service*

(M$)

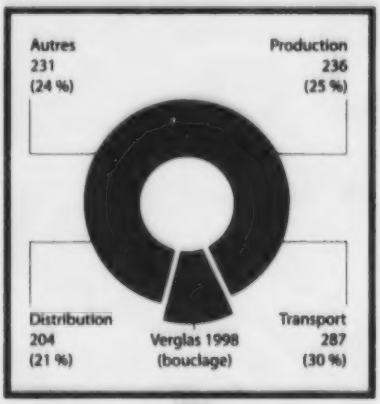

1999

* Excluent les filiales et la coentreprise.

Mises en service

Le coût des mises en service totalise 958 M$ en 1999, comparativement à 1 539 M$ l'année précédente, soit une baisse de 581 M$ ou 37,8 %. Cependant, si l'on soustrait les mises en service d'installations relatives à la tempête de verglas de 1998 effectuées au cours des deux exercices, ce coût atteint 849 M$ cette année, en diminution de 235 M$ par rapport à l'exercice précédent. Ce fléchissement s'explique principalement par le conflit de travail survenu durant l'exercice qui a occasionné des retards dans les travaux, forçant le report des mises en service dans différents projets.

Notons que, depuis la fin des grands travaux de la phase II du complexe La Grande, la valeur des mises en service varie annuellement de 1 à 1,5 G$.

En production, les mises en service de l'exercice représentent 236 M$ et concernent principalement les réfections majeures et la réhabilitation de centrales. Elles atteignent 287 M$ en transport, dont 109 M$ pour le tronçon de la boucle montérégienne compris entre les postes des Cantons et de Saint-Césaire, alors qu'elles représentent 204 M$ en distribution. Finalement, les mises en service « autres » totalisent 231 M$ et touchent surtout les équipements de soutien, pour 168 M$, et de télécommunications, pour 44 M$.

Placements à long terme

La Société a injecté des capitaux totalisant 298 M$ dans ses filiales et coentreprise au cours de l'exercice. Les filiales et la coentreprise ont réalisé des placements de 283 M$, ce qui correspond à une augmentation de 128 M$ par rapport à l'année précédente. Ces investissements effectués sous forme de placements sont liés principalement aux activités de développement sur le marché international, dans le secteur gazier, ainsi qu'en expertise et technologie.

Investissements – Placements à long terme
(M$)

	Par la Société dans ses filiales et coentreprise	Par les filiales et coentreprise de la Société	Par Hydro-Québec[a]
HQI	174	**184**	184
Noverco	—	**46**	43
H.Q. CapiTech	26	**29**	34
H.Q. Valtech	2[b]	**2**[b]	2[b]
Autres	96	**22**	48
Total	298	**283**	311

a) Inclut les éliminations aux fins de consolidation.
b) Exclut un investissement de 35 M$ n'ayant entraîné aucune sortie de fonds.

Hydro-Québec International
En 1999, le développement à l'échelle internationale s'est concrétisé par des placements de 184 M$ effectués par notre filiale HQI. Des investissements de 92 M$ se sont traduits par des projets de partenariat visant l'exploitation de réseaux de transport à haute tension et de centrales hydroélectriques. Soulignons également un placement de 83 M$ en Chine pour l'acquisition d'une participation de 20 % dans la Meiya Power Company. Cet investissement revêt un caractère stratégique d'autant plus important que ce pays possède l'un des potentiels hydroélectriques les plus élevés du monde. L'objectif visé par les activités internationales est de favoriser la croissance de l'entreprise à moyen et à long terme, tout en contribuant à la progression de sa rentabilité.

Noverco
Nous sommes présents depuis 1997 dans le secteur gazier, principalement par l'entremise de notre participation dans Noverco, dont la société Enbridge et la SCGM font partie. Ces sociétés exercent leurs activités, entre autres, dans les secteurs du transport et de la distribution du gaz naturel. En 1999, le placement effectué dans ce secteur consiste en un investissement supplémentaire de 46 M$ dans Enbridge.

Nous entendons poursuivre notre développement dans ce secteur en croissance au cours des prochaines années. À cet égard, le nouveau Groupe du secteur gazier élaborera un plan d'investissement complémentaire aux activités gazières actuelles.

H.Q. CapiTech
H.Q. CapiTech a investi 29 M$ en capital de risque lié au domaine de l'énergie au cours de l'exercice. Entre 2000 et 2004, la filiale constituera graduellement un portefeuille de capital de risque d'un montant maximal de 100 M$. La politique d'investissement adoptée prévoit que 70 % du portefeuille seront en relation avec les besoins et les stratégies d'affaires de l'entreprise, et que 30 % seront investis dans des fonds internationaux, de sorte que l'entreprise participe aux courants d'innovation technologique qui se manifestent partout dans le monde.

H.Q. Valtech
Au début de l'exercice, H.Q. Valtech a créé en participation avec Bell Canada la nouvelle entreprise Connexim, qui offre des services de gestion des réseaux de télécommunications. En 1999, Hydro-Québec a réalisé un investissement de 35 M$ dans Connexim sous forme de transfert d'immobilisations.

Variation de la dette*

(M$)

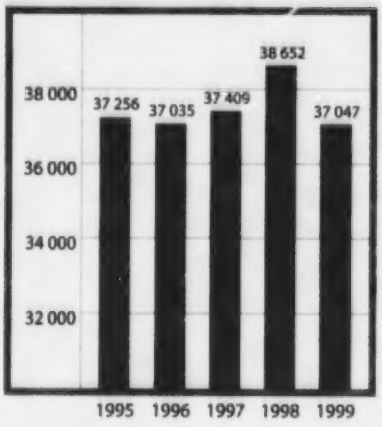

	1995	1996	1997	1998	1999
Emprunt (remboursement)	552	- 282	- 410	- 367	- 407
Effet du taux de change	- 397	61	784	1 610	- 1 198
Variation totale	155	- 221	374	1 243	- 1 605

* Inclut la tranche exigible à moins d'un an et les actifs financiers liés à la dette, mais exclut la dette à perpétuité.

2.3 Activités de financement

L'analyse suivante porte spécifiquement sur les activités de financement de la Société, qui représentent la presque totalité des activités de financement d'Hydro-Québec.

Conformément aux orientations que l'entreprise s'est données, l'ensemble de son programme d'investissement ainsi qu'une partie de ses dettes venant à échéance en 1999 ont été financés par les liquidités provenant de l'exploitation. Par conséquent, la Société a réduit sa dette à long terme de 407 M$ ou 1,1 % par rapport à l'exercice précédent. La conversion de la dette libellée en devises a entraîné une diminution supplémentaire de la dette à long terme de 1 198 M$, étant donné la variation des taux de change à la fin de l'exercice. Au 31 décembre 1999, la dette à long terme s'établit à 37 047 M$, comparativement à 38 652 M$ à la fin de 1998.

La Société élabore ses stratégies de financement en favorisant la diversification des sources de financement, la gestion du risque de change, l'étalement du calendrier de refinancement et la gestion des options imbriquées dans les titres de dette, soit les options de rachat avant échéance au gré de l'émetteur.

La diversification des sources de financement s'échelonne dans le temps et est associée à la recherche du financement le plus avantageux. En 1999, le marché en dollars canadiens s'est révélé nettement plus intéressant. Nous y avons réalisé la quasi-totalité de notre programme d'emprunt, dont près de la moitié au cours des deux premiers mois de l'exercice. Par ailleurs, nous nous sommes assurés de maintenir une présence sur les marchés étrangers, soit les marchés américain et européen, au moyen d'une émission globale.

Pour optimiser l'étalement des échéances des titres de dette et permettre un degré de prévisibilité rassurant pour les marchés financiers, nous visons à maintenir un calendrier de refinancement aussi équilibré que possible. En 1999, le bas niveau historique des taux d'intérêt à long terme nous a incités à réaliser près de 70 % des refinancements sur des périodes de 30 ans et plus. Ainsi, nous avons procédé en janvier à une émission publique de 400 M$ sur le marché canadien, à un taux de 6 %, échéant en 2031. En février, nous avons rouvert cette émission pour augmenter son encours de 400 M$ à des conditions tout aussi intéressantes.

Nous avons toutefois retenu une échéance de dix ans pour notre émission globale. Ce choix était également motivé par la possibilité d'obtenir une meilleure participation des investisseurs européens qui jugent moins attrayantes les échéances à très long terme. Cette émission d'une valeur de 500 M$ échéant en 2009 a été mise en circulation à la fin de juin. Elle a été très bien reçue à l'étranger. Afin de compléter notre financement, nous avons également émis des billets à moyen terme, essentiellement sur le marché canadien.

Nous avons choisi d'exercer deux options de rachat avant échéance sur des obligations portant intérêt au taux annuel moyen de 11,32 %, pour les remplacer par des émissions dont les taux avoisinent 6 %. En 2000, la Société aura la possibilité d'exercer son droit de rappel sur 660 M$ d'émissions obligataires portant intérêt à un taux moyen de 12,8 %.

Les capitaux empruntés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 208 M$, soit 264 M$ ou 10,7 % de moins qu'en 1998. Le financement ainsi obtenu a servi au remboursement des dettes venant à échéance et au rachat de dettes avant échéance, représentant respectivement 2 206 M$ et 417 M$. Rappelons qu'une partie des remboursements et des rachats de dettes a été financée à même les fonds provenant de l'exploitation.

Composition de la dette* selon la monnaie au remboursement

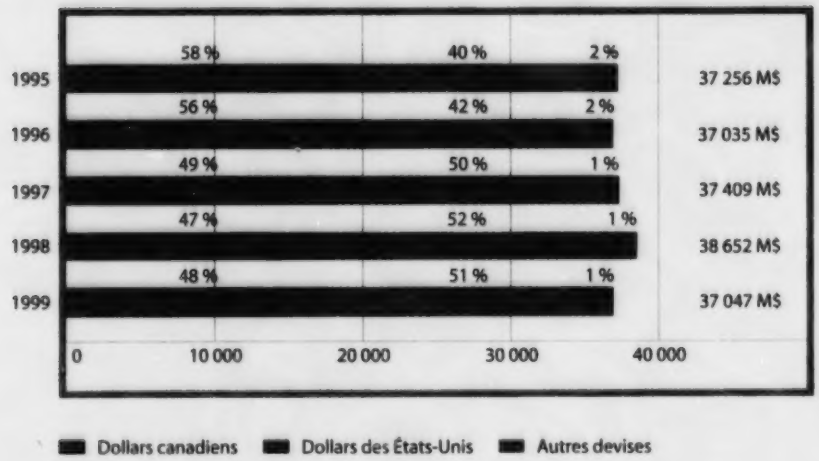

* Inclut la tranche exigible à moins d'un an et les actifs financiers liés à la dette, mais exclut la dette à perpétuité.

Financement à court terme

Aux fins de la trésorerie, nous disposons de marges de crédit de 365 M$ CA ou de 350 M$ US auprès des principales banques canadiennes, ainsi que d'une marge de crédit de 50 M$ US auprès d'une banque américaine. Nous disposons aussi de crédits de soutien qui totalisent 1 800 M$ US. Notre programme autorisé de papier commercial s'établit à 2 750 M$ US. À la fin de l'exercice, l'encaisse de ce programme s'élève à 48 M$ sur le marché canadien.

Dividendes, taux de capitalisation et couverture des intérêts

Le taux de capitalisation d'Hydro-Québec à la fin de l'exercice s'élève à 26,9 %, avant versement des dividendes. Il permet la déclaration de dividendes de 453 M$, représentant 50 % du bénéfice net. Après versement des dividendes à l'actionnaire, le taux de capitalisation s'établit à 26,2 %, comparativement à 25 % en 1998.

Couverture des intérêts

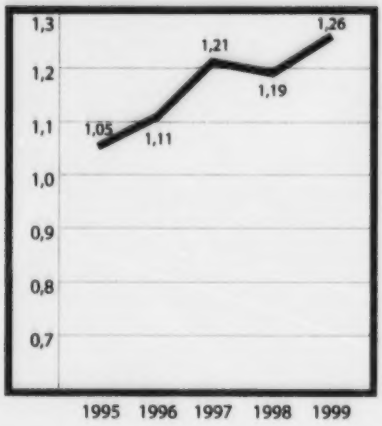

Dividendes versés et taux de capitalisation*

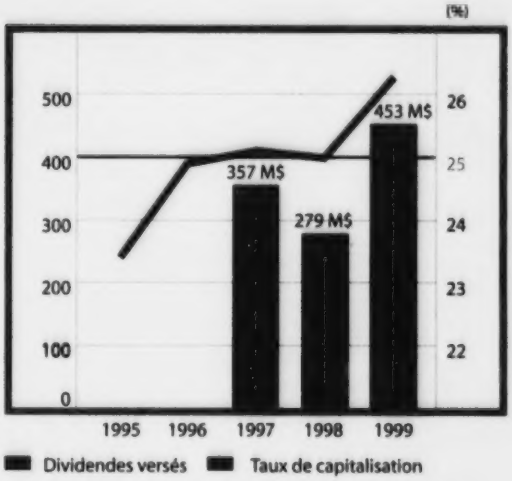

* Le versement de dividendes est assujetti à un taux de capitalisation de 25 %. Après versement des dividendes, le taux de capitalisation ne doit pas être inférieur à 25 %.

La croissance des produits et, dans une moindre mesure, la baisse des frais financiers ont permis une amélioration sensible de la couverture des intérêts d'Hydro-Québec, laquelle passe de 1,19 fois la charge d'intérêts en 1998 à 1,26 fois en 1999.

Cotes de crédit

	1999	1998
Agences américaines		
Moody's	**A2 positif**	A2 stable
Duff & Phelps	**AA-**	AA-
Standard & Poor's	**A+ stable**	A+ stable
Agences canadiennes		
CBRS	**A stable**	A stable
DBRS	**A (bas) stable**	A (bas) stable

3 RISQUES, ENJEUX ET PERSPECTIVES

3.1 Risques et enjeux

Hydro-Québec, en tant qu'entreprise moderne, évolue dans un contexte commercial et un environnement caractérisés par l'ouverture et la libéralisation des marchés. Depuis plusieurs années, les occasions d'affaires se multiplient et exigent une prise de décisions rapide. C'est pourquoi nous avons déjà opté pour la gestion intégrée de nos risques d'affaires.

En 1999, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie comportant trois axes. Premièrement, influencer le processus décisionnel en y incorporant l'analyse de risques à titre de composante permanente. Ensuite, insérer la démarche au cœur de la planification, afin de mieux gérer la volatilité du bénéfice net, à court terme, et d'anticiper les conséquences favorables et défavorables des événements sur nos orientations, à plus long terme. Enfin, améliorer de manière continue le processus de gestion des risques à l'aide d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

Plusieurs étapes ont été franchies au cours de cette année. Nos unités d'affaires ont élaboré leur profil de possibilités et de risques, et ces différents profils ont été consolidés pour constituer le portefeuille de risques de l'entreprise. Cet exercice s'est déroulé dans le cadre de la préparation des plans d'affaires. En outre, puisqu'un nouveau plan stratégique a été élaboré en 1999, un soin attentif a été apporté à l'articulation des plans annuel et stratégique. Nous avons poursuivi en même temps nos efforts de sensibilisation au virage de notre culture d'entreprise vers la gestion intégrée des risques.

Au cours de l'année, plusieurs risques ont été analysés, et nous avons élaboré de nouveaux instruments pour en améliorer la gestion. Certains risques ont fait l'objet d'études spécifiques, tels que les risques de conditions climatiques extrêmes ainsi que les risques liés à l'hydraulicité et aux écarts de température.

Les risques de conditions climatiques extrêmes se rapportent aux inondations, aux tempêtes de verglas, aux tremblements de terre, aux incendies, etc. Ces risques n'ont pas d'occurrence élevée, mais, compte tenu de la nature de nos installations et de nos activités, ils peuvent engendrer des problèmes considérables s'ils ne sont pas adéquatement pris en compte. Le risque de variation importante de l'hydraulicité est le plus grand pour Hydro-Québec, puisque notre production d'électricité est à environ 93 % d'origine hydraulique. Le niveau d'eau des réservoirs – l'équivalent, en quelque sorte, de notre stock de marchandises – subit des variations à la fois saisonnières, avec des apports plus élevés au printemps et à l'automne, et annuelles qui sont difficiles à prévoir. Compte tenu de la taille de nos réservoirs, la variation annuelle des apports d'eau se répercute sur plusieurs années. Le risque lié aux écarts de température provient du fait qu'une large part de notre clientèle utilise l'électricité comme source principale de chauffage. Les variations importantes de température ont ainsi des répercussions significatives sur le niveau saisonnier de la demande.

Les analyses et les travaux se rapportant à ces risques ont conduit, par exemple, à une révision du portefeuille d'assurances et du plan global des mesures d'urgence reliés aux risques de conditions climatiques extrêmes, à une amélioration du suivi du risque associé à l'hydraulicité ainsi qu'à un renforcement et à une diversification des mesures d'atténuation du risque lié aux écarts de température.

Certains autres éléments, représentant autant de risques d'affaires, influent également sur la demande d'électricité et le bénéfice de l'entreprise, notamment les facteurs économiques, l'évolution démographique et le contexte environnemental. Ces éléments et ces risques sont aussi suivis depuis plusieurs années. Ainsi, l'implantation de la norme internationale de gestion environnementale ISO 14001 a été réalisée dans certaines unités en décembre 1999. La mise en application sera terminée d'ici la fin de l'an 2000 pour le volet production et, d'ici 2002, pour l'ensemble des activités de l'entreprise. En parallèle, à l'approche du troisième millénaire, nous avons mis en place les dernières mesures nécessaires et avons obtenu les accréditations requises pour réduire au minimum le risque du passage à l'an 2000 de nos systèmes informatiques. Lors de l'évaluation de ce risque, nous avions pris en compte l'incidence de tout problème de fonctionnement sur la mission de l'entreprise, sur le service à la clientèle ainsi que sur la sécurité du public. Nous avons atteint nos objectifs, et notre passage à l'an 2000 s'est déroulé harmonieusement, sans inconvénient pour notre clientèle.

Les risques financiers associés à la volatilité des taux d'intérêt, des taux de change et du prix de l'aluminium font également l'objet d'une gestion intégrée active dont les éléments sont présentés à la rubrique Réduction des frais financiers. Dans cette optique, nous avons mis en place des mécanismes garantissant la sécurité de nos sources de financement depuis plusieurs années déjà.

Nous entendons nous maintenir dans le peloton de tête en matière de gestion intégrée des risques en améliorant sans cesse notre processus, notamment par la recherche et la prise en compte des meilleures pratiques des grandes sociétés.

3.2 Perspectives

Environnement d'affaires

Le secteur mondial de l'électricité connaît des changements considérables depuis quelques années. Ces transformations ont conduit à une plus grande ouverture des marchés et une intensification de la concurrence, principalement en ce qui a trait à l'activité de production.

Aux États-Unis, où la Société réalise une partie de son chiffre d'affaires, l'ouverture des marchés de gros et des réseaux de transport a entraîné la restructuration du secteur de l'électricité, ainsi que l'obligation de réciprocité pour les entreprises étrangères désirant accéder au marché américain à titre de négociants. Hydro-Québec ainsi que sa filiale H.Q. Energy Services U.S. ont accès au marché américain, ce qui confère à l'entreprise une plus grande souplesse et lui permet ainsi de transiger autant à la frontière du Québec que directement sur les marchés.

Une autre conséquence de l'ouverture des marchés de gros est l'augmentation des transactions à court terme. La progression de nos ventes à court terme en 1999 témoigne de notre position avantageuse dans ce nouveau contexte.

Au Canada, bien que le processus de restructuration des marchés soit enclenché, la concurrence demeure limitée. En Ontario, toutefois, les marchés de gros et de détail doivent être ouverts à la concurrence en 2000, ce qui pourrait ultérieurement permettre à Hydro-Québec de réaliser des transactions intéressantes tant sur le plan de l'approvisionnement que sur le plan de l'arbitrage.

Parallèlement à l'ouverture des marchés continentaux, l'on prévoit, à l'échelle mondiale, une croissance sensible des besoins en énergie au cours des prochaines années. Hydro-Québec a acquis un savoir-faire reconnu, particulièrement dans les domaines de la production hydroélectrique et des réseaux de transport à haute tension. L'entreprise entend donc profiter des occasions d'affaires qu'offre ce marché de la construction et de l'exploitation de nouveaux équipements. La croissance prévue de la demande énergétique mondiale ne peut cependant être dissociée du volet environnemental. À cet égard, la production hydroélectrique s'avère une solution particulièrement avantageuse, tant par son faible coût de revient que par sa contribution à la réduction des gaz à effet de serre.

Au Québec, l'ouverture du marché de gros de l'électricité s'est amorcée en mai 1997. Les tarifs d'électricité d'Hydro-Québec, ses activités de transport et de distribution, ainsi que la majeure partie des activités de son secteur gazier sont soumis à la surveillance et au contrôle de la Régie de l'énergie du Québec. Une décision du gouvernement du Québec est également attendue quant aux conditions initiales d'établissement des tarifs de fourniture de la Société. Nos tarifs, tout comme ceux des autres producteurs d'électricité de source hydraulique, sont parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Plan stratégique 2000-2004

En 1997, Hydro-Québec déposait son premier plan stratégique couvrant la période 1998-2002. Elle mettait ainsi le cap sur la croissance et la rentabilité résultant notamment de la possibilité de saisir les occasions d'affaires les plus prometteuses. Le plan stratégique mis à jour pour la période 2000-2004 confirme l'orientation croissance et rentabilité, tout en accordant la priorité aux objectifs d'amélioration du service à la clientèle.

Dans cette optique, notre engagement de gel des tarifs est maintenu jusqu'en 2002 pour l'ensemble de la clientèle, l'objectif étant de maintenir une stabilité tarifaire par la suite. Les efforts nécessaires seront aussi déployés pour adapter les services aux attentes prioritaires des clients et ainsi augmenter leur satisfaction. La fiabilité de l'alimentation électrique fait l'objet de cibles d'amélioration concrètes, alors que la sécurité d'approvisionnement en électricité des clients au Québec, à des conditions concurrentielles, demeure un objectif prioritaire.

Pour assurer la croissance à moyen et à long terme, nous prévoyons profiter des occasions d'affaires sur les autres marchés et poursuivre, au Québec et en périphérie, la mise en valeur du potentiel hydroélectrique rentable. Outre l'exigence de rentabilité, le développement du potentiel hydroélectrique se fera en accord avec les communautés locales et dans le respect de l'environnement. Dans ce contexte, la recherche-développement est redirigée vers les activités de base de l'entreprise. Ce recentrage a pour but de stimuler l'innovation technologique et, entre autres, de réduire les coûts de construction et d'augmenter la durée de vie des ouvrages et des équipements, ce qui contribuera à l'amélioration de la rentabilité de l'entreprise.

SECTEURS D'EXPLOITATION (principales composantes)	ÉLECTRICITÉ			
Unité d'affaires, division ou activité d'Hydro-Québec	Production	TransÉnergie	Distribution et services à la clientèle	Institut de recherche d'Hydro-Québec
Filiale, coentreprise ou participation	Gestion Production H.Q. inc. activité : production 100 % Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited 34,2 % Marketing d'énergie H.Q. inc. activité : courtage d'électricité 100 % H.Q. Energy Services (U.S.) inc. activité : courtage d'électricité 100 %	Société de transmission électrique de Cedars Rapids Ltée 100 %	Hydro-Québec International inc. activités liées à l'électricité 100 % Société d'énergie de la Baie James 100 %	

À l'extérieur du Québec, ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, des occasions d'affaires découleront de la croissance de la demande d'énergie à travers le monde et de la restructuration des marchés de l'électricité sur le continent nord-américain. Nous saisirons ces occasions d'affaires en privilégiant la formule du partenariat, ce qui se traduira également par des retombées économiques pour l'industrie électrique québécoise. En outre, nous entendons demeurer actifs dans le secteur gazier continental dont le potentiel de croissance est appréciable.

Prévisions financières 2000

La croissance économique enregistrée au Québec en 1999 devrait se poursuivre en 2000, bien qu'à un rythme vraisemblablement moins soutenu. Le marché de l'énergie étant tributaire de l'économie, nos ventes d'électricité au Québec progresseront durant l'exercice.

Notons que la majeure partie des besoins résultant de la croissance de la demande au Québec, au cours des prochaines années, sera comblée par l'énergie rendue disponible du fait de l'échéance de contrats à long terme sur les marchés d'exportation.

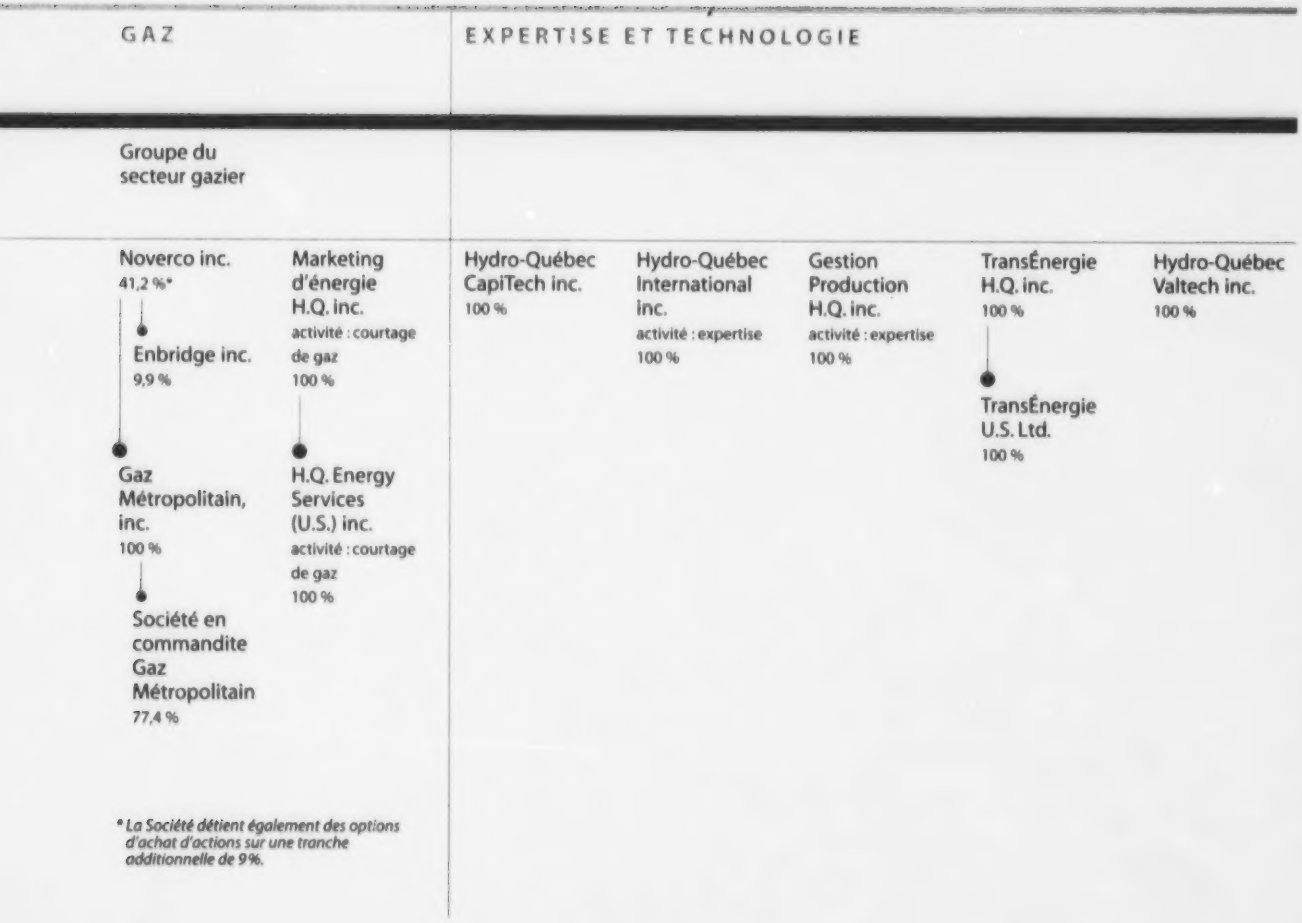

* *La Société détient également des options d'achat d'actions sur une tranche additionnelle de 9 %.*

L'échéance de ces contrats permettra aussi d'augmenter les transactions rentables d'achat-revente.

La conjoncture économique favorable, tant au Québec qu'à l'échelle de l'Amérique du Nord, fait cependant craindre une accélération de l'inflation et, par conséquent, entraînera une hausse des taux d'intérêt. Cette hausse des taux d'intérêt exercera une pression supplémentaire sur nos frais financiers, réduisant l'effet favorable de la croissance des revenus sur le bénéfice net.

Un effectif stable et un contrôle serré de nos charges d'exploitation permettront toutefois une évolution favorable du bénéfice net. En dépit de la gestion dynamique et continue des risques auxquels nous sommes exposés, ainsi que nous le décrivons à la rubrique Risques et enjeux, la matérialisation de ces risques peut influer sur l'atteinte de nos résultats financiers.

En 2000, les investissements atteindront un niveau légèrement supérieur à celui de 1999, tant pour les activités courantes que pour le développement. Les sommes prévues en production, transport et distribution représentent près des deux tiers des investissements totaux. La construction de la centrale de la Sainte-Marguerite-3 et de la nouvelle centrale de Grand-Mère ainsi que la réfection de la centrale de Beauharnois sont les principaux projets prévus en production. Les travaux visant à améliorer la qualité et la fiabilité de nos réseaux de transport et de distribution, incluant le renforcement de ces réseaux, justifient les investissements prévus pour ces activités.

Enfin, notre programme de financement approuvé est de 2,8 G$ pour l'exercice 2000.

rapport de la Direction

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la Direction et sont approuvés par le Conseil d'administration. La responsabilité de la Direction inclut également la sélection des pratiques comptables appropriées en accord avec les principes comptables généralement reconnus au Canada, compte tenu des méthodes et pratiques comptables généralement reconnues par les organismes de réglementation. Au besoin, la Direction porte des jugements éclairés et établit les estimations les plus appropriées sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. L'information financière contenue ailleurs dans le présent rapport annuel concorde avec l'information présentée dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la Direction maintient un système de contrôle conçu, entre autres, pour fournir une assurance raisonnable que les biens d'Hydro-Québec sont convenablement comptabilisés et protégés et que les registres comptables constituent une base appropriée à l'établissement d'états financiers fiables. Un processus de vérification interne contribue à évaluer le caractère suffisant et l'efficacité du contrôle, de même que les politiques et procédures d'Hydro-Québec. Des recommandations découlant de ce processus sont ensuite soumises à la Direction et au Comité de vérification.

Le Conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés principalement par l'entremise de son Comité de vérification, composé uniquement d'administrateurs qui n'exercent pas une fonction à plein temps au sein de la Société ou dans l'une de ses filiales. Ce comité a pour mandat de s'assurer que les états financiers reflètent une image fidèle de la situation financière d'Hydro-Québec, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie. Le Comité de vérification rencontre régulièrement la Direction, le vérificateur général et les vérificateurs externes afin de passer en revue les résultats de leurs vérifications et les rapports sur les conventions et les méthodes comptables ainsi que sur le système de contrôle d'Hydro-Québec. Le vérificateur général et les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au Comité de vérification, en présence ou non de la Direction.

Hydro-Québec a également établi des règles d'éthique et un code de conduite dans le but, notamment, d'assurer une gestion intègre de ses ressources ainsi qu'une conduite ordonnée des affaires.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés conjointement par les cabinets d'experts comptables Samson Bélair/Deloitte & Touche et PricewaterhouseCoopers conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Leur responsabilité consiste à exprimer une opinion professionnelle sur la fidélité des états financiers. Le Rapport des vérificateurs, qui apparaît ci-après, précise l'étendue de leur vérification et livre leur opinion sur ces états financiers.

De l'avis de la Direction, ces états financiers tiennent compte, dans des limites raisonnables, de tous les éléments importants et des données disponibles au 21 février 2000.

Le président
du Conseil d'administration,

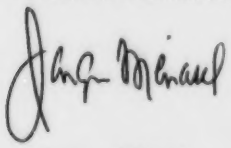

L. Jacques Ménard

Le président-directeur
général,

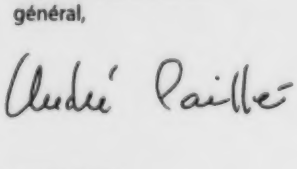

André Caillé

Le vice-président – Finances
et chef – Services financiers,

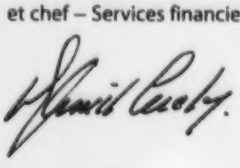

Daniel Leclair

Montréal, Québec
Le 21 février 2000

rapport des vérificateurs

Au Ministre des Finances du Québec,

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Hydro-Québec au 31 décembre 1999 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la Direction d'Hydro-Québec. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la Direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière d'Hydro-Québec au 31 décembre 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada tels que décrits à la note 1. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01)*, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Samson Bélair
Deloitte & Touche
Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s.e.n.c.
Comptables agréés

Montréal, Québec
Le 21 février 2000

résultats consolidés

Exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)	Notes	1999	1998
Produits		**9 579**	8 812
Charges			
Exploitation		**1 912**	1 681
Achats d'électricité et de combustible		**1 109**	899
Amortissement et déclassement	3	**1 731**	1 589
Taxes	4	**789**	799
		5 541	4 968
Bénéfice d'exploitation		**4 038**	3 844
Frais financiers	5	**3 119**	3 154
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle		**919**	690
Part des actionnaires sans contrôle		**13**	11
Bénéfice net		**906**	679

bénéfices non répartis consolidés

Exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)	Notes	1999	1998
Solde au début		**8 914**	8 514
Bénéfice net		**906**	679
		9 820	9 193
Dividendes	16	**453**	279
Solde à la fin		**9 367**	8 914

bilan consolidé

Au 31 décembre

(en millions de dollars)	Notes	1999	1998
ACTIF			
Immobilisations	6	**48 226**	48 042
Actif à court terme			
Encaisse et placements		**488**	295
Débiteurs		**1 874**	1 824
Actifs financiers liés à la dette		**191**	179
Matériaux, combustible et fournitures		**381**	270
		2 934	2 568
Autres actifs à long terme			
Placements	7	**652**	451
Frais reportés	8	**3 874**	4 933
Actifs financiers liés à la dette	9	**418**	691
Autres éléments d'actif	10	**681**	610
		5 625	6 685
		56 785	57 295
PASSIF ET AVOIR			
Dette à long terme	11	**35 961**	37 623
Passif à court terme			
Emprunts		**107**	59
Dividendes à payer		**453**	279
Créditeurs		**1 236**	1 001
Intérêts courus		**1 276**	1 408
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an		**2 598**	2 496
		5 670	5 243
Autres passifs à long terme	12	**671**	457
Dette à perpétuité	13	**552**	552
Part des actionnaires sans contrôle		**190**	132
Avoir de l'actionnaire	16		
Capital-actions		**4 374**	4 374
Bénéfices non répartis		**9 367**	8 914
		13 741	13 288
		56 785	57 295

Le président du Comité de vérification,

Yvon Lamontagne

Le président du Conseil d'administration,

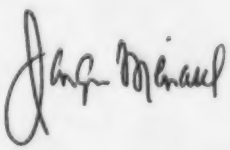

L. Jacques Ménard

flux de trésorerie consolidés

Exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)	Notes	1999	1998
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		**906**	679
Amortissement des immobilisations		**1 538**	1 383
Amortissement des frais reportés		**382**	399
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	17	**105**	(118)
Autres		**(47)**	(118)
		2 884	2 225
Activités d'investissement			
Immobilisations		**(1 642)**	(2 092)
Acquisition de coentreprises	15	**(95)**	—
Placements à long terme		**(216)**	(160)
Variation nette des placements à court terme		**(129)**	49
Autres		**(145)**	(74)
		(2 227)	(2 277)
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		**2 302**	1 295
Échéance de dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement		**(2 279)**	(1 400)
Rachat anticipé de dette à long terme		**(406)**	(48)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**25**	427
Variation nette des emprunts à court terme		**40**	—
Dividendes versés		**(279)**	(357)
Autres		**7**	71
		(590)	(12)
Variation nette des espèces et quasi-espèces		**67**	(64)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice		**33**	97
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice		**100**	33

Renseignement supplémentaire		
Intérêts versés	**3 004**	3 086

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements à court terme liquides ayant, en général, une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

En 1999, les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent principalement une cession d'immobilisations en échange de titres de participation pour une valeur de 35 millions de dollars.

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Selon la loi qui la régit, la société d'État Hydro-Québec (la Société) a pour objets de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans le domaine de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie.

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et tiennent compte des méthodes et pratiques comptables généralement reconnues par des organismes de réglementation. Les pratiques comptables à caractère réglementé adoptées par la Société, qui diffèrent des pratiques comptables autrement appliquées dans des entreprises non réglementées, sont notamment en rapport avec certains frais reportés, dont les projets majeurs abandonnés ou reportés et les mesures de réduction et de renouvellement de l'effectif, ainsi qu'avec l'amortissement des immobilisations cédées et des immobilisations radiées à la suite d'une révision des durées de vie.

Consolidation
Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et des entreprises dans lesquelles elle détient une participation incluant ses filiales, toutes en propriété exclusive (collectivement Hydro-Québec). Les participations dans les entreprises sous contrôle conjoint, c'est-à-dire les coentreprises, sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les placements dans les entreprises sur lesquelles Hydro-Québec peut exercer une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation alors que les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût.

Écarts d'acquisition
L'excédent du coût des placements dans les coentreprises sur la quote-part de la juste valeur de l'actif net acquis est inscrit comme écart d'acquisition et amorti sur une période n'excédant pas 40 ans, selon la méthode linéaire. Hydro-Québec révise annuellement la valeur comptable des écarts d'acquisition afin d'établir s'il y a eu baisse de valeur permanente en mesurant la juste valeur estimative des placements selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie.

Réglementation
En vertu de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, sanctionnée le 23 décembre 1996, la Régie de l'énergie a compétence exclusive pour fixer ou modifier les tarifs et les conditions auxquels l'électricité est transportée ou fournie par Hydro-Québec. Les articles de la loi relatifs à la tarification de l'électricité, à l'exception de l'article 52, sont entrés en vigueur le 2 mai 1998.

La coentreprise Noverco inc. possède en propriété exclusive Gaz Métropolitain inc. dont la principale filiale, Société en commandite Gaz Métropolitain, est une entreprise engagée principalement dans la distribution de gaz naturel par canalisation. La plupart des aspects de l'exploitation de la société en commandite sont soumis à la surveillance et au contrôle de la Régie de l'énergie.

Produits
Les produits des ventes d'électricité sont comptabilisés suivant le cycle de facturation. La Société tient également compte de l'électricité livrée non encore facturée.

Conversion des devises
Les produits et charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur lors des opérations. Les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis en dollars canadiens aux cours de clôture à la date du bilan, et les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur lors des opérations.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des éléments monétaires à court terme sont inclus dans les résultats. Ceux qui résultent de la conversion des éléments monétaires à long terme sont reportés et amortis sur la durée de vie restante des titres d'emprunt selon la méthode linéaire, sauf lorsqu'ils sont reliés à des titres d'emprunt couverts par des rentrées futures continues de dollars des États-Unis. Dans ce dernier cas, ils sont reportés jusqu'à la date de remboursement des titres en question.

Les swaps de devises utilisés pour gérer le risque de change associé au remboursement du principal de la dette à long terme sont présentés aux cours de clôture à la date du bilan. Ceux qui constituent des actifs financiers sont présentés aux postes Actifs financiers liés à la dette, tandis que ceux qui représentent des passifs financiers sont présentés au poste Dette à long terme. Les gains ou pertes sur ces swaps de devises sont reportés et amortis sur leur durée de vie restante selon la méthode linéaire.

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Ce coût comprend les matériaux, la main-d'œuvre, les autres frais directement contributifs aux activités de construction et les frais d'emprunt capitalisés pendant la période de réalisation des travaux. Les frais d'emprunt capitalisés sont établis selon le coût moyen de la dette à long terme de la Société à la fin de l'année précédente.

Les coûts des immobilisations en cours sont virés aux immobilisations en exploitation lorsque la construction est terminée et que les installations sont mises en exploitation. Dans le cas des installations de production, le virement progressif tient compte du nombre d'unités de production terminées et en service.

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie utile. En vertu de la *Loi sur Hydro-Québec*, la période maximale d'amortissement est fixée à 50 ans. Les périodes d'amortissement des principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

Production hydraulique	50 ans
Production nucléaire	30 ans
Production thermique, autre que nucléaire	15 à 20 ans
Transport	40 à 50 ans
Distribution	25 à 40 ans
Immeubles administratifs et immeubles de service	50 ans
Matériel de construction, d'exploitation et de recherche	3 à 30 ans

Les immobilisations sont amorties selon la méthode à intérêts composés, au taux de 3 %, à l'exception du matériel de construction, d'exploitation et de recherche, qui est amorti selon la méthode linéaire.

Les immobilisations radiées à la suite d'une révision des durées de vie sont amorties sur une période de 3 ans, selon la méthode linéaire.

Lors de la cession d'immobilisations, le coût de ces dernières et celui de leur démantèlement, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la valeur de récupération, sont imputés à un compte distinct et amortis sur une période maximale de 10 ans, selon la méthode à intérêts composés, au taux de 3 %. Toutefois, lorsque ces immobilisations sont remplacées, le coût de démantèlement, diminué de la valeur de récupération, est ajouté au coût des nouvelles immobilisations et amorti selon la méthode applicable au nouvel actif.

Placements à court terme
Les placements à court terme sont comptabilisés au coût non amorti. La valeur comptable des placements se rapproche de leur juste valeur.

Frais reportés
Programmes commerciaux
Les frais reportés relatifs aux programmes commerciaux sont amortis sur une période qui n'excède pas 5 ans, selon la méthode linéaire. Cette période débute l'année qui suit celle où ces frais ont été comptabilisés.

Frais de développement
Les frais de développement reportés sont amortis sur une période de 5 ans, selon la méthode linéaire. Cette période débute l'année qui suit celle où ces frais ont été comptabilisés.

Projets majeurs abandonnés ou reportés
Les frais engagés dans les projets d'investissement sont réévalués périodiquement. Lors de l'abandon d'un projet majeur ou de son report à un horizon lointain, les coûts jugés irrécupérables sont reportés et amortis sur une période de 3 ans, selon la méthode linéaire.

Mesures de réduction et de renouvellement de l'effectif
Depuis 1996, la Société a entrepris d'accroître sa rentabilité et sa compétitivité afin de renforcer sa position sur les marchés de l'énergie en pleine transition. À cet égard, la Société a instauré différentes mesures temporaires pour faciliter la réduction et le renouvellement de son effectif au cours des années 1997 à 2000. Parmi ces mesures, les principales concernent des indemnités de départ et des améliorations au régime de retraite. Le coût de ces mesures est reporté et amorti sur une période de 60 mois, selon la méthode linéaire, à compter du mois suivant chaque engagement individuel. L'amortissement est inscrit au poste Charges d'exploitation.

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Fonds d'amortissement
Les fonds d'amortissement sont constitués d'obligations de la Société, d'obligations émises par le gouvernement du Canada ou d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec. Les titres de la Société sont déduits de la dette à long terme. Les titres émis ou garantis par les gouvernements sont présentés aux postes Actifs financiers liés à la dette.

Les titres détenus dans les fonds d'amortissement sont comptabilisés au coût non amorti. La différence entre le coût et la valeur nominale à l'échéance est amortie sur la durée restante du titre. La valeur comptable des titres ne se rapproche pas nécessairement de leur juste valeur.

Instruments dérivés
Hydro-Québec utilise divers instruments dérivés pour atténuer les risques de change et de taux d'intérêt relatifs à la dette à long terme, ainsi que le risque de variation du prix des matières premières inhérent à certains contrats de vente d'électricité.

Les échanges d'intérêt, qui découlent des swaps utilisés pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt, sont rapprochés de la charge d'intérêt relative aux emprunts auxquels ils se rattachent.

Les instruments dérivés utilisés à court terme dans la gestion des risques financiers sur une période ne dépassant pas 3 ans sont inscrits au coût. Les gains ou pertes matérialisés sur ces instruments sont reportés et imputés aux résultats de manière qu'ils concordent avec ceux ou celles qui résultent de la position de risque inverse à laquelle ces instruments sont associés.

Déclassement de la centrale nucléaire
Les coûts futurs du déclassement de la centrale nucléaire de Gentilly-2 sont imputés progressivement aux résultats et reflétés au poste Autres passifs à long terme. Ces coûts estimatifs se composent essentiellement du coût du démantèlement de la centrale et du coût d'évacuation du combustible irradié.

La Société révise périodiquement l'évaluation des coûts de déclassement en fonction des diverses hypothèses et estimations inhérentes aux calculs, ainsi que des progrès technologiques éventuels et de l'évolution des normes et règlements en matière de déclassement de centrales nucléaires.

Données comparatives
Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour respecter la présentation de l'exercice courant. Les données comparatives présentées à l'état des flux de trésorerie consolidés ont été retraitées à la suite de l'adoption de la nouvelle norme comptable visant cet état.

2 MODIFICATION D'UNE CONVENTION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, la Société a adopté la nouvelle norme canadienne qui porte sur les avantages sociaux futurs. Les recommandations qui en découlent ont été appliquées prospectivement et couvrent les différents avantages sociaux acquis par les membres du personnel durant leur carrière active qui, en vertu des engagements de la Société, leur seront procurés lorsqu'ils auront cessé de lui fournir des services. Sans l'adoption de ces recommandations, la charge de retraite se serait élevée à environ 22 millions de dollars et la charge relative aux autres régimes aurait été d'environ 62 millions de dollars.

3 AMORTISSEMENT ET DÉCLASSEMENT

	1999	1998
Amortissement des immobilisations	**1 538**	1 383
Amortissement des programmes commerciaux	**58**	73
Amortissement des projets majeurs abandonnés ou reportés	**44**	63
Radiation de projets	**7**	7
Déclassement de la centrale nucléaire	**10**	9
Autres	**74**	54
	1 731	1 589

4 TAXES

	1999	1998
Taxe sur le capital	**320**	334
Taxe sur le revenu brut, à titre de taxe foncière municipale sur certains immeubles	**211**	216
Frais de garantie relatifs aux emprunts	**197**	189
Taxes municipales, scolaires et autres	**61**	60
	789	799

5 FRAIS FINANCIERS

	1999	1998
Intérêts		
Intérêts sur titres d'emprunt	**3 174**	3 272
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission relatifs aux emprunts	**54**	56
	3 228	3 328
Moins		
Frais d'emprunt capitalisés	**198**	165
Revenu net de placements	**45**	145
	243	310
	2 985	3 018
Perte de change	**134**	136
	3 119	3 154

6 IMMOBILISATIONS

	1999			
	En exploitation	Amortissement cumulé	En cours	Total
Production				
Hydraulique	23 743	4 693	2 302	**21 352**
Nucléaire	1 630	655	15	**990**
Thermique, autre que nucléaire	1 121	552	26	**595**
	26 494	5 900	2 343	**22 937**
Transport				
Postes	10 093	2 304	508	**8 297**
Lignes	7 348	1 350	315	**6 313**
Divers	291	82	93	**302**
	17 732	3 736	916	**14 912**
Distribution				
Postes	71	39	7	**39**
Lignes	7 753	1 840	204	**6 117**
Divers	1 480	562	9	**927**
	9 304	2 441	220	**7 083**
Autres				
Immeubles administratifs et immeubles de service	1 731	377	7	**1 361**
Matériel de construction, d'exploitation et de recherche	1 877	1 191	100	**786**
Divers	1 632	648	163	**1 147**
	5 240	2 216	270	**3 294**
	58 770	14 293	3 749	**48 226**

	1998			
	En exploitation	Amortissement cumulé	En cours	Total
Production				
Hydraulique	23 413	4 318	2 204	**21 299**
Nucléaire	1 629	596	10	**1 043**
Thermique, autre que nucléaire	1 066	465	10	**611**
	26 108	5 379	2 224	**22 953**
Transport				
Postes	10 062	2 057	330	**8 335**
Lignes	7 189	1 260	325	**6 254**
Divers	124	46	73	**151**
	17 375	3 363	728	**14 740**
Distribution				
Postes	85	48	11	**48**
Lignes	7 724	1 672	97	**6 149**
Divers	1 329	502	23	**850**
	9 138	2 222	131	**7 047**
Autres				
Immeubles administratifs et immeubles de service	1 709	324	13	**1 398**
Matériel de construction, d'exploitation et de recherche	1 645	1 040	132	**737**
Divers	1 704	658	121	**1 167**
	5 058	2 022	266	**3 302**
	57 679	12 986	3 349	**48 042**

Au 31 décembre 1999, la Société a des coûts cumulés dans des avant-projets suspendus pour un montant s'élevant à 553 millions de dollars présentés au poste Immobilisations en cours. En conséquence, la Société a cessé de capitaliser les frais d'emprunt afférents.

Compte tenu que la réalisation de certains de ces projets est prévue à plus longue échéance, la Société procède périodiquement à la révision des coûts cumulés dans le cadre de ces projets.

Lors de ces révisions, la Direction doit utiliser des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre d'avant-projets, à la date du bilan. Ces avant-projets sont évalués quant à leur rentabilité en fonction des conditions de marché qui prévalent au moment de leur mise en service, de leur conformité aux principes du développement durable et de l'accueil que leur réservent les communautés locales. S'il se produisait un changement important dans l'évaluation au regard de ces critères, il pourrait en résulter une réduction du solde des avant-projets.

7 PLACEMENTS

	1999	1998
Au coût		
Noverco inc. (note 15)		
Billets[a]	**91**	126
Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited[b] (note 19)		
Obligations[c]	**61**	62
Actions ordinaires[b]	**—**	34
Autres	**152**	110
	304	332
À la valeur de consolidation		
Enbridge Inc.	**193**	119
Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited[b] (note 19)	**33**	—
Connexim, société en commandite	**40**	—
Meiya Power Company Limited	**82**	—
	348	119
	652	451

a) Débentures subordonnées, taux d'intérêt basé sur le taux annuel moyen des obligations du gouvernement du Canada à plus de dix ans majoré de 4,45 %, échéant en 2031, remboursables au gré de l'émetteur.

b) Le 18 juin 1999, la Société et la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited [CF(L)Co] ont signé une convention d'actionnaires dont certaines dispositions confèrent à la Société la possibilité d'exercer une influence notable sur les activités de la CF(L)Co. À compter de cette date, la Société a modifié de façon prospective la manière de comptabiliser ce placement, passant ainsi de la méthode de comptabilisation au coût à la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

c) Hypothèque générale, 7 1/2 %, échéant entre 2000 et 2010 (valeur nominale de 67 millions de dollars en 1999 et de 68 millions de dollars en 1998).

8 FRAIS REPORTÉS

	1999	1998
Frais reportés liés à la dette[a]	**2 634**	3 981
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 18)	**466**	365
Programmes commerciaux	**100**	142
Frais de développement	**109**	107
Projets majeurs abandonnés ou reportés	**87**	—
Mesures de réduction et de renouvellement de l'effectif	**151**	178
Autres	**327**	160
	3 874	4 933

a) Comprend principalement la perte de change reportée de 2 517 millions de dollars (3 852 millions de dollars au 31 décembre 1998).

9 ACTIFS FINANCIERS LIÉS À LA DETTE

	1999	1998
Swaps de devises	**378**	868
Fonds d'amortissement	**231**	2
	609	870
Moins		
Portion présentée à court terme	**191**	179
	418	691

10 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	1999	1998
Écarts d'acquisition	**291**	203
Remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998[a]	**390**	407
	681	610

a) Correspond au remboursement des dépenses relatives aux mesures d'urgence pour un montant de 186 millions de dollars, à recevoir en 2002, et aux versements échelonnés de 2001 à 2007 de la compensation relative au coût net du rétablissement du réseau pour une somme de 204 millions de dollars (respectivement de 182 et 225 millions de dollars au 31 décembre 1998).

11 DETTE À LONG TERME

Composition et échéances

Le tableau suivant présente les obligations, les autres dettes à long terme et les swaps qui constituent des passifs financiers, convertis en dollars canadiens aux cours de clôture à la date du bilan. Ces montants sont présentés selon leur année d'échéance compte tenu des exigences des fonds d'amortissement.

						1999	1998
	Dette de la Société						
Années d'échéance	Dollars canadiens	Dollars des États-Unis	Autres devises	Total	Filiales et coentreprises	Total	Total
1999	—	—	—	—	—	**—**	2 496
2000	905	753	902	2 560	38	**2 598**	2 716
2001	1 676	709	1 085	3 470	22	**3 492**	3 600
2002	534	1 839	425	2 798	29	**2 827**	3 025
2003	1 028	1 033	272	2 333	300	**2 633**	2 532
2004	1 087	2	54	1 143	11	**1 154**	—
1 à 5 ans	5 230	4 336	2 738	12 304	400	**12 704**	14 369
6 à 10 ans	2 812	2 365	1 686	6 863	304	**7 167**	8 259
11 à 15 ans	1 696	1 911	122	3 729	32	**3 761**	3 869
16 à 20 ans	111	938	531	1 580	84	**1 664**	1 636
21 à 25 ans	4 537	2 865	—	7 402	—	**7 402**	7 624
26 à 30 ans	3	2 266	—	2 269	83	**2 352**	1 026
31 à 35 ans	1 041	1 443	—	2 484	—	**2 484**	2 924
36 et plus	1 025	—	—	1 025	—	**1 025**	412
	16 455[a]	16 124	5 077	37 656	903	**38 559**	40 119
Moins Tranche à moins d'un an	905	753	902	2 560	38	**2 598**	2 496
	15 550	15 371	4 175	35 096	865	**35 961**	37 623

a) Comprend 91 et 202 millions de dollars en obligations à coupon zéro, présentées à leur valeur escomptée au taux de financement calculé semestriellement, soit 10,95 % et 10,67 % respectivement. Leur valeur nominale atteindra 282 et 1 729 millions de dollars en 2010 et en 2020 respectivement. D'autres obligations présentées à leur valeur escomptée totalisant 909 millions de dollars atteindront une valeur nominale de 1 181 millions de dollars à leur échéance.

Les obligations de la Société sont garanties par le gouvernement du Québec. Les autres dettes à long terme de la Société, non garanties par le gouvernement, totalisent 231 millions de dollars au 31 décembre 1999 (250 millions de dollars au 31 décembre 1998).

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Répartition de la dette selon la monnaie à l'émission et incidence des actifs financiers liés à la dette

Le tableau suivant présente la dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an, en dollars canadiens et en devises. Il montre également l'incidence des swaps de devises et des fonds d'amortissement affectés aux remboursements de la dette qui sont présentés au bilan aux postes Actifs financiers liés à la dette.

				1999	1998
	Dette à long terme		Actifs financiers liés à la dette		
	En dollars canadiens et en devises	Aux cours de clôture à la date du bilan[a]	Swaps de devises et fonds d'amortissement	Total	Total
Dette de la Société					
Dollars canadiens	16 455	16 455	(231)	**16 224**	15 411
Dollars des États-Unis[b]	11 111	16 124	(96)	**16 028**	17 923
Autres devises[c,d]					
Yens japonais	75 500	1 115	(140)	**975**	1 008
Deutsche marks	2 074	1 728	(101)	**1 627**	1 864
Livres sterling	400	991	(5)	**986**	1 038
Francs suisses	546	568	(33)	**535**	540
Francs français	2 500	629	—	**629**	668
Euros	—	—	—	**—**	157
Francs belges	1 000	46	(3)	**43**	43
		5 077	(282)	**4 795**	5 318
		37 656	(609)	**37 047**	38 652
Filiales et coentreprises[e]		903	—	**903**	597
		38 559	(609)	**37 950**	39 249

a) Comprend 540 millions de dollars de passifs financiers constitués de swaps de devises (395 millions de dollars au 31 décembre 1998).

b) Ces remboursements sont couverts à 77 % par des rentrées futures continues de dollars des États-Uns et à 2 % par des swaps de devises (79 % et 6 % au 31 décembre 1998).

c) Ces remboursements sont couverts à 53 % par des swaps de devises qui les convertissent en dollars canadiens et à 41 % par des swaps de devises qui les convertissent en dollars des États-Unis (55 % et 39 % respectivement au 31 décembre 1998).

d) La devise euro a été instaurée le 1er janvier 1999, ce qui a entraîné la conversion en euros de la dette auparavant libellée en écus. Aucune autre dette n'a encore fait l'objet d'une conversion en euros.

e) Constituée de 694 millions en dollars canadiens, 154 millions en dollars des États-Unis, 18 million en dollars australiens et 37 millions en francs sénégalais (534 millions en dollars canadiens, 47 millions en dollars des États-Unis et 16 millions en dollars australiens au 31 décembre 1998).

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Répartition de la dette selon la monnaie à l'émission et au remboursement

Le tableau suivant présente la répartition de la dette, déduction faite des fonds d'amortissement, convertie en dollars canadiens après la prise en compte des swaps, selon la monnaie à l'émission et selon la monnaie au remboursement.

	1999		1998	
	À l'émission	Au remboursement	À l'émission	Au remboursement
Dette de la Société				
Dollars canadiens	**16 224**	**17 881**	15 411	18 160
Dollars des États-Unis	**16 028**	**18 869**	17 923	20 156
Autres devises	**4 795**	**297**	5 318	336
	37 047	**37 047**	38 652	38 652
Dette des filiales et des coentreprises				
Dollars canadiens	**694**	**712**	534	550
Dollars des États-Unis	**154**	**154**	47	47
Autres devises	**55**	**37**	16	—
	903	**903**	597	597
	37 950	**37 950**	39 249	39 249

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt d'Hydro-Québec présentés dans le tableau suivant tiennent compte du taux d'intérêt contractuel des emprunts, des escomptes et frais d'émission qui s'y rattachent ainsi que de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

				1999	1998
Années d'échéance	Dollars canadiens	Dollars des États-Unis	Autres devises	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	7,26	7,30	7,39	**7,30**	8,03
6 à 10 ans	6,42	8,17	6,08	**6,89**	7,15
11 à 15 ans	10,56	9,80	14,93	**10,30**	10,14
16 à 20 ans	10,23	8,65	4,61	**7,51**	7,29
21 à 25 ans	10,68	9,24	—	**10,14**	9,83
26 à 30 ans	7,19	8,72	—	**8,62**	8,63
31 à 35 ans	6,87	9,69	—	**8,54**	9,29
36 et plus	5,93	—	—	**5,93**	5,36
Moyenne pondérée	8,83	8,97	6,27	**8,71**	8,80

La part de la dette à taux variable d'Hydro-Québec s'élève à 25,0 %, ou 26,1 % après dette à perpétuité, au 31 décembre 1999 (28,6 %, ou 29,6 % après dette à perpétuité, au 31 décembre 1998). À titre indicatif, une variation de 1 % des taux d'intérêt occasionnerait une variation du bénéfice net de 100 millions de dollars (118 millions de dollars en 1998), si l'on exclut l'incidence des instruments dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques financiers à court terme (note 14).

Juste valeur

Au 31 décembre 1999, la juste valeur de la dette d'Hydro-Québec, déduction faite des fonds d'amortissement et après la prise en compte des swaps, s'établit à 43 671 millions de dollars (48 984 millions de dollars au 31 décembre 1998).

La juste valeur est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs, qui se fait à partir des taux d'intérêt à terme et des taux de clôture à la date du bilan d'instruments similaires se négociant sur les marchés financiers. La fluctuation de la juste valeur s'explique par la sensibilité de cette dernière aux taux d'intérêt en vigueur sur les marchés financiers. Toutefois, l'intention première de la Direction est de conserver ces titres d'emprunt jusqu'à leur échéance. Ainsi, au 31 décembre 1999, Hydro-Québec ne prévoyait pas de remboursement important de dettes pouvant entraîner la réalisation de cette juste valeur.

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Hydro-Québec détient des crédits de soutien non utilisés qui totalisent 1 800 millions de dollars des États-Unis et qui viennent à échéance entre 2001 et 2003. Tout emprunt portera intérêt à un taux basé sur le taux interbancaire de l'eurodollar sur le marché de Londres (LIBOR).

12 AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	1999	1998
Créditeurs	**324**	164
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 18)	**272**	228
Déclassement de la centrale nucléaire	**75**	65
	671	457

13 DETTE À PERPÉTUITÉ

Les billets à perpétuité, au montant de 400 millions de dollars des États-Unis, portent intérêt à un taux basé sur le LIBOR, établi semestriellement. Ils sont garantis par le gouvernement du Québec et ne sont rachetables qu'au gré de la Société. Ces billets figurent au bilan au cours en vigueur à l'émission (577 millions de dollars au cours de clôture à la date du bilan, montant qui se rapproche de la juste valeur). Aux 31 décembre 1999 et 1998, le LIBOR des billets à perpétuité s'élevait à 6,06 % et 5,69 % respectivement.

14 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés utilisés par Hydro-Québec sont toujours associés à une position de risque inverse.

Hydro-Québec conclut des swaps de devises qui permettent de gérer le risque de change rattaché à la fois aux remboursements du principal de la dette à long terme et aux versements des intérêts. Parmi ces swaps de devises, certains prévoient des échanges de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. Des swaps de taux d'intérêt ne prévoyant pas d'échange de principal sont aussi utilisés pour gérer ce risque.

L'évaluation des swaps, dont les échéances s'étalent jusqu'en 2017, indique une juste valeur positive de 71 millions de dollars (1 367 millions de dollars au 31 décembre 1998).

Le tableau suivant présente les valeurs nominales de référence de ces swaps, exprimées en dollars canadiens ou en devises.

	1999	1998
Dollars canadiens	**(1 676)**	(2 732)
Dollars des États-Unis	**(1 962)**	(1 458)
Autres devises		
Yens japonais	**75 500**	77 000
Deutsche marks	**1 956**	2 244
Livres sterling	**310**	310
Francs suisses	**547**	547
Francs français	**2 500**	2 500
Euros	**—**	125
Francs belges	**1 000**	1 000
Dollars australiens	**19**	18

Les données entre parenthèses représentent des montants à débourser.

14 INSTRUMENTS DÉRIVÉS (SUITE)

Dans le cadre de sa gestion des risques financiers à court terme, Hydro-Québec évalue globalement, de façon continue, l'impact de la variation des taux de change, des taux d'intérêt et du prix des matières premières. À cet égard, Hydro-Québec détenait des options et des contrats à terme ayant pour objet la couverture de plusieurs positions. La juste valeur de ces instruments est répartie en fonction des risques spécifiques dans le tableau suivant. Les échéances de ces instruments s'étalent jusqu'en mars 2001.

La juste valeur des instruments dérivés représente le montant qu'Hydro-Québec recevrait (*actifs financiers*) ou débourserait (*passifs financiers*) à la date du bilan en mettant fin à ces instruments.

	1999	1998
Risque de change		
Contrats de change à terme, options et swaps		
Actifs financiers	**1**	7
Passifs financiers	**(50)**	(8)
	(49)	(1)
Risque de taux d'intérêt		
Conventions de garantie, options et swaps		
Actifs financiers	**14**	1
Passifs financiers	**(2)**	—
	12	1
Risque de variation du prix des matières premières		
Contrats à terme, options et swaps		
Actifs financiers	**1**	16
Passifs financiers	**(34)**	(8)
	(33)	8
	(70)	8

La juste valeur des instruments dérivés est estimée en fonction des taux au comptant ou des taux ou prix à terme en vigueur à la fermeture des marchés, à la date du bilan. En l'absence de cette information pour un instrument donné, la Direction se réfère au taux ou au prix à terme d'un instrument équivalent. L'estimation de la juste valeur des options repose, quant à elle, sur des modèles d'évaluation reconnus par les marchés financiers.

Risque de crédit

Les instruments dérivés comportent un élément de risque puisqu'une contrepartie pourrait ne pas respecter ses obligations. Ce risque est cependant modéré du fait qu'Hydro-Québec traite généralement avec des institutions financières canadiennes et internationales dont la cote de crédit est élevée. L'exposition au risque de crédit est aussi réduite par l'application d'une politique de crédit qui limite les concentrations de risques de crédit. Au 31 décembre 1999, Hydro-Québec ne prévoyait aucune perte susceptible de découler du manquement d'une contrepartie.

15 PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

La quote-part des composantes des principales coentreprises incluse dans les états financiers consolidés est présentée dans le tableau ci-après. Ces coentreprises englobent la participation dans Noverco inc. et les participations de la Société dans diverses coentreprises à l'étranger par l'intermédiaire d'Hydro-Québec International inc. (HQI).

	1999	1998
Résultats		
Produits	**728**	520
Charges et frais financiers	**645**	478
Part des actionnaires sans contrôle	**17**	11
Quote-part du bénéfice net	**66**	31
Bilan		
Actif à court terme	**147**	109
Actif à long terme	**1 539**	959
Passif à court terme	**226**	136
Passif à long terme	**872**	562
Part des actionnaires sans contrôle	**182**	129
Quote-part de l'actif net	**406**	241
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	**115**	72
Activités d'investissement	**(387)**	(238)
Activités de financement	**190**	164
Quote-part de la diminution des espèces et quasi-espèces	**(82)**	(2)

Noverco inc.
Au 31 décembre 1999, la Société détient 41 % des actions ordinaires en circulation de Noverco inc. ainsi que des options qui portent sur une tranche additionnelle de 9 %. En vertu de la convention d'actionnaires de Noverco inc., la Société a consenti à des mécanismes permettant aux coentrepreneurs de convertir en liquidités leur participation sous réserve de certaines conditions.

Coentreprises à l'étranger
Au 31 décembre 1999, la Société détient des participations dans des coentreprises par l'entremise d'HQI. Ces coentreprises œuvrent essentiellement dans les domaines de la construction, la propriété et l'exploitation de centrales hydroélectriques et de réseaux de transport et de distribution. Elles exercent leurs activités principalement en Amérique du Sud et en Amérique centrale ainsi qu'en Afrique et en Australie.

Au cours de l'exercice, HQI a procédé à l'acquisition de participations dans des coentreprises étrangères pour un coût global au comptant de 95 millions de dollars. Le prix payé est constitué d'un écart d'acquisition de 51 millions de dollars et d'actifs nets de 44 millions de dollars. Ces acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple, et les résultats des coentreprises sont inclus dans les résultats consolidés depuis les dates d'acquisition.

16 AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

Le capital-actions autorisé se compose de 50 000 000 d'actions d'une valeur nominale de cent dollars chacune, et 43 741 090 actions ont été émises et payées.

En vertu de la *Loi sur Hydro-Québec*, les dividendes que la Société est appelée à verser sont déclarés une fois l'an par le gouvernement du Québec, qui en détermine les modalités de paiement. Pour un exercice financier donné, ils ne peuvent excéder le surplus susceptible de distribution, équivalent à 75 % du bénéfice d'exploitation et du revenu net de placements, moins les intérêts sur titres d'emprunt et l'amortissement de l'escompte et des frais d'émission relatifs aux emprunts. Ce calcul est effectué d'après les états financiers consolidés.

16 AVOIR DE L'ACTIONNAIRE (SUITE)

Toutefois, il ne peut être déclaré pour un exercice donné aucun dividende dont le montant aurait pour effet de réduire à moins de 25 % le taux de capitalisation à la fin de l'exercice. Le gouvernement déclare les dividendes d'un exercice donné dans les 30 jours suivant la date à laquelle la Société lui transmet les renseignements financiers relatifs au surplus susceptible de distribution. À l'expiration de ce délai, la totalité ou la partie du surplus susceptible de distribution qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration de dividendes ne peut plus être distribuée à l'actionnaire sous forme de dividendes.

Pour l'exercice 1999, le gouvernement du Québec a déclaré des dividendes de 453 millions de dollars, soit une somme inférieure au montant maximum susceptible d'être déclaré.

Les dividendes déclarés sont déduits des bénéfices non répartis de l'exercice pour lequel ils ont été déclarés.

17 VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	1999	1998
Débiteurs	**(49)**	(95)
Matériaux, combustible et fournitures	**(111)**	(30)
Créditeurs	**397**	(47)
Intérêts courus	**(132)**	54
	105	(118)

18 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre à l'ensemble de son personnel un régime de retraite contributif à prestations déterminées, de type fin de carrière. Le régime de retraite de la Société (le Régime de retraite) est un régime capitalisé qui assure des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des 5 meilleures années. La Société procure aussi à son personnel actif et à ses retraitées et retraités d'autres avantages sociaux comprenant des régimes collectifs d'assurance vie, d'assurance maladie et hospitalisation et d'assurance salaire. Ces régimes ne sont toutefois pas capitalisés, à l'exception du régime d'assurance salaire invalidité de longue durée pour lequel des sommes sont réservées chez l'assureur afin de garantir le versement des prestations aux bénéficiaires.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite accordés en échange des services rendus au cours de l'exercice est calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et est basé sur les hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la Direction.

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux régimes à prestations déterminées, établies par des actuaires indépendants :

	Régime de retraite 1999	Autres régimes 1999
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	5 938	499
Coût des services rendus	166	18
Prestations versées et remboursements	(367)	(24)
Intérêts sur l'obligation	353	29
Gains actuariels	(439)	(62)
Redressements dus aux modifications de régime	306	—
Redressements dus aux programmes de réduction de l'effectif	31	—
Solde à la fin de l'exercice	**5 988**	**460**

18 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

	Régime de retraite 1999	Autres régimes 1999
Actifs des régimes à la juste valeur		
Solde au début de l'exercice	8 304	29
Rendement réel des actifs au cours de l'exercice	995	1
Cotisations des employés (versées et réputées versées)[a]	30	—
Cotisations d'Hydro-Québec	14	4
Prestations versées et remboursements	(367)	(3)
Frais d'administration	(18)	—
Solde à la fin de l'exercice	**8 958**	**31**
Excédent (déficit) à la fin de l'exercice	**2 970**	**(429)**
Coût non amorti des services passés[b]	300	—
Gain net non amorti[c]	(905)	(62)
Obligation transitoire non amortie (actif transitoire non amorti)[b]	(2 129)	209
Redressements dus aux programmes de réduction de l'effectif non amortis[d]	230	10
Actif (passif) au titre des prestations constituées	**466**	**(272)**
Principales hypothèses actuarielles (%)		
Taux d'actualisation au 1er janvier 1999	5,95	5,95
Taux d'actualisation au 31 décembre 1999	7,17	7,17
Taux de rendement prévu des actifs des régimes[e]	6,49	5,30
Taux de croissance des salaires[f]	2,23	—

Le coût des soins de santé est basé sur les hypothèses d'augmentation moyenne des 10 prochaines années de 8,6 % pour les participants de 65 ans et moins, et de 6,5 % pour les participants de plus de 65 ans. Par la suite, les hypothèses d'augmentation moyenne sont de 4 % pour les participants de 65 ans et moins et de 3,5 % pour les participants de plus de 65 ans.

a) La valeur du congé de cotisations accordé aux employés est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs, selon la méthode linéaire.

b) Le coût des services passés découlant des modifications aux régimes, et les soldes transitoires relatifs au Régime de retraite et aux avantages complémentaires de retraite déterminés au 1er janvier 1999, sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs, selon la méthode linéaire. L'obligation transitoire relative aux avantages postérieurs à l'emploi (prestations d'assurance salaire) est amortie sur une période de 5 ans, selon la méthode linéaire.

c) Un montant au titre de l'amortissement du gain ou de la perte actuariel est constaté dans la charge de l'exercice si le gain actuariel net ou la perte actuarielle nette non amorti au début de l'exercice excède 10 % de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées ou 10 % de la valeur liée au marché de l'actif de la caisse du régime, selon le plus élevé des deux montants. L'amortissement correspond à l'excédent divisé par la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

d) Les redressements dus aux programmes de réduction de l'effectif sont amortis sur une période de 60 mois, selon la méthode linéaire, à compter du mois suivant chaque engagement individuel.

e) Le rendement prévu des actifs du Régime de retraite est fondé sur une valeur liée au marché déterminée par l'application d'une moyenne mobile sur 5 ans pour les titres de participation détenus et par l'évaluation à leur juste valeur des autres catégories d'actif.

f) Ce taux est une moyenne pondérée qui tient compte des progressions salariales ainsi que des possibilités de promotion en cours de carrière.

18 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Les actifs des régimes comportent certains titres émis par la Société et ses entreprises apparentées. Ces titres se classent dans les catégories d'actif suivantes :

	Régime de retraite 1999	Autres régimes 1999
Obligations	532	—
Actions	17	—
Placements à court terme	10	30
	559	**30**
Charge (crédit) de l'exercice au titre des régimes		
Coût des services rendus[a]	166	18
Frais d'administration[b]	18	—
Cotisations des employés (versées et réputées versées)[c]	(30)	—
Intérêts sur l'obligation	353	29
Intérêts sur les actifs	(529)	(1)
Amortissement de l'obligation transitoire (actif transitoire)	(152)	16
Amortissement des redressements dus aux programmes de réduction de l'effectif	82	3
Amortissement du coût de l'exercice au titre des services passés	6	—
Charge (crédit) de l'exercice	**(86)**	**65**

a) Pour les avantages postérieurs à l'emploi présentés sous Autres régimes, le coût des services rendus correspond au coût des nouveaux cas d'invalidité de l'année.

b) Les frais d'administration imputables au Régime de retraite sont entièrement facturés par la Société.

c) Les cotisations réputées versées représentent la valeur du congé de cotisations accordé aux employés pour l'exercice, soit 11 millions de dollars.

Depuis le 10 mai 1999, la Société ainsi que la majorité de ses employés bénéficient d'un congé de cotisations au Régime de retraite. Plusieurs modifications ayant une incidence significative sur l'obligation du Régime de retraite ont aussi fait l'objet d'ententes entre la Société et les syndicats au cours de l'exercice. Ces modifications sont principalement des améliorations à l'égard des prestations de retraite dont : le prolongement jusqu'en 2003 de la « règle du 80 » correspondant au total *âge et années de cotisation*, l'introduction d'une prestation de raccordement calculée sur le service jusqu'en 2003 et payable de la date de la retraite jusqu'à 65 ans, le rachat de périodes de non-cotisation jusqu'à concurrence d'un maximum de 50 millions de dollars et l'inclusion dans la définition du salaire admissible au Régime de retraite, des montants forfaitaires versés en vertu du régime d'intéressement ainsi que de certains programmes d'entreprise liés à la gestion du rendement.

De plus, le Régime de retraite et les régimes de retraite des filiales suivantes ont été fusionnés au 1er janvier 1999 : le Régime de retraite des employés de la Compagnie d'électricité du Sud du Canada Ltée, le Régime de retraite des employés de la Compagnie d'électricité du Nord du Québec Limitée, le Régime de retraite des employés de la Compagnie électrique du Saguenay et le Régime de retraite des employés de la Compagnie du Pouvoir du Bas St-Laurent. Cette fusion a été réalisée en vue d'alléger l'administration des régimes et n'a aucune conséquence financière pour la Société.

Par ailleurs, certains changements ont été apportés, en 1999, aux régimes d'assurance vie, d'assurance salaire et d'assurance maladie et hospitalisation. Ces changements sont en vigueur depuis le 1er novembre 1999 pour les cadres, les employés non syndiqués et les ingénieurs membres du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec. Ils consistent principalement en ajouts qui permettent une plus grande flexibilité quant aux protections offertes, sans toutefois modifier de façon importante les coûts relatifs à ces régimes.

19 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Achats d'électricité
Le 12 mai 1969, la Société et la CF(L)Co ont signé un contrat en vertu duquel la Société s'est engagée à acheter la quasi-totalité de l'énergie produite par la centrale des Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 428 MW. Selon cette entente, la Société pourrait être tenue de fournir des fonds supplémentaires, advenant l'incapacité pour la CF(L)Co d'acquitter ses dépenses et d'assurer le service de sa dette. Échéant en 2016, ce contrat sera renouvelé automatiquement pour les 25 années suivantes, selon des conditions déjà convenues. Le 18 juin 1999, la Société et la CF(L)Co ont également conclu un contrat de garantie de disponibilité de 682 MW additionnels de puissance d'hiver, pour la période du 1er novembre au 31 mars jusqu'en 2041.

Le 28 mai 1990, la Société a signé avec Énergie Nouveau-Brunswick un contrat d'achat de puissance garantie portant sur des tranches de puissance s'élevant à 300 MW entre 1998 et 2002, et à 200 MW entre 2002 et 2011.

Le 13 avril 1999, la Société a signé avec PG&E Energy Trading-Power, L.P. un contrat d'achat d'énergie pour une quantité de 2 850 GWh à être livrée à compter de 2001 jusqu'en 2004.

Au 31 décembre 1999, la Société s'était engagée envers 66 producteurs privés dans des contrats représentant un potentiel de 435 MW. La Société prévoit acheter annuellement près de 379 MW de puissance et d'énergie au cours de la durée initiale de ces contrats, qui s'étalent jusqu'en 2024. La plupart de ces contrats comportent des clauses de renouvellement.

Compte tenu de l'ensemble des contrats d'achat d'électricité, la Société prévoit effectuer au cours des cinq prochains exercices les paiements minimums suivants :

Années	Paiements
2000	320
2001	345
2002	350
2003	346
2004	342

Stockage d'énergie
La Société a conclu des ententes de stockage d'énergie qui représentent un potentiel de l'ordre de 11,3 TWh. Ces ententes couvrent des périodes variant de 1 à 5 ans et s'échelonnent jusqu'en 2004. Au 31 décembre 1999, la Société a reçu environ 4 TWh qui devront être retournés selon les conditions prévues aux ententes. Certaines clauses permettent à la Société et/ou à la contrepartie de transformer certains contrats de stockage en contrats d'achat-vente d'énergie.

Garanties
Hydro-Québec s'est portée garante de prêts consentis pour un montant de 548 millions de dollars au 31 décembre 1999.

Investissement en immobilisations
La Société prévoit un investissement en immobilisations de 1 951 millions de dollars pour 2000.

Une coentreprise détenue par l'entremise d'HQI a obtenu un contrat de construction et d'exploitation d'une ligne d'interconnexion. Elle s'est engagée à compléter la construction d'ici août 2000, date à partir de laquelle tout dépassement entraînerait des pénalités importantes et la possibilité de perdre la concession. La Direction est confiante de compléter la construction selon l'échéance établie.

Litiges
Dans le cours normal des affaires, Hydro-Québec est partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction considère que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec, compte tenu de la provision dont ces éléments font l'objet.

20 INFORMATIONS SECTORIELLES

Les activités d'Hydro-Québec se divisent en trois secteurs d'exploitation du domaine de l'énergie, fondés sur les produits et services, soit : Électricité, Gaz et Expertise et technologie. Ces secteurs, découpés selon des pratiques de gestion qui appuient les orientations de croissance et de rentabilité d'Hydro-Québec, comportent des caractéristiques économiques qui leur sont propres et diffèrent tant par leur nature, leur processus de production et leur technologie que par la clientèle visée.

Le secteur Électricité représente l'activité commerciale de base qui englobe la production, le transport et la distribution de l'électricité.

Le secteur Gaz représente, principalement par l'intermédiaire d'une participation en actions et en débentures dans Noverco inc., les activités de transport et de distribution du gaz naturel.

Le secteur Expertise et technologie regroupe les activités de commercialisation de la technologie et du savoir-faire développés tant sur la scène nationale qu'à l'étranger. Les informations fournies se rapportent surtout aux filiales qui œuvrent dans ces domaines, c'est-à-dire HQI, Hydro-Québec CapiTech inc., ainsi que les sociétés de portefeuille Gestion Production H.Q. inc., TransÉnergie H.Q. inc. et Hydro-Québec Valtech inc.

Les tableaux qui suivent contiennent les informations relatives aux résultats et à l'actif par secteur ainsi que certaines informations d'ordre géographique.

Secteurs

	1999				
	Énergie				
	Électricité	Gaz	Expertise et technologie	Éliminations intersectorielles aux fins de la consolidation	Total
Produits	**8 706**	**758**	**139**	**(24)**[a]	**9 579**
Amortissement et déclassement	**1 664**	**61**	**6**	**—**	**1 731**
Frais financiers	**3 036**	**70**	**13**	**—**	**3 119**
Bénéfice net (perte nette)	**889**	**39**	**(22)**	**—**	**906**
Investissements en immobilisations	**1 552**	**89**	**1**	**—**	**1 642**
Actif total	**54 914**	**1 620**	**299**	**(48)**	**56 785**

	1998				
	Énergie				
	Électricité	Gaz	Expertise et technologie	Éliminations intersectorielles aux fins de la consolidation	Total
Produits	8 192	568	71	(19)[a]	8 812
Amortissement et déclassement	1 533	48	8	—	1 589
Frais financiers	3 088	50	16	—	3 154
Bénéfice net (perte nette)	697	15	(33)	—	679
Investissements en immobilisations	1 984	92	16	—	2 092
Actif total	55 724	1 425	194	(48)	57 295

a) Correspond aux produits intersectoriels provenant essentiellement du secteur Expertise et technologie.

20 INFORMATIONS SECTORIELLES (SUITE)

Informations d'ordre géographique

	1999		1998	
	Produits	Immobilisations et écarts d'acquisition	Produits	Immobilisations et écarts d'acquisition
Québec	**8 178**	**48 079**	7 809	48 155
Canada, hors Québec	**278**	**—**	146	—
États-Unis	**973**	**107**	831	65
Autres pays	**150**	**331**	26	25
	9 579	**48 517**	8 812	48 245

Les montants présentés pour chacun des secteurs sont fondés sur l'information financière utilisée pour l'établissement des états financiers consolidés.

données financières consolidées

(en M$)	**1999**	1998	1997	1996	1995
RÉSULTATS					
Produits	**9 579**	8 812	8 423	7 754	7 680
Charges					
Exploitation	**1 912**	1 681	1 724	1 619	1 764
Achats d'électricité et de combustible	**1 109**	899	529	275	273
Amortissement et déclassement	**1 731**	1 589	1 545	1 427	1 228
Taxes	**789**	799	771	760	731
	5 541	4 968	4 569	4 081	3 996
Bénéfice d'exploitation	**4 038**	3 844	3 854	3 673	3 684
Frais financiers	**3 119**	3 154	3 062	3 153	3 294
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	**919**	690	792	520	390
Part des actionnaires sans contrôle	**13**	11	6	—	—
Bénéfice net	**906**	679	786	520	390
SOMMAIRE DU BILAN					
Actif total	**56 785**	57 295	55 197	53 760	53 755
Dette à long terme	**35 961**	37 623	37 131	36 404	36 958
Avoir de l'actionnaire	**13 741**	13 288	12 888	12 459	11 939
INVESTISSEMENTS ANNUELS					
Immobilisations	**1 642**	2 092	1 590	2 056	2 717
Autres	**456**	234	543	(9)	51
Total des investissements	**2 098**	2 326	2 133	2 047	2 768
RATIOS FINANCIERS					
Couverture des intérêts[a]	**1,26**	1,19	1,21	1,11	1,05
Taux de capitalisation (%)[b]	**26,2**	25,0	25,1	24,9	23,4
Taux d'autofinancement (%)[c]	**59,5**	50,2	61,2	56,5	44,2
Rendement sur l'avoir propre (%)[d]	**6,7**	5,2	6,2	4,3	3,3
Marge bénéficiaire (%)[e]	**9,5**	7,7	9,3	6,7	5,1

a) Quotient du bénéfice d'exploitation et du revenu net de placements par la dépense brute d'intérêt.

b) Quotient de l'avoir de l'actionnaire par la somme de l'avoir de l'actionnaire, de la dette à long terme, de la dette à perpétuité, des emprunts à court terme, de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme diminuée des actifs financiers liés à la dette.

c) Quotient des liquidités provenant de l'exploitation diminuées des dividendes versés par la somme des investissements excluant la variation nette des placements à court terme, de l'échéance de dette à long terme et du rachat du fonds d'amortissement.

d) Quotient du bénéfice net par l'avoir de l'actionnaire moyen de l'année.

e) Quotient du bénéfice net par les produits.

Note : Pour l'ensemble des Renseignements complémentaires, certaines données des années antérieures ont été réagencées pour respecter la présentation de l'exercice courant.

données d'exploitation du secteur Électricité

(en millions de kWh)	1999	1998	1997	1996	1995
VENTES D'ÉLECTRICITÉ					
Au Québec					
domestique et agricole	**49 315**	47 701	51 246	50 294	48 842
générale et institutionnelle	**29 765**	28 815	29 560	29 158	29 108
industrielle	**63 409**	61 773	61 837	59 797	59 254
autres	**4 500**	4 519	4 648	5 261	4 832
	146 989	142 808	147 291	144 510	142 036
Hors Québec					
ventes à long terme	**8 711**	8 101	8 072	7 819	7 645
ventes à court terme	**16 012**	10 464	7 170	11 073	16 301
	24 723	18 565	15 242	18 892	23 946
Ventes totales	**171 712**	161 373	162 533	163 402	165 982

(en M$)					
PRODUITS DES VENTES					
Au Québec					
domestique et agricole	**3 034**	2 906	3 066	2 945	2 834
générale et institutionnelle	**1 963**	1 894	1 885	1 835	1 843
industrielle	**2 233**	2 177	2 162	2 061	2 041
autres	**215**	213	218	226	221
	7 445	7 190	7 331	7 067	6 939
Hors Québec					
ventes à long terme	**427**	391	350	292	255
ventes à court terme	**624**	423	246	296	382
	1 051	814	596	588	637
Produits totaux des ventes	**8 496**	8 004	7 927	7 655	7 576

(au 31 décembre)					
NOMBRE D'ABONNEMENTS					
Au Québec					
domestique et agricole	**3 206 211**	3 182 033	3 157 096	3 127 136	3 099 545
générale et institutionnelle	**280 383**	280 067	280 396	280 570	279 447
industrielle	**12 732**	12 803	13 002	13 198	13 386
autres	**5 986**	6 066	6 222	6 308	6 525
Hors Québec	**88**	61	52	48	41
Nombre total d'abonnements	**3 505 400**	3 481 030	3 456 768	3 427 260	3 398 944

(en kWh par abonnement)					
CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE					
Au Québec					
domestique et agricole	**15 381**	15 050	16 309	16 154	15 874
générale et institutionnelle	**106 157**	102 826	105 390	104 133	105 700
industrielle	**4 980 295**	4 787 677	4 720 382	4 498 721	4 464 924
autres	**751 720**	735 514	741 899	819 917	722 758

données d'exploitation du secteur Électricité

(en milliers de kW)	**1999**	1998	1997	1996	1995
PUISSANCE INSTALLÉE[a]					
Centrales hydroélectriques	**29 235**	29 203	29 203	29 220	28 932
Centrales thermiques[b]	**2 270**	2 269	2 194	2 193	2 193
Puissance installée totale	**31 505**	31 472	31 397	31 413	31 125

a) En plus de la puissance installée de ses propres centrales, Hydro-Québec dispose de la majeure partie de la production de la centrale des Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 428 MW. Hydro-Québec dispose également de la production de deux centrales au Panamá et au Costa Rica, d'une puissance nominale de 310 MW.

b) Y compris la centrale nucléaire de Gentilly-2, d'une puissance nominale de 675 MW.

(en millions de kWh)					
BESOINS GLOBAUX[a]	**187 999**	176 236	182 263	182 679	185 937

a) Y compris la production de la centrale de Mc Cormick, et à l'exclusion de la production des centrales au Panamá et au Costa Rica.

(en milliers de kW)					
BESOINS DE PUISSANCE À LA POINTE[a]	**35 577**	35 275	32 305	34 642	33 594

a) Besoins de puissance des besoins globaux à la pointe annuelle pour l'hiver débutant en décembre, y compris la centrale de Mc Cormick et la puissance interruptible, et à l'exclusion de la production des centrales au Panamá et au Costa Rica. La pointe annuelle pour l'hiver 1999-2000 est survenue le 19 janvier 2000 à 8 h.

(en km)					
LIGNES AÉRIENNES ET SOUTERRAINES					
Transport et répartition	**32 227**	32 144	32 036	30 557	30 831
Distribution	**105 898**	105 705	104 640	104 078	102 785
	138 125	137 849	136 676	134 635	133 616

autres données

(en %)	**1999**	1998	1997	1996	1995
HAUSSES TARIFAIRES					
Hausses moyennes au 1er mai	**0,0**	1,6	1,6	1,3	0,3
Taux d'inflation	**1,7**	0,9	1,6	1,6	2,1
EFFECTIF[a]					
Permanent au 31 décembre	**17 277**	17 468	17 164	19 553	20 231
Temporaire (moyenne annuelle)	**3 126**	3 379	3 252	3 767	4 621
Féminin (%)	**27,9**	27,4	27,0	25,9	26,7

a) À l'exclusion du personnel des filiales et coentreprises.

données financières trimestrielles consolidées

(en M$)	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Exercice
	(non vérifié)				(vérifié)
1999					
Produits	**2 688**	**2 099**	**2 121**	**2 671**	**9 579**
Charges					
Exploitation	**485**	**478**	**460**	**489**	**1 912**
Achats d'électricité et de combustible	**289**	**290**	**235**	**295**	**1 109**
Amortissement et déclassement	**404**	**408**	**428**	**491**	**1 731**
Taxes	**205**	**206**	**197**	**181**	**789**
	1 383	**1 382**	**1 320**	**1 456**	**5 541**
Bénéfice d'exploitation	**1 305**	**717**	**801**	**1 215**	**4 038**
Frais financiers	**801**	**739**	**765**	**814**	**3 119**
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle	**504**	**(22)**	**36**	**401**	**919**
Part des actionnaires sans contrôle	**5**	**7**	**1**	**—**	**13**
Bénéfice net (perte nette)	**499**	**(29)**	**35**	**401**	**906**

(en M$)	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Exercice
	(non vérifié)				(vérifié)
1998					
Produits	2 411	2 015	1 948	2 438	8 812
Charges					
Exploitation	404	460	374	443	1 681
Achats d'électricité et de combustible	204	196	217	282	899
Amortissement et déclassement	401	395	404	389	1 589
Taxes	203	208	199	189	799
	1 212	1 259	1 194	1 303	4 968
Bénéfice d'exploitation	1 199	756	754	1 135	3 844
Frais financiers	776	786	803	789	3 154
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle	423	(30)	(49)	346	690
Part des actionnaires sans contrôle	5	8	—	(2)	11
Bénéfice net (perte nette)	418	(38)	(49)	348	679

une équipe déterminée

« Hydro-Québec remporte des succès attribuables à la détermination, au dynamisme et au sens de l'innovation des membres de son équipe. Ensemble, nous formons une combinaison gagnante ! » — André Caillé

1 **André Caillé**
Président-directeur général

2 **Yves Filion**
Directeur général adjoint

3 **Daniel Leclair**
Vice-président – Finances et chef – Services financiers

4 **Thierry Vandal**
Vice-président exécutif – Production

5 **Élie Saheb**
Vice-président exécutif – Ingénierie, approvisionnement et construction

6 **Marie-José Nadeau**
Vice-présidente exécutive – Affaires corporatives et secrétaire générale

7 **Roger Lanoue**
Vice-président – Recherche et planification stratégique

8 **Jean-Marie Gonthier**
Vice-président – Qualité, changement et ressources humaines

9 **Michel Gourdeau**
Vice-président exécutif – Secteur gazier

10 **Michel Clair**
Vice-président – Projets spéciaux

11 **Daniel Lafleur**
Vérificateur général

1 **Pierre Bourgie** [a, c, e, f]
Vice-président du Conseil
d'administration, Hydro-Québec
Président et chef de la Direction
Société financière Bourgie 1996 inc.

2 **Jean-Paul Beaulieu**
Sous-ministre
Ministère des Ressources naturelles
Gouvernement du Québec

3 **Charles G. Cavell** [a]
Président et chef de la Direction
Imprimeries Quebecor inc.

4 **Robert Brouillette**
Associé principal
Brouillette Charpentier Fortin

5 **Daniel Boulard** [f]
Associé Martin, Boulard
et Associés, CA

6 **Éric Gourdeau** [b, c, g]
Expert-conseil
en économie et en foresterie

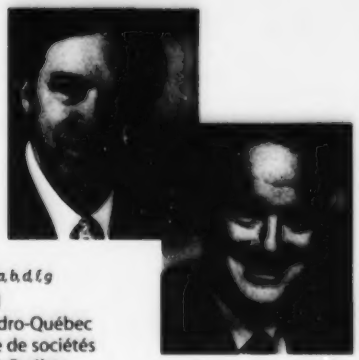

L. Jacques Ménard [a, b, d, f, g]
Président du Conseil
d'administration, Hydro-Québec
Président du Groupe de sociétés
Banque de Montréal, Québec

André Caillé [a, b, c, d, f, g]
Président-directeur général
Hydro-Québec

7 **Yvon Lamontagne** [a, b, c, e]
Chargé de mission auprès
du président, AXA Canada

8 **Francine Harel Giasson** [b, d, e]
Professeure titulaire
École des hautes études commerciales
Université de Montréal

9 **Gérald Lemoyne**
Maire de Lebel-sur-Quévillon

10 **Serge Racine** [d]
Président du Conseil
et chef de la Direction
Shermag inc.

11 **Michèle Poirier** [e, g]
Présidente
Michèle Poirier et Associés

12 **Simon Paré** [b, e]
Expert-conseil en génie électrique

13 **Francine Ruest-Jutras** [a, d]
Mairesse de Drummondville

Comités du Conseil d'administration

a Comité exécutif
b Comité d'environnement et de responsabilité civile
c Comité des finances
d Comité des ressources humaines
e Comité de vérification
f Comité de gestion des caisses de retraite
g Comité d'éthique et de régie d'entreprise

les équipements de production

Centrales hydroélectriques	Puissance installée (kW)
Robert-Bourassa	5 328 000
La Grande-4	2 650 500
La Grande-3	2 304 000
La Grande-2-A	1 998 000
Beauharnois	1 656 860
Manic-5	1 528 000
La Grande-1	1 368 000
Manic-3	1 183 200
Manic-5-PA	1 064 000
Manic-2	1 015 200
Bersimis-1	936 000
Laforge-1	837 900
Bersimis-2	798 000
Outardes-3	756 200
Carillon	654 500
Outardes-4	632 000
Outardes-2	453 900
Brisay	446 500
Laforge-2	304 000
Trenche	302 400
Paugan	250 100
Beaumont	243 000
La Tuque	224 000
Rapide-Blanc	201 600
Shawinigan-2	191 500
Manic-1	184 410
Shawinigan-3	171 900
Les Cèdres	153 000
Chelsea	150 700
Grand-Mère	149 575
Rapides-des-Îles	146 520
La Gabelle	136 580
Première-Chute	124 200
Rapides-Farmers	98 250
Rapides-des-Quinze	94 560
Chute-des-Chats	89 300
Bryson	61 000
Hart-Jaune	48 450
Rivière-des-Prairies	48 300
Rapide-2	48 000
Rapide-7	48 000
Chute-Hemmings	28 800
Hull-2	27 280
Lac-Robertson	23 760
Sept-Chutes	21 600
Drummondville	16 200
Saint-Narcisse	15 000
Chute-Bell	9 900
Mitis-1	6 400
Mitis-2	4 250
Chute-Burroughs	1 600

Centrales thermiques	Puissance installée (kW)
Nucléaire	
Gentilly-2	675 000
Classique	
Tracy	600 000
À turbines à gaz	
Bécancour	428 200
La Citière	280 000
Cadillac	162 000
À moteurs diesels	
Îles-de-la-Madeleine	67 200
Blanc-Sablon*	8 000
La Tabatière*	6 800
La Romaine	4 934
Obedjiwan	4 900
Kuujjuaq	3 935
Kuujjuarapik	3 405
Weymontachie	2 895
Povungnituk	2 870
Port-Menier	2 790
Inukjuak	2 735
Kangiqsualujjuaq	2 000
Salluit	2 000
Kangiqsujuaq	1 520
L'Île-d'Entrée	1 190
Ivujivik	1 050
Kangirsuk	1 050
Umiujaq	1 050
Quaqtaq	1 045
Akulivik	850
Tasiujaq	815
Aupaluk	550
Clova	530
Saint-Augustin*	400

Puissance installée totale au 31 décembre 1999** (kW)	
Centrales hydroélectriques (51)	29 234 895
Centrales thermiques (29)	2 269 714
Total des 80 centrales	31 504 609

En construction	Mise en service	Puissance (kW)
Centrale hydroélectrique de la Sainte-Marguerite-3	2001	882 000

* *Centrale gardée en réserve depuis la mise en service de la centrale du Lac-Robertson.*

** *Hydro-Québec dispose également de la majeure partie de la production de la centrale des Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 428 MW.*

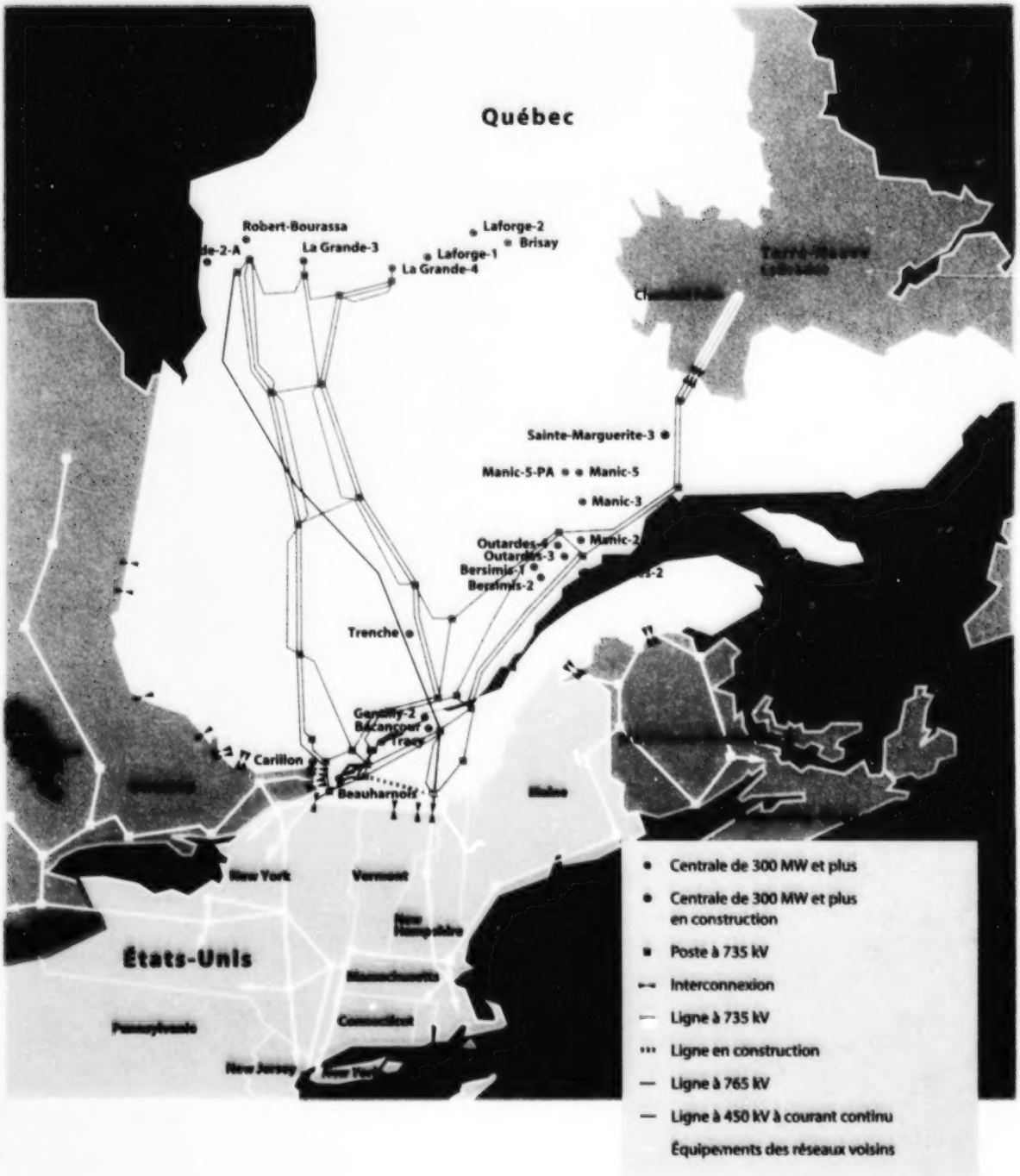
Québec
Robert-Bourassa
La Grande-3
Laforge-2
Brisay
Laforge-1
La Grande-4
Sainte-Marguerite-3
Manic-5-PA
Manic-5
Manic-3
Manic-2
Outardes-4
Outardes-3
Bersimis-1
Bersimis-2
Trenche
Gentilly-2
Bécancour
Tracy
Carillon
Beauharnois
New York
Vermont
États-Unis
Pennsylvanie
New Jersey
Centrale de 300 MW et plus
Centrale de 300 MW et plus en construction
Poste à 735 kV
Interconnexion
Ligne à 735 kV
Ligne en construction
Ligne à 765 kV
Ligne à 450 kV à courant continu
Équipements des réseaux voisins

boucle
Ensemble de lignes et de postes à haute tension qui ceinture une région géographique donnée et qui permet de multiplier les axes d'alimentation électrique afin d'améliorer la sécurité de l'alimentation et la fiabilité du réseau de transport.

capital de risque
Capital investi dans une entreprise innovatrice (techniques de pointe, idées nouvelles, marchés risqués). En échange du haut degré de risque, l'investisseur espère un rendement supérieur à la moyenne.

contrat de change à terme
Contrat conclu entre une entité et un établissement financier, portant sur l'échange de devises à une date ultérieure donnée et à un cours stipulé d'avance.

convention de stockage d'énergie
Contrat en vertu duquel Hydro-Québec accepte qu'un tiers lui livre une quantité d'énergie déterminée au cours d'une période donnée. Hydro-Québec s'engage à retourner à la contrepartie l'énergie reçue conformément aux modalités précisées dans l'entente.

déclassement
Opération qui consiste à arrêter une centrale nucléaire à la fin de sa vie utile. Cette opération est suivie d'une période de surveillance de la diminution du taux de radioactivité et finalement du démantèlement complet des installations. Le déclassement comprend aussi l'évacuation du combustible irradié et la restauration des lieux.

dérivation partielle
Dérivation d'une portion du flux d'une rivière dans le but d'accroître l'apport hydraulique du bassin déjà aménagé à des fins hydroélectriques, tout en maintenant un débit réservé acceptable sur le plan environnemental, dans le lit original de la rivière.

développement durable
Concept de planification, d'intervention et de gestion qui vise un développement répondant aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

énergie
Grandeur caractérisant l'aptitude d'un système physique (hydraulique, thermique, etc.) à fournir un travail. Plus spécifiquement, puissance consommée pendant un temps donné et mesurée en kilowattheures (kWh).

énergie verte
Énergie renouvelable qui satisfait aux principes du développement durable, notamment en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

fonds d'amortissement
Fonds constitué d'argent ou de titres financiers dont le but est soit de racheter périodiquement des titres en vue de les annuler, soit de constituer un portefeuille qui servira ultérieurement au remboursement d'une obligation.

gaz à effet de serre
Gaz qui absorbe l'énergie émise par la Terre (sous forme de rayonnement infrarouge) et qui la rayonne, à son tour, vers le sol provoquant ainsi un réchauffement de la surface du globe. Les principaux gaz à effet de serre sont la vapeur d'eau, le gaz carbonique et le méthane.

instrument dérivé
Instrument financier ou tout autre contrat dont la valeur est dépendante d'un actif, d'un index, d'un taux d'intérêt ou de change, etc., qui lui est sous-jacent. Les instruments dérivés sont utilisés pour atténuer les risques de change et de taux d'intérêt relatifs à la dette à long terme, ainsi que le risque de variation du prix des matières premières inhérent à certains contrats de vente d'électricité. L'appellation recouvre des instruments financiers comme des contrats à terme de gré à gré, des contrats à termes normalisés, des options, des swaps, des opérations de change à terme.

norme ISO 14001
Norme internationale, adoptée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et par de nombreux pays, qui a pour objet de fournir aux organismes ou entreprises les éléments d'un système de gestion environnementale efficace. La norme prescrit les exigences d'un tel système, et prévoit qu'il peut être enregistré ou certifié par un registraire indépendant.

Northeast Power Coordinating Council (NPCC)
Organisme ayant pour mandat de promouvoir la fiabilité et l'efficacité du service électrique fourni par les réseaux de transport dans le nord-est des États-Unis et dans l'est du Canada. Il a également pour rôle d'établir des politiques et des encadrements en matière de planification, d'exploitation et de maintenance des réseaux électriques.

option d'achat
Option conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter au vendeur de l'option une quantité convenue d'une marchandise ou d'un actif financier à un prix stipulé d'avance, à une date déterminée ou à tout moment avant l'échéance fixée, moyennant le versement par l'acheteur au vendeur du prix de l'option.

puissance
Capacité d'accomplir un travail, qui s'exprime généralement en watts (W), kilowatts (kW) et mégawatts (MW).

régie d'entreprise
Ensemble des règles qui régissent la constitution et le fonctionnement du Conseil d'administration, de même que les relations entre le Conseil d'administration et les membres de la Direction.

swap
Opération financière par laquelle deux parties, Hydro-Québec et une banque par exemple, conviennent d'échanger des versements d'intérêt (swap de taux d'intérêt) ou des taux de change (swap de devises) selon les ententes conclues entre elles.

système de gestion environnementale (SGE)
Composante du système de gestion global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique d'environnement.

transaction d'achat-revente d'électricité
Opération commerciale qui consiste à acheter de l'électricité à bas prix sur les marchés hors Québec et à la revendre à un prix supérieur.

watt (W)
Unité servant à mesurer la puissance.
Les multiples les plus usités sont :
- kilowatt (kW) = mille watts
- mégawatt (MW) = 1 million de watts
- gigawatt (GW) = 1 million de kilowatts

wattheure (Wh)
Unité servant à mesurer l'énergie électrique.
Les multiples les plus usités sont :
- kilowattheure (kWh) = mille wattheures
- mégawattheure (MWh) = 1 million de wattheures
- gigawattheure (GWh) = 1 million de kilowattheures
- térawattheure (TWh) = 1 milliard de kilowattheures

Hydro-Québec
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
Canada H2Z 1A4
Téléphone : (514) 289-2211

Hydro-Québec International est une composante essentielle de la stratégie d'Hydro-Québec. Elle est chargée de la recherche, de l'identification et du démarchage des projets d'investissement, des mandats de services professionnels et des occasions d'affaires en commercialisation et en vente de technologies.

500, boulevard René-Lévesque Ouest
26e étage
Montréal (Québec)
Canada H3C 3A7
Téléphone : (514) 395-4200

Hydro-Québec CapiTech est une société de capital de risque corporatif qui investit dans des entreprises dont les produits technologiques et les services sont reliés au domaine de l'énergie.

75, boulevard René-Lévesque Ouest
22e étage
Montréal (Québec)
Canada H2Z 1A4
Téléphone : (514) 289-4783

La **Société d'énergie de la Baie James** fournit principalement des services de classe mondiale en ingénierie et en réalisation de projets de construction dans le domaine de l'énergie, tant sur la scène locale que sur la scène internationale.

855, rue Sainte-Catherine Est
20e étage
Montréal (Québec)
Canada H2L 5B2
Téléphone : (514) 840-4228

Marketing d'énergie H.Q. réalise des transactions dans le domaine de l'énergie au Canada, y compris des ventes, des achats ou des échanges à la frontière canado-américaine.

75, boulevard René-Lévesque Ouest
18e étage
Montréal (Québec)
Canada H2Z 1A4
Téléphone : (514) 289-4304

Noverco, société de gestion dans laquelle Hydro-Québec détient une participation, est à la tête de nombreuses entreprises principalement engagées dans le transport et la distribution du gaz naturel.

1010, rue Sainte-Catherine Ouest
8e étage — C.P. 6162
Montréal (Québec)
Canada H3C 4S7
Téléphone : (514) 392-5652

Le présent document est recyclable et fait de produits entièrement québécois. À l'exception de la couverture, il est imprimé sur du papier recyclé comportant de 10 % à 20 % de fibres désencrées.

Nous remercions tous les employés qui figurent sur les photos du rapport annuel.

Unités de mesure
M$: million de dollars
G$: milliard de dollars
MW : mégawatt ou million de watts
GW : gigawatt ou million de kilowatts
GWh : gigawattheure ou million de kilowattheures
TWh : térawattheure ou milliard de kilowattheures

On peut obtenir les documents suivants sur notre site Internet (www.hydroquebec.com) ou en composant le 1 800 ÉNERGIE :

Plan stratégique 2000-2004
Rapport annuel 1999 (le présent document)
Rapport de performance environnementale 1999
Profil financier 1999